



Approches Economiques des Dynamiques Urbaines

PROGRAMME DE RECHERCHE
APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES
URBAINES

RAPPORT FINAL
ACTIVITES DE RECHERCHES
FEVRIER 2017

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

CATHERINE BAUMONT

EQUIPE ECONOMIE TERRITOIRE ENVIRONNEMENT

LABORATOIRE D'ECONOMIE DE DIJON

UNIVERSITE DE BOURGOGNE

CONVENTION N° 2200671432

**MINISTERE DE L'ECOLOGIE, DU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENERGIE**

PLAN URBANISME CONSTRUCTION ARCHITECTURE DGALN

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE DIJON

UNIVERSITE DE BOURGOGNE



REMERCIEMENTS

La convention de recherche « *Approches économiques des dynamiques urbaines* » entre le PUCA, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du Ministère de l'Égalité des Territoires, d'une part, et la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, d'autre part, a mobilisé pendant un peu plus de 6 années les deux institutions : pendant l'élaboration du programme de recherche dès octobre 2011 puis tout au long de la durée du programme de recherche de novembre 2012 à février 2017 et enfin jusqu'à la soutenance de la dernière thèse cofinancée par le PUCA programmée fin décembre 2017.

La confiance que nous a témoignée le PUCA pendant toute cette période est une réelle opportunité de conduire plusieurs recherches sur des thématiques différentes et d'en cumuler les avancées. C'est aussi l'occasion de diffuser nos savoir-faire, de s'ouvrir aux pratiques et aux objectifs d'un tel service d'études et de recherches interministériel. C'est enfin un challenge : celui, déjà, de maintenir dans la durée la dynamique collective et de la faire évoluer en intégrant de nouveaux chercheurs, en ouvrant de nouvelles opportunités à nos recherches. Celui, également, de préparer la suite, ne pas terminer une collaboration fructueuse, mais en prolonger les apports et les opportunités institutionnelles et ouvrir de nouvelles pages scientifiques sur les approches économiques des dynamiques urbaines face aux nouveaux défis environnementaux et sociétaux.

Tout cela n'aurait pu se faire sans l'investissement du PUCA dans l'élaboration scientifique du programme et la co-construction des thèmes de recherche que nous développerions. Les propositions s'inscrivent dans le cadrage programmatique PUCA 2012-2014 et de ses deux axes « les solidarités en crise » et « l'urbain ordinaire en projets » en s'appuyant sur les préoccupations thématiques des équipes de chercheurs impliqués, leurs pratiques scientifiques et leurs réseaux.

Merci à Emmanuel RAOUL, secrétaire permanent du PUCA à la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature pour sa présence sans faille, sa confiance, son appréciation critique et constructive de nos travaux et de nos activités. Merci à Alain AYONG LE KAMA, Professeur d'économie à l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense et conseiller scientifique du PUCA, pour ses qualités scientifiques et humaines d'ouverture interdisciplinaire. Merci à Evelyne Lemercier, chargée de mission et de la coordination scientifique du programme, de son élaboration jusqu'à son développement à mi-parcours. Merci à Lionel Martins, chargé de mission et de la coordination scientifique du programme qui prit le relai avec le même professionnalisme et la même pertinence dans ses conseils scientifiques. Merci enfin aux services du PUCA, toujours présents et efficaces dans le suivi du projet.

La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, Unité de Service et de Recherche du CNRS, constitue pour le Grand Campus Dijonnais réunissant l'Université de Bourgogne et AgroSup Dijon, le lieu privilégié de développement des projets thématiques, disciplinaires et interdisciplinaires. Nos forces de recherche, en économie, en géographie, en sociologie et en droit s'y sont rassemblées pour répondre à la demande du PUCA et faire vivre le programme pendant toute sa durée.

Merci à la MSH de Dijon, son directeur, Francis Aubert, Professeur d'Économie à AgroSup Dijon, de nous avoir accompagné et d'avoir participé au programme. Merci à tous les services de la MSH pour leur compétences et l'efficacité de leur gestion et de leurs réponses à toutes nos sollicitations.

Merci à tous les chercheurs, permanents, contractuels, à ceux qui nous ont rejoint ou qui nous ont accompagné sur une partie de la période ... merci de votre dynamisme et de vos contributions. Merci à vos unités de recherche : le Laboratoire d'Economie de Dijon (Université de Bourgogne), le Centre d'Economie et de Sociologie appliqué à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (Inra et AgroSup Dijon), le Centre de Recherche en Droit et Sciences Politiques (Université de Bourgogne), le laboratoire Théoriser pour Modéliser et Aménager (CNRS et Universités de Bourgogne et de Franche-Comté). Sans vous, les résultats que nous avons produits et qui sont synthétisés dans ce rapport final, n'auraient pas été ni si nombreux ni si riches.

Merci à tous ceux qui ont répondu à nos sollicitations : une programmation de 15 séminaires d'une journée, à un rythme de 3 à 5 séminaires par an, a été réalisable grâce à vous qui avez accepté de présenter une communication, d'assurer la présidence d'une session, de discuter un papier de recherche ... Merci à tous les participants qui ont animé par leurs questions, les échanges et les débats autour des questions scientifiques et opérationnelles de nos séminaires. Merci aux doctorants du Laboratoire d'Economie de Dijon et du CESAER, d'avoir assuré l'écriture et la synthèse de chacun des séminaires.

Merci enfin aux partenaires institutionnels qui se sont intéressés aux activités scientifiques développées dans le programme de recherche et ont choisi de les accompagner et de les soutenir également. Pour beaucoup, la confiance du PUCA est une marque de crédibilité qui facilita leur soutien. Pour certains, l'intérêt du PUCA affirmait la confiance qu'ils nous témoignaient déjà. Toute collaboration scientifique réussie est aussi la rencontre heureuse des savoir-faire qui souhaitent contribuer au progrès des connaissances pour la collectivité. La spirale initiée par le PUCA s'élargit mais continue à l'englober. Pour la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, pour les unités de recherches, pour les chercheurs universitaires et des organismes de recherche, pour les docteurs et les doctorants, chaque reconnaissance est non seulement utile, elle est aussi nécessaire au déploiement et à la poursuite de nos métiers.

Qui sommes-nous ? Avec qui avons-nous travaillé ? Quelles recherches avons-nous développés et quels résultats avons-nous obtenus ? Quelles activités de diffusions de la recherche avons-nous réalisées ? Quelles actions de formation par et à la recherche en économie avons-nous menées ?

Pour vous le présenter, le rapport final s'organise de la manière suivante. Après une présentation de l'architecture du programme et de sa gouvernance, la première partie présente les activités de production scientifique selon un angle thématique en suivant les axes et thèmes du programme de recherche. La deuxième partie reprend la liste des activités selon les types de production : publication, conférences, rapport ... Enfin la troisième partie fournit les programmes de l'ensemble des 15 séminaires organisés au PUCA.

Bonne lecture à tous.

Catherine Baumont
Professeur d'Economie
Equipe d'Economie des Territoires et de l'Environnement
Laboratoire d'Economie de Dijon, Université de Bourgogne

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
TABLE DES MATIERES	3
PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET GOUVERNANCE	4
PARTIE I ACTIVITES DE RECHERCHE ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE	
PRESENTATION THEMATIQUE	11
AXE 1 - LES APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES URBAINES : CHOIX RESIDENTIELS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE	12
Thème 1.1. Trajectoires résidentielles et transformations socio-économiques dans les périurbains	13
Thème 1.2. Les solidarités et le logement : Notions, évolutions, enjeux, offre et demande	20
Thème 1.3. Dynamiques résidentielles : Agglomération, migrations et aménités environnementales	25
Thème 1.4. Ségrégation spatiale et économique dans les espaces urbains	26
AXE 2 - LES APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES URBAINES : POLITIQUES PUBLIQUES, INTERACTIONS ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	33
Thème 2.1. Interactions stratégiques entre collectivités, externalités spatiales et politiques environnementales	35
Thème 2.2. Vers un nouveau service d'intérêt économique général garant de l'efficacité énergétique	41
Thème 2.3. Croissance économique et organisation spatiale face aux défis des dégradations environnementales	46
Thème 2.4. Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine : entre jeux de pouvoirs et enjeux de développement durable	49
Thème 2.5. Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux	53
PARTIE II ACTIVITES DE RECHERCHE PAR TYPES DE PRODUCTION SCIENTIFIQUE	59
Publications	60
Thèses	61
Les Quatre Pages du PUCA	63
Travaux en cours	63
Communications	64
Rapports	66
Essaimage	67
PARTIE III - SEMINAIRES	68

PROGRAMME SCIENTIFIQUE ET GOUVERNANCE

CADRAGE SCIENTIFIQUE

Notre programme scientifique vise à approfondir les approches économiques des dynamiques urbaines confrontées aux enjeux du développement durable selon deux entrées : celles de l'analyse économique des choix de localisation et celles des politiques publiques.

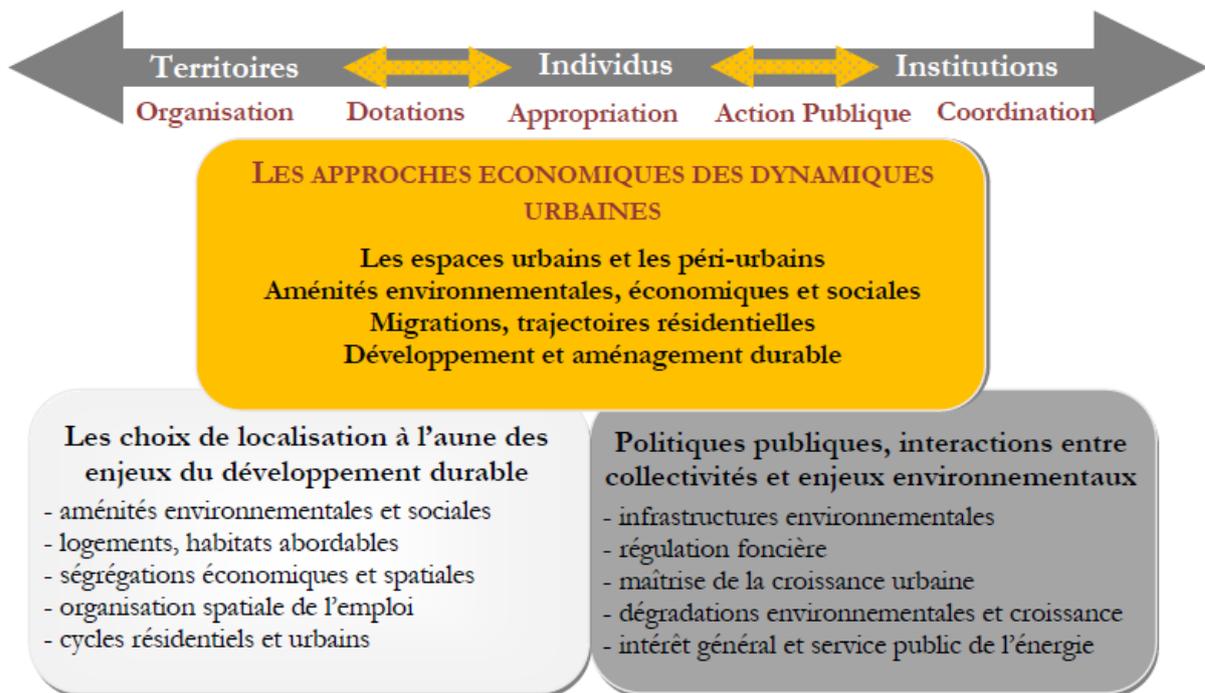
Nous mobilisons les théories de l'économie urbaine et de l'économie géographique et, selon les thèmes, leurs interfaces avec l'économie du travail, l'économie publique, l'économie de l'environnement, les théories de la croissance, l'économie internationale ... Le choix des enjeux environnementaux tisse une toile de fond générale à ce contexte mais n'est pas la seule dimension du développement durable des territoires. Les solidarités, la construction des espaces ordinaires sont présents à part entière dans nos réflexions.

L'approche spatiale des mécanismes et des phénomènes étudiés (modalités de consommation, d'usage et de production, de mise à disposition des biens et services, interactions marchandes et non marchandes, coordination et conflits...) et des politiques conduit à analyser *de facto* l'organisation territoriale des activités, des acteurs et des échanges : localisation, inégalités spatiales, agglomération, dispersion ...). Ainsi nous intéressons nous à l'approche territoriale des phénomènes étudiés. Un autre aspect tout aussi essentiel est la reconnaissance que l'espace est une dimension ni neutre ni négligeable de l'économie. C'est pourquoi, la plupart des recherches présentées ci-après s'appuient de manière transversale sur un ensemble d'outils et de méthodes permettant de prendre en compte la dimension spatiale des mécanismes tant au niveau de la conception des politiques, que de la compréhension des mécanismes d'allocation et d'affectation des ressources ou de l'évaluation des effets des politiques. Les SIG et les outils de l'analyse exploratoire des données spatiales ou de l'économétrie spatiale sont mobilisés pour tenir compte de ces approches spatiales.

Dans ces conditions, les questions de recherche peuvent être schématiquement réparties le long d'un axe « **Territoires – Individus – Institutions** » avec des analyses (cf. Schéma page suivante) :

- 1/ portant sur l'**organisation** spatiale des **territoires** (urbain et péri-urbain, concentration et éclatement, agglomération et dispersion, ségrégation et mixité...),
- 2/ en considérant les **dotations** de ces territoires et de leur **appropriation** par les **individus** (localisation, accessibilité, usage, durabilité) dans un *univers contraint économiquement* (rareté et épuisabilité des richesses et des ressources) et *socialement responsable* (logement, qualité de vie, solidarités, citoyenneté) et
- 3/ en étudiant les modalités de l'**action publique** territorialisée en termes de **coordination** (horizontale, verticale, gouvernance – public-privé-société civile) et d'offre de politiques de développement et d'aménagement durable des territoires (infrastructure environnementale, habitat, patrimoine, loisirs...).

**APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES URBAINES FACE AUX ENJEUX DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**



Les recherches mobilisent des entrées disciplinaires variées et s'attachent, en dehors des recherches réalisées par les économistes, à proprement parlé, à faire progresser la place de l'analyse économique selon trois principes :

- Un principe de réalisme : confronter, corroborer, mesurer, évaluer ... la pertinence et l'adéquation des analyses à la réalité économique des moyens, des ressources, des besoins, de l'efficacité, de l'équité, du développement... Ce principe sous-tend par exemple la participation d'économistes dans les séminaires, l'approfondissement de certains points de recherche par l'économie, la définition de méthodologie de recherche prenant en compte l'économie... Les actions et recherches concernées sont les études/diagnostics et la confrontation/prolongation des recherches sur certains thèmes.
- Le choix d'un réalisme économique nous amène à considérer par ailleurs ce que les aménageurs, les juristes et les sociologues peuvent nous dire quant à l'opérationnalité des enseignements de l'approche économique. En même temps, l'économie urbaine et géographique, l'économie publique, l'économie de l'environnement, l'économie du travail ou l'économie de la croissance sont là pour positionner l'analyse en termes d'efficacité voire d'optimalité et éclairer la décision publique. L'analyse empirique et l'évaluation des politiques est de ce fait un complément essentiel à nos recherches.
- Un principe d'incubateur et d'émergence :
 - o sensibiliser et former à la recherche en économie aux niveaux M2 recherche (stage de master recherche) et doctorat (à l'échelle de la convention) par la proposition de sujets de thèse.
 - o identifier les thèmes en émergence par rapport aux sujets d'intérêt : le cas des « espaces ordinaires en question » par exemple est un sujet qui est traité en continu au cours des

études et celles-ci qui permettront de collecter des informations permettant de clarifier les échelles d'application (territoire, lieux de vie...), d'identifier les caractéristiques de ces espaces ordinaires, d'améliorer la compréhension de leurs mécanismes de construction et de transformation.

- Un principe de visibilité : faire connaître, partager les activités et les analyses avec les acteurs économiques (séminaires, valorisation, communication). Ce principe participe également à l'effet d'incubateur et de projets en émergence. Il est mis en œuvre à travers les séminaires (intervenants, publics), la communication (site web), les partenaires et terrains des Etudes-Diagnostics...

C'est sur la programmation scientifique, la coordination globale du programme en termes de pilotage et d'animation scientifique que s'appuient ces principes.

Le programme de recherche comprend deux axes déclinés pour le premier en 4 thématiques et pour le second en 5 thématiques.

AXE 1 - LES APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES URBAINES : CHOIX RESIDENTIELS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Thème 1.1. Trajectoires résidentielles et transformations socio-économiques dans les périurbains

Thème 1.2. Les solidarités et le logement : Notions, évolutions, enjeux, offre et demande

Thème 1.3. Dynamiques résidentielles : Agglomération, migrations et aménités environnementales

Thème 1.4. Ségrégation spatiale et économique dans les espaces urbains

AXE 2 - LES APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES URBAINES : POLITIQUES PUBLIQUES, INTERACTIONS ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Thème 2.1. Interactions stratégiques entre collectivités, externalités spatiales et politiques environnementales

Thème 2.2. Vers un nouveau service d'intérêt économique général garant de l'efficacité énergétique

Thème 2.3. Croissance économique et organisation spatiale face aux défis des dégradations environnementales

Thème 2.4. Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine : entre jeux de pouvoirs et enjeux de développement durable

Thème 2.5. Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux

Dans la première partie, nous rappelons le cadrage général de chaque axe et thématiques et présentons les recherches qui en sont issues. Nous soulignons d'une part, les opérations transversales – inter-axes et thèmes - et indiquons, d'autre part, les opérations de recherche qui ont pu être déployées dans d'autres actions, grâce aux travaux du programme PUCA.

Dans la deuxième partie, nous reprenons ces activités sous forme de liste par type de production scientifique.

L'ensemble des programmes des séminaires figurent dans la troisième partie.

GOUVERNANCE

LES UNITES DE RECHERCHE

Le programme a réuni une douzaine de chercheurs permanents appartenant à plusieurs équipes de recherche du Grand Campus dijonnais et relevant des disciplines économiques, géographiques (géographie économique) et juridiques (droit public et droit privé) :

- Le LEDi, Laboratoire d'Economie de Dijon, UMR 6307 CNRS et Université de Bourgogne
- Le CESAER, Centre d'Economie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux, UMR INRA et AgroSup Dijon
- Le CREDESPO, Centre de Recherche en Droit et Sciences Politiques, EA de l'Université de Bourgogne.
- Le ThéMA, Théoriser pour Modéliser et Aménager, UMR CNRS et Universités de Bourgogne et de Franche-Comté.
- La MSH de Dijon, USR CNRS et Université de Bourgogne.

La liste des personnes impliquées est présentée dans le tableau 1 ci-après.

Une adjointe administratif contractuelle a été chargée de la gestion du programme. Les activités scientifiques ont mobilisé plusieurs doctorants en économie, dont 3 d'entre eux ont bénéficié d'une allocation de recherche co-financée par le PUCA. Plusieurs chercheurs contractuels se sont également investi dans le programme selon leurs spécialités de recherche.

LE COMITE D'ORIENTATION ET DE PILOTAGE

Le programme est suivi par un comité d'orientation et de pilotage qui se réunit de manière bi-annuelle. La composition du comité d'orientation et de pilotage est la suivante¹ :

COMITE D'ORIENTATION ET DE PILOTAGE

Ministère – PUCA

- **Emmanuel Raoul**, Secrétaire Permanent du PUCA DGALN
- **Alain Ayong le Kama**, Conseiller Scientifique du PUCA, Professeur à l'Université de Paris Ouest la Défense
- **Lionel Martins**, Chargé de mission, coordination et suivi scientifique PUCA

MSH Dijon

- **Catherine Baumont**, Responsable scientifique, Professeur, Université de Bourgogne
- **Francis Aubert**, Directeur de la MSH Dijon, Professeur AgroSup Dijon

Le programme de recherche fait l'objet d'une présentation sur le **site web de la MSH de Dijon**.

¹ Evelyne Lemercier, Chargée de mission au PUCA, a assuré l'élaboration, le suivi et la coordination scientifique du programme de 2012 à juillet 2014.

LISTE DES CHERCHEURS DU GRAND CAMPUS DIJONNAIS PARTICIPANT AU PROGRAMME DE RECHERCHE

Chercheur	Statut	Fonction – thématique principale	Durée - période
Laure Abramowitch	Ingénieur de recherche, MSH Dijon	Responsable Thème « Service public de l'efficacité énergétique »	Totalité
Francis Aubert	Professeur, Cesaer, AgroSup Dijon	Directeur MSH	Totalité
Caroline Bugnon	MCF, Credespo, Univ. de Bourgogne	Responsable Thème « Solidarités et logement »	Totalité
Martine Barré-Pépin	MCF, Credespo, Univ. de Bourgogne	Responsable Thème « Solidarités et logement »	nov. 2012 – sept. 2013
Catherine Baumont	Professeur, Ledi, Univ. de Bourgogne	Responsable Scientifique du programme et Responsable Axe 2	Totalité
Dominique Bianco	MCF, Ledi, Univ. de Bourgogne	Responsable Thème « Croissance, organisation spatiale et dégradations environnementales »	Totalité
Denis Claude	MCF, Ledi, Univ. de Bourgogne	Responsable Thème « Interactions stratégiques et politiques environnementales »	Totalité
Christelle Coutant-Lapalus	MCF, Credespo, Univ. de Bourgogne	Thème « Service public de l'efficacité énergétique »	Depuis mai 2013
Cécile Détang-Dessendre	DR, Cesaer, INRA Dijon	Responsable Thème « Dynamiques résidentielles, migrations et aménités environnementales »	Totalité
Rachel Guillain	Professeur, Ledi, Univ. de Bourgogne	Responsable Axe 1 et Responsable Thème « Ségrégations spatiales et économiques dans les espaces urbains »	Totalité
Sophie Legras	CR, Cesaer, INRA Dijon	Responsable Thème « Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux »	Totalité
Benjamin Motte-Baumvol	MCF, Théma, Univ. de Bourgogne	Responsable Thème « Trajectoires résidentielles et transformations socio-économiques dans les périurbains »	Totalité
Katharine Schone	MCF, Ledi, Univ. de Bourgogne	Responsable Thème « Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine »	Totalité

LISTE DES CHERCHEURS DU GRAND CAMPUS DIJONNAIS PARTICIPANT AU PROGRAMME DE RECHERCHE

Personnel	Statut	Fonction – thématique principale	Durée - période
Jennifer Fourneret	Adjointe Administratif MSH Dijon	Gestionnaire du programme PUCA	Oct. 2012 – Sept. 2015
Chercheur	Statut	Fonction – thématique principale	Durée - période
Fanny Alivon	Doctorante, Ledi, Univ. de Bourgogne	Thème « Ségrégations spatiales et économiques dans les espaces urbains »	Totalité
Sileymane Ba	Ingénieur d'étude, MSH Dijon	Thèmes « Ségrégations spatiales et économiques dans les espaces urbains » et « Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine »	Janv. 2013 – déc. 2015
Fabien Boffy	Stagiaire TheMA	Thème « Trajectoires résidentielles et transformations socio-économiques dans les périurbains »	Avril-juin 2015
Luc Carpentier	Stagiaire Ingénieur d'étude MSH Dijon	Thèmes « Dynamiques résidentielles, migrations et aménités environnementales » et « Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine »	Janv – juillet. 2013 2014-2015-
Alexandre Chevret	Stagiaire, MSH Dijon	Thème « Croissance et dégradations environnementales »	avril – sept. 2013
Marine Coinon	Doctorante, LEDi, Univ. de Bourgogne	Thème « Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux »	Depuis sept. 2015
Arthur Delacroix	Ingénieur d'étude, MSH Dijon	Thèmes « Maîtrise de la croissance urbaine » et « Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux »	depuis janv. 2015
Marion Girard	Doctorante, Ledi, Univ. de Bourgogne	Thème « Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine »	Totalité
Camille Grivault	Ingénieur d'étude, MSH Dijon	Thèmes « Ségrégations spatiales et économiques dans les espaces urbains » et « Trajectoires résidentielles et transformations socio-économiques dans les périurbains »	Mars 2014 – Oct. 2015
Emmanuelle Leturque	Doctorante, LEDi, Univ. de Bourgogne	Thème « Croissance et dégradations environnementales »	depuis dec. 2013

Chercheur	Statut	Fonction – thématique principale	Durée - période
Emmanuelle Leturque	Doctorante, LEDi, Univ. de Bourgogne	Thème « Croissance et dégradations environnementales »	depuis dec. 2013
Anais Pignet	Stagiaire THÉMA	Thème « Trajectoires résidentielles et transformations socio-économiques dans les périurbains »	Avril – juin 2015
Amaury Ponce-Barra	Doctorant, LEDi, Univ. de Bourgogne	Thème « Solidarités et logement » et « Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine »	
Camille Régnier	Doctorante, Cesaer, INRA Dijon	Thème « Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux »	depuis dec. 2013
Anne-Marie Sopoude	Doctorante, LEDi, Univ. de Bourgogne	Thème « Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux »	Depuis sept. 2015
Aligui Tientao	Ing. de Recherche, LEDi	Thème « Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux »	Depuis Sept. 2015
Pierre Voyé	Stagiaire, MSH Dijon Doctorant, LEDi	Thème « Trajectoires résidentielles et transformations socio-économiques dans les périurbains »	avril – sept. 2014 depuis Oct 2014
Pascale Yapi-Aguia	Ingénieure d'étude LEDi et MSH Dijon	Thème « Solidarités et logement »	Sept 2015-Oct 2016

PARTIE I

ACTIVITE DE RECHERCHE ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE

PRESENTATION THEMATIQUE

AXE 1. LES APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES URBAINES CHOIX RESIDENTIELS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

RESPONSABLE : RACHEL GUILLAIN, EQUIPE ECONOMIE-TERRITOIRE-ENVIRONNEMENT, LABORATOIRE D'ECONOMIE DE DIJON (UMR 6307, CNRS ET UNIVERSITE DE BOURGOGNE)

Les dynamiques d'organisation des territoires urbains et péri-urbains constituent le fil conducteur de cette thématique. L'organisation spatiale est analysée sous l'angle des mécanismes d'agglomération et de localisation (économie géographique et économie urbaine) et des comportements qui en découlent notamment en termes de mobilités, d'appropriation et d'usage de l'espace, tout en considérant les enjeux de développement durable, notamment sociaux et environnementaux. Une complémentarité très forte entre l'économie, la géographie et le droit caractérise les quatre recherches développées dans cet axe.

Quatre thématiques de recherche sont concernées par cet axe.

- 1.1. Les Trajectoires résidentielles des espaces périurbains à l'épreuve des transformations sociales
- 1.2. Les solidarités et le logement : notions, évolutions, enjeux, offre et demande
- 1.3. Dynamiques résidentielles : Agglomération, migrations et aménités environnementales
- 1.4. Ségrégation spatiale et économique dans les espaces urbains

Dans le programme, une thèse associée au Thème 1.4. est co-financée par le PUCA (50%) et le Conseil Régional de Bourgogne (50%) :

Fanny ALIVON (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *La ségrégation spatiale et économique : Une analyse en termes d'emploi et d'éducation dans les espaces urbains* ». Sous la direction de Rachel GUILLAIN (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi). Ecole doctorale LISIT, Université de Bourgogne. Thèse soutenue le 14 décembre 2016 à l'Université de Bourgogne.

Une thèse, issue des recherches menées dans les premières années du programme (Thème 1.1.), approfondit l'analyse des choix de localisation résidentielle face aux enjeux de la transition énergétique. Lauréate de l'Appel à Projet Thèse 2014 de l'ADEME, cette thèse est co-financée par l'ADEME (50%) et le Conseil Régional de Bourgogne (50%) :

Pierre VOYE (Equipe des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *Trajectoires résidentielles des ménages et approches spatialisées de la maîtrise de la demande d'énergie* ». Sous la direction de Catherine BAUMONT (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi).

THEME 1.1. TRAJECTOIRES RESIDENTIELLES ET TRANSFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES DANS LES PERIURBAINS

Responsable : Benjamin Motte-Baumvol, Laboratoire Thema, (UMR CNRS) Université de Bourgogne

Contributeurs : Benjamin Motte-Baumvol, Pierre Voyé (Thema puis Equipe ETE, laboratoire LEDi –UMR CNRS), Luc Carpentier (MSH Dijon)

Vieillesse de la population, éclatement de la cellule familiale, ces deux grandes transformations sociales contemporaines se manifestent de façon différenciée selon les territoires. Plus récentes et d'une ampleur jusqu'alors réduite dans le périurbain, ces transformations interrogent la capacité de ces territoires à offrir à ces populations un cadre de vie répondant à leurs besoins, en particulier un logement adapté et des services d'aide à domicile (aide médicale, ménage ou garde d'enfants...). D'une part, la taille des habitations, leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite et l'offre locative tendent à ne pas être adaptées à l'augmentation rapide du nombre de personnes âgées ou à celle des séparations et l'émergence des familles monoparentales qui en découle. D'autre part, leur dispersion dans ces espaces pose des problèmes d'accès, de coût et de logistique des services d'aide à domicile. Enfin, ces deux catégories de ménages connaissent généralement une baisse de leurs ressources financières pouvant remettre en cause leur localisation résidentielle.

Ce contexte implique des effets de relocalisation de ces familles, parfois à destination des pôles urbains, mais aussi à l'intérieur même des espaces périurbains. Nous proposons dans ce programme de recherche un dispositif d'observation et d'évaluation des arbitrages des ménages guidant les choix résidentiels de ces populations dites « fragiles » ancrés dans le périurbain.

Quelles sont les trajectoires résidentielles dans les espaces périurbains ? Vers quels territoires et pour quels logements ? Comment les contraintes économiques (pression foncière et tensions immobilières, difficultés économiques) peuvent marquer ces évolutions ? Des questions d'ordre théorique sont également liées à ces « déséquilibres » ou « nouveaux équilibres » : quels sont, parmi les déterminants des choix de localisation, des marchés de l'emploi et du logement, ceux qui amènent à ces transformations ? Quelles sont les capacités des territoires à offrir à ces populations un cadre de vie et un logement répondant à leurs besoins ?

L'adéquation - ou l'inadéquation - de l'offre de logement par rapport à la demande est examinée dans les espaces périurbains de France métropolitaine sur une période de trois décennies à partir des enquêtes logement de l'INSEE de 1984 à 2006. La non disponibilité de l'ENL plus récente au moment de la réalisation des travaux n'a pas permis de produire des analyses plus récentes. De ce fait, l'accent a été mis sur les méthodologies, en vue de leur réplique et d'une mise en perspective future des résultats obtenus avec ceux qui seront issus des observations sur périodes récentes.

Les résultats obtenus ont permis d'évaluer les effets des prix fonciers, des revenus, de l'offre de logement et de services sur les stratégies et les arbitrages résidentiels qui restent peu étudiés pour deux catégories de ménages fragiles, les familles monoparentales et les ménages de retraités, ancrés dans le périurbain.

Les travaux réalisés dans cet axe ont montré les interactions entre les espaces, urbains et périurbains en termes de mobilités. Ils ont aussi fait émerger des questions de recherche transversales, sectorielles liées à l'habitat et au logement en termes de précarités et de ségrégation. Ainsi les liens avec les thèmes 1.2 (*les solidarités et le logement*) et 1.4 (*les ségrégations urbaines*) ont pu être développés.

Par ailleurs, l'approche économique des mobilités résidentielles et ses interfaces territoriales entre l'urbain et le périurbain amène à questionner l'apport théorique des modèles de microéconomie

urbaine quant à leur capacité à prendre en compte les spécificités de ces espaces dans les arbitrages des ménages entre logement et transport, arbitrages fondant leur choix de localisation résidentielle. Ces sujets sont traités dans le Thème 2.5. du programme sous l'angle des aménités environnementales. Se poser la question de l'impact de la transition énergétique sur les trajectoires résidentielles des ménages est un autre angle d'approche qui en revanche a fécondé, dès 2014, les premiers enseignements des travaux du Thème 1.1. En nous appuyant sur les résultats de ces travaux, nous avons pu proposer deux projets, l'un à l'Appel à Projet Thèse 2014 de l'Ademe et l'autre à l'Appel à Projet « Energie et Territoire » du Conseil Français de l'Energie. Les arbitrages Habitat-Transport dans les trajectoires résidentielles et la manière dont ils sont impactés par les services rendus par l'énergie a été la base de nos propositions. Nos deux projets ont été sélectionnés et offre des perspectives de déploiements théoriques et empiriques conséquent sur les « Approches économiques des dynamiques urbaines face aux enjeux environnementaux ». Sur les trajectoires résidentielles, les recherches théoriques et empiriques posent la question de l'existence et de l'évaluation de la *valeur verte* des logements. Les capacités des territoires urbains, périurbains et ruraux à satisfaire les besoins en logements et transport de leurs habitants s'avèrent très contrastées : la transition énergétique renouvelle fortement l'analyse des trajectoires résidentielles. Plus généralement, c'est la question de la maîtrise de la croissance urbaine qui est questionnée. Dans l'axe 2 du programme, cette question est traitée sous l'angle des densités et des formes urbaines compactes ou étalées. La problématique de la transition énergétique complète alors les travaux.

Enfin, les actions menées dans le thème 1.1., leurs diffusions via les séminaires organisés au PUCA et à la MSH de Dijon, ont amené la DATAR à nous confier la rédaction d'une contribution dans le 5^{ème} rapport de l'Observatoire des Territoires « *Qualité de vie, habitants, territoire : Rapport de l'Observatoire des Territoires 2014* ».

L'ensemble des travaux sont synthétisés dans les deux parties suivantes.

1.1.1. Travaux et productions scientifiques du Thème 1.1.

1.1.2. Travaux et productions scientifiques déployés grâce au Thème 1.1.

1.1.1. TRAVAUX ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE DU THEME 1.1.

Pierre VOYE, 2013 ; « *Les trajectoires résidentielles des familles monoparentales et des célibataires dans le périurbain français* », Mémoire Master Economie et Gouvernance des Territoires, Université de Bourgogne, juin 2013.

Méthodologie : la localisation résidentielle des petits ménages

La récente croissance du nombre de ménages et la structure particulière du marché immobilier impliquent, à la fois, la périurbanisation de l'ensemble des ménages mais aussi des familles monoparentales et des célibataires. Ces derniers, que l'on nomme « petits ménages », ont des besoins particuliers en termes de logement, des petits logements urbains en location, qui sont incompatibles avec l'offre de logement existante en périurbain. De tout ceci découlent de nouvelles logiques résidentielles affectées par des besoins particuliers et un marché immobilier dont l'offre varie selon le degré d'urbanité. L'objectif de cette contribution est donc de comprendre les besoins des ménages et les trajectoires résidentielles qui en découlent. Pour répondre à ces questions, deux modèles ont été développés avec pour support les données issues de l'enquête logement Insee 2006. Le premier modèle s'intéresse aux facteurs qui poussent les

ménages à déménager. Le second modèle se focalise ensuite sur les trajectoires résidentielles des ménages ayant changé de localisation et permet de savoir pourquoi un ménage passe de l'urbain vers le périurbain et inversement.

Résultats : Sortir du périurbain : une trajectoire plus difficile avec l'âge

Tout d'abord grâce au premier modèle, nous retrouvons les 5 facteurs classiques de mobilité résidentielle que sont l'âge (cycle de vie), le revenu, le diplôme, les caractéristiques du logement et la structure du ménage. Il apparaît aussi que la précarité du ménage peut être un frein à sa mobilité résidentielle. Les petits ménages sont les plus mobiles mais aussi les plus précaires. Il apparaît finalement que les petits ménages sont davantage contraints dans leurs choix de mobilité et sont à la recherche de logements adaptés à leurs besoins. Le deuxième modèle permet dans un premier temps de retrouver la trajectoire résidentielle classique de la périurbanisation des ménages qui correspond à l'ascension de « *l'housing ladder* ». On trouve aussi que les petits ménages sont davantage attirés par les aménités urbaines. Dans un second temps, l'étude montre que les petits ménages ont une propension plus élevée que les autres ménages à quitter le périurbain. Il s'agit de la population la plus jeune qui a connu récemment une décohabitation. Pour les petits ménages dont la personne de référence est plus âgée, la probabilité de sortie du périurbain diminue. L'hypothèse faite ici est le rôle joué par la famille et les réseaux sociaux qui vont influencer les trajectoires résidentielles de ces ménages.

Enfin, pour ces ménages, il existe un risque de précarité : ils connaissent un éloignement au bassin d'emplois. La structure du marché immobilier tend à empêcher les ménages les plus précaires de se rapprocher du centre urbain. Une question soulevée par ce mémoire est de savoir quel est le risque pour un petit ménage s'il y a périurbanisation contrainte pour diverses raisons (famille, finances...). Le petit ménage vivra dans un logement inadapté, donc coûteux, et localisé loin des emplois. Il risque donc de connaître un appauvrissement de sa situation.

Les travaux ont fait l'objet d'une communication de Pierre Voyé « *Trajectoire résidentielle des espaces périurbains à l'épreuve des transformations sociales* », lors du séminaire de suivi des recherches PUCA-MSH, le 5 Septembre 2013 à l'Université de Bourgogne.

Benjamin MOTTE-BAUMVOL, 2013, « *Evolutions démographiques récentes et demande de logement dans les espaces périurbains* », séminaire PUCA, Paris La Défense, 3 octobre 2013.

Empiriquement, il a été observé que la croissance des milieux périurbains est alimentée par une mobilité résidentielle en provenance du centre urbain et du milieu rural. Bien que le solde migratoire de la grande couronne francilienne soit devenu négatif depuis 1999, la demande de logement n'a cessé d'augmenter sur ce territoire. En effet, en parallèle a eu lieu une forte croissance du nombre de ménages (+9%), ce qui est l'une des conséquences de la seconde transition démographique. La réduction de la fécondité, la baisse du nombre de mariages et l'augmentation du nombre de décohabitations conduisent à une réduction de la taille moyenne des ménages et donc à une multiplication du nombre de célibataires et des familles monoparentales, ci-dessous appelés petits ménages.

Quels sont les traits marquants du phénomène de périurbanisation des petits ménages ?

La croissance des petits ménages, phénomène connu en centre-ville, s'étend maintenant au milieu périurbain. Or, l'hypothèse utilisée est que le périurbain est le territoire par excellence des familles avec enfants, tandis que les petits ménages sont davantage attirés par l'urbanité. En effet, l'offre de logement en milieu périurbain est caractérisée par des logements plutôt de grande taille, et donc inadaptés aux petits ménages alors que l'urbanité offre des logements plus petits

et des aménités urbaines. **L'ancrage spatial** des petits ménages dans les espaces périurbains peut s'expliquer par l'histoire particulière du ménage en lien avec la séparation : recherche de **proximité familiale**, de la **proximité de l'école des enfants**, et finalement **coût du foncier relativement moins élevé dans le périurbain**.

La diversification des ménages en périurbain conduit à un questionnement sur les choix résidentiels des ménages : qui sont ces « petits » ménages ? Dans quels territoires périurbains se localisent-ils ? Dans quels logements vivent-ils ? Pour répondre à ces questions, les données utilisées sont celles issues du recensement de la population de 2006 et de l'enquête logement Insee de 2002 et de 2006.

Le recensement de la population montre une forte croissance du nombre de ménages (+28%) dans la grande couronne parisienne entre 1982 et 2006. Cette augmentation est portée par une très forte augmentation de la proportion des célibataires et des familles monoparentales dans la population. A l'opposé, la part des couples est passée de 62% à 45,9% sur cette même période. La croissance du nombre de petits ménages ne provient pas de la migration de ceux-ci vers les espaces périurbains mais bien de la décohabitation. **Les deux formes de décohabitation, que sont la séparation du couple et la décohabitation du domicile parental, sont le moteur de la croissance du nombre de petits ménages.** Cependant, ces ménages ont une plus forte propension à quitter le périurbain que les autres ménages.

- **Qui sont ces petits ménages ?** Concernant les questions résidentielles, il faut distinguer les familles monoparentales des célibataires et, parmi eux, distinguer les plus de 40 ans des plus jeunes. Les chefs de ménage des familles monoparentales sont de plus en plus souvent des divorcés et des séparés et de moins en moins des veufs. La caractéristique discriminante des familles monoparentales est leur caractère féminin.

Zoom « Le logement des petits ménages dans les espaces périurbains en France, analyse à partir des enquêtes logements (INSEE) 1984 et 2006 »,

Etude réalisée par Anaïs PIGNET, 2015, Laboratoire ThEMA, Université de Bourgogne.

La part des petits ménages, célibataires et familles monoparentales, passe de 27% en 1984 à 38,7% en 2006 dans les enquêtes logement. L'augmentation la plus forte chez les célibataires est celle des moins de 40 ans, qui passent de 17,1% en 1984 à 30,4% en 2006. Pour les familles monoparentales, l'évolution la plus forte est celle des 40-64 ans qui gagnent 3,1 points. Le logement typique d'un célibataire est un 2/3 pièces de moins de 40 m². Le logement typique d'une famille monoparentale est un 4 pièces de 60 à 79 m². Ces chiffres ont peu évolué entre 1984 et 2006, on peut toutefois noter l'augmentation de la part des célibataires dans des logements supérieurs à 40 m² ; alors que pour les familles monoparentales, la surface moyenne habitable diminue. Les changements de conditions de logement ont des impacts sur l'opinion des ménages. En 1984, les célibataires étaient 27% à qualifier leur logement de très insuffisant, contre 14,5% en 2006. En revanche, en 1984, les familles monoparentales sont en moyenne 7,5% à trouver leur logement insuffisant voire très insuffisant, alors qu'en 2006 elles sont 26,6%, soit une augmentation de 19 points. Dans cette étude on relève que dans les espaces périurbains, si les niveaux de départ sont différents pour les indicateurs étudiés, les évolutions sont similaires à celles enregistrées dans les autres espaces.

- **Où habitent-ils ?** Les célibataires se concentrent dans les zones à forte urbanité surtout s'ils sont jeunes. Les familles monoparentales sont bien plus dispersées dans les espaces périurbains. La part des couples diminue partout et surtout en milieu dense. **L'âge apparaît comme un critère fortement discriminant dans les choix de localisation** : les plus jeunes ont fortement tendance à quitter le périurbain alors que les plus de 40 ans sont plus susceptibles de s'y maintenir. Concernant le logement, on remarque que le **poids du logement est plus**

important pour les familles monoparentales et pour les célibataires. Dans l'ensemble, les petits ménages connaissent une plus forte instabilité résidentielle que les autres ménages. Il existe une **différence de mobilité résidentielle selon les territoires dans lesquels vivent les petits ménages.** Dans le périurbain, les petits ménages ont tendance à plus déménager que les autres ménages. Cependant, à la suite d'une séparation, les petits ménages propriétaires sont moins susceptibles de déménager que les autres petits ménages. Il existe pour ces petits ménages du périurbain deux forces contraires qui interviennent dans leurs choix résidentiels : d'un côté un attachement certain pour le périurbain et à l'opposé une préférence pour des logements plus adaptés à leurs besoins, généralement localisés en zone urbaine.

Que peut-on en déduire quant aux évolutions récentes et à l'inadéquation des logements ?

Entre 1980 et 2006, la taille moyenne des ménages est passée de 3,2 individus à 2,6. Du côté de l'offre de logement, le nombre moyen de pièces habitables est monté de 3,8 à 4.

Zoom : « La sous-occupation des logements (indice de peuplement Insee) dans les espaces périurbains en France, analyse à partir des enquêtes logements (INSEE) 1984 et 2006 »

Etude réalisée par Fabien BOFFY, 2015, Laboratoire THEMA, Université de Bourgogne

En 2006, le sous-peuplement représente la situation majoritaire en France. La sous-occupation accentuée est sous-représentée en milieu urbain tandis qu'elle est surreprésentée en espaces périurbain et rural. On assiste entre 1984 et 2006 à une diminution du phénomène en milieu urbain contrairement aux milieux ruraux et périurbains qui voient leur nombre de logements sous-occupés s'amplifier. 20% des sous-occupants sont locataires, contre 77% des sous-occupants qui sont propriétaires. La sous-occupation concerne avant tout des grands logements (> 80 m²), 80% des logements dépassant cette surface. Le sous-peuplement est surreprésenté chez les 45-75 ans, comptabilisant 59,5% des sous-occupants, alors que l'ensemble des situations affiche une moyenne de 43,4% pour cette classe d'âges. En revanche, les 15-29 ans et les 30-45 ans sont sous-représentés avec respectivement 5,6% et 24,8% en sous-occupation. La sous-occupation accentuée concerne pour moitié des ménages de 2 personnes, les célibataires représentant 1/4 de la catégorie et le dernier quart regroupant des ménages de 3 personnes ou plus. Les familles monoparentales et les ménages de plusieurs personnes sans famille sont largement sous-représentés dans le sous-peuplement des logements. Sans surprise, les ménages à faibles revenus sont sous-représentés chez les sous-occupants, correspondant à 22,4% de ces derniers contre 34,5% de la population générale. Les retraités composent près de 50% des ménages en sous-peuplement accentué.

En moyenne, plus de 83% des ménages en situation de sous-peuplement considèrent leurs conditions actuelles de logement satisfaisantes, contre moins de 45% des ménages en surpeuplement. En 2006, seuls 14% des ménages en état de sous-peuplement affichaient un désir de changer de logement, contre 50% chez les ménages en situation de surpeuplement.

Pour conclure, la progression de la part des petits ménages et l'hétérogénéité croissante de leurs situations brouillent le modèle du ménage « traditionnel » du milieu périurbain. Il en résulte une modification des trajectoires résidentielles pour les ménages du périurbain, avec une augmentation importante du nombre de petits ménages habitant dans des logements apparemment inadaptés à leurs besoins. **La construction de logements de taille intermédiaire permettrait de freiner l'étalement urbain en relocalisant les petits ménages dans des plus petits logements.**

Le Quatre Pages du PUCA : en préparation

Mobilités et interdépendance spatiale des espaces urbains et périurbains : conflits ou complémentarités ?

1.1.2. TRAVAUX ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE DEPLOYES GRACE AU THEME 1.1.

Les travaux de Pierre VOYE ont soulevé la question de la précarité énergétique pour les petits ménages et plusieurs rapports ont montré que le poids des dépenses énergétiques est le plus important dans les espaces périurbains du fait, d'une part, des types d'habitats (taille et âge des logements) et, d'autre part, des dépenses énergétiques liées aux modes de transport (véhicule individuel) qui vont impacter les coûts de transport domicile-travail.

Les transformations socio-économiques des espaces périurbains, les trajectoires résidentielles des ménages, les valeurs des logements et les dépenses énergétiques des ménages font l'objet de recherches dans le cadre de la thèse de Pierre VOYE « *Trajectoires résidentielles des ménages et approches spatialisées de la maîtrise de la demande d'énergie* » qui a démarrée le 1^{er} octobre 2014. La thèse est dirigée par Catherine BAUMONT.

Thèse : *Trajectoires résidentielles des ménages et approches spatialisées de la maîtrise de la demande d'énergie*

Mots clés : valeur verte, modèle hédonique spatial, formes urbaines, rénovation du bâti, comportements de consommation, hétérogénéité des préférences, politiques publiques.

Résumé : Les contraintes économiques et environnementales actuelles impliquent un besoin de maîtrise de la demande d'énergie du secteur résidentiel. La facture énergétique d'un ménage dépend des caractéristiques de son logement, de la localisation de celui-ci et des comportements de consommation du ménage. L'objectif de la thèse est de comprendre les relations entre trajectoires résidentielles, formes urbaines et maîtrise de la demande énergétique des ménages. Elle s'inscrit donc dans l'axe 5 du programme de recherche de l'Ademe : énergie, ville et société. Plus précisément il sera question d'identifier les verrous spatiaux à la réduction de la consommation énergétique en insistant sur les comportements de localisation résidentielle. Il s'agira de modéliser les conditions d'émergence de la valeur verte, de l'évaluer et d'étudier les effets des politiques publiques de rénovation dans un cadre de contraintes du marché immobilier et de comportements des ménages. Pour parvenir à ces résultats, les approches mobilisées seront celle de l'économie urbaine et de l'économétrie spatiale.

La recherche doctorale comprend des éléments transversaux aux thématiques 1.2 (rénovation des logements et logement abordable) et 1.4 (ségrégation urbaine et rénovation des logements).

Plusieurs communications sont issues des recherches menées dans le cadre de la thèse :

Pierre VOYE et CATHERINE BAUMONT, 2015, « *Valeur verte dans l'immobilier : Matériaux pour une méta-analyse* », Journées « Energies et Territoires », Maison des Sciences de l'Homme, Université de Bourgogne, Dijon, 15-16 Octobre 2015

PIERRE VOYÉ, 2015, « *Household's production theory, energy consumption and choice of location* », Journées « Energies et Territoires », Maison des Sciences de l'Homme, Université de Bourgogne, Dijon. 15-16 Octobre 2015

PIERRE VOYE, 2015, « *Modélisations hédoniques de la valeur verte : premiers résultats* », 1ères rencontres du réseau transition, Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, Université de Bourgogne, Dijon, 26 Novembre 2015.

PIERRE VOYE, CATHERINE BAUMONT et Masha Maslanskaïa-Pautrel, 2016, « *Evaluation par la méthode des prix hédoniques de la valeur verte des biens immobiliers dans la zone urbaine de Dijon* ». Workshop Environnement, territoire et milieu Urbain : regards croisés, Granem, Université d'Angers, 6 Décembre 2016.

Les travaux menés dans le cadre de la rédaction du 5^{ème} rapport de l'Observatoire Des Territoires « *Qualité de vie, habitants, territoire : Rapport de l'Observatoire des Territoires 2014* », ont été réalisés par Luc CARPENTIER (MSH Dijon) sous l'encadrement de Dominique Bonnans et Vivien Roussez pour la DATAR (devenu CGET) et de Catherine Baumont pour le LEDi.



Dans un premier temps les travaux se sont orientés vers une étude de la littérature autour des notions de bien-être et de cadre de vie parmi lesquelles on retrouve notamment le rapport Stiglitz, Sen, Fitoussi « Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social ». Par la suite, il a été question d'étudier les migrations pendulaires et migratoires pour la rédaction du rapport. Pour cela une base de données a été construite à partir des fichiers détails de l'INSEE. L'exploitation de la base de données a permis de produire des *cartographies sur les flux des migrations pendulaires et sur les migrations résidentielles des populations de 18 à 25 ans et supérieurs à 65 ans*. Les résultats peuvent être consultés dans le rapport.

THEME 1.2. LES SOLIDARITES ET LE LOGEMENT : NOTIONS, EVOLUTIONS, ENJEUX, OFFRE ET DEMANDE

Responsables : Caroline Bugnon et Martine Barre-Pépin (jusqu'en octobre 2013), laboratoire Credespo, Université de Bourgogne.

Contributeurs : Martine Barre-Pépin, Catherine Baumont (LEDi, équipe ETE), Caroline Bugnon, Christelle Coutant-Lapalus, Amaury Ponce-Barra (LEDI, équipe ETE), Pascale Yapi-Agnia (MSH Dijon).

Les tensions économiques créent des contraintes fortes sur l'accès au logement : augmentation des loyers et des prix, conditions d'accès au crédit, situations précaires, augmentation des coûts de construction, dissociation des lieux de travail et des lieux de résidence... Par ailleurs, à l'heure où de nombreux ménages subissent une paupérisation croissante, la hausse du chômage et la cherté de la vie, le coût du logement pèse de tout son poids sur le budget des familles à bas revenus ou appartenant à la classe moyenne. Les transformations sociales (cf. Thème 1.1) peuvent précipiter un ensemble de ménages dans des difficultés financières (éclatement de la cellule familiale, vieillissement démographique...) ayant des conséquences sur leurs conditions de logement.

D'importants dispositifs juridiques, économiques et sociaux sont destinés à lutter contre les difficultés rencontrées par les ménages pour accéder à un logement ou s'y maintenir. Les effets des politiques publiques du logement et de l'habitat sont en jeu et mettent en cause l'efficacité de divers instruments, contraignants ou incitatifs, élaborés depuis 1990 par les pouvoirs publics. Les notions de solidarité et de responsabilités ont été plus précisément au cœur de ce travail.

Les recherches réalisées permettent de présenter les dispositifs juridiques de solidarités et leurs modalités d'application, réalisées ou à envisager, en apportant un éclairage économique. L'objectif a été clairement faire dialoguer juristes et économistes sur la problématique du logement, et bien souvent à ce stade du « mal-logement » puisque des dispositifs de solidarités sont mobilisés ou invoqués pour permettre d'améliorer les conditions de logements. Quelles sont les populations les plus concernées ? Quelles sont les contraintes à la mise en place de ces solidarités ? Sont-elles à rechercher exclusivement du côté du marché du logement ? Quels sont les dispositifs à mettre en œuvre et avec quels acteurs ? Si le logement social est souvent évoqué et concerné, les travaux ont plutôt été consacrés à la question du logement abordable ainsi qu'à des formes alternatives d'occupation des logements, comme le logement partagé. Dès lors, les notions de solidarité et les conditions de « partage » ont été précisées, telles que traitées par le droit. Le cas du logement intergénérationnel a par ailleurs fait l'objet d'une étude approfondie, destinée à en préciser les enjeux et à en retracer les évolutions.

TRAVAUX ET PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES DU THEME 1.2.

Six publications d'articles émanent directement du programme, par les recherches écrites et présentées lors des deux séminaires (17 mai 2013 et 24 septembre 2014) et par les extensions et nouvelles réflexions qu'elles ont déclenchées. Par ailleurs, les travaux présentés par Ingrid Fourny et Julien Salingue (Université catholique de Lille, CRESGE) « *Le logement intergénérationnel : évaluation de l'offre et de la demande potentielle* » lors du séminaire du 24 septembre 2014, ont suscité la réalisation d'une étude sur le phénomène du logement intergénérationnel. L'étude confiée à une ingénieure d'étude avait pour objectif d'établir un diagnostic de ce dispositif auprès des acteurs concernés pour

apprécier son développement et ses évolutions. Enfin, un Quatre Pages du PUCA est en cours de rédaction.

Martine BARRE-PEPIN, 2013, « Quelles solidarités pour le logement », *Droit et ville*, IEJUC de Toulouse, n° 75/2013.

Cet article reprend avec certains remaniements l'introduction au séminaire « *Les solidarités, le logement abordable et le logement partagé : entre dispositifs juridiques et modèles économiques* »,² organisé au PUCA le 17 mai 2013.

Caroline BUGNON, 2014, « Loi ALUR : quelles interférences sur le logement social et le DALO ? », *La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales* n° 37, 15 Septembre 2014, 2260.

Résumé : Adoptée dans un contexte de crise économique et sociale conjugué à un déficit de logements adaptés à la demande, la loi ALUR porte des évolutions significatives relatives au logement social et au dispositif DALO. Le législateur encourage notamment la mise en place de partenariats innovants afin de déclencher une dynamique de production de logement social en adéquation avec les besoins exprimés à l'échelle des territoires. L'intercommunalité est confortée dans son rôle de chef de file pour la coordination et l'animation d'une politique territoriale de l'habitat. À cette dynamique, s'ajoute un renforcement des dispositifs d'accompagnement des demandeurs de logement social ou faisant valoir leur droit au logement opposable. Seule ombre au tableau : les évolutions législatives se révélant pour certaines à double tranchant, il n'est pas certain que les acteurs concernés se saisissent de ces outils, faisant ainsi courir le risque que bon nombre des dispositions de la loi demeurent lettre morte.

Caroline BUGNON, 2015, « Le rôle des partenariats public-privé dans la production du logement social », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n°5 septembre-octobre 2015, 1255.

Résumé : L'ambition de cette contribution était de répondre à la problématique suivante : la recherche de partenariats entre opérateurs publics et privés peut-elle apparaître comme une solution crédible pour favoriser la production du logement social et ainsi réconcilier les attentes sociales et la maîtrise des finances publiques ?

Entendu comme la mutualisation de moyens et de compétences afin de réaliser une œuvre commune grâce à un partage des ressources, des risques et des bénéfices, le partenariat entre opérateurs publics (organismes d'Hlm, collectivités territoriales, établissements publics, etc.) et opérateurs privés (propriétaires fonciers ou immobiliers, aménageurs, architectes, urbanistes, promoteurs, constructeurs, etc.) est aujourd'hui fortement identifié comme étant une initiative crédible et inéluctable.

Produire un logement abordable suppose en effet d'agir sur tous les facteurs de coût – foncier, construction et fonctionnement- afin de réduire le poids de la charge foncière dans les projets, réduire le coût de la construction, contourner les méfaits d'une inflation normative qui participe à la complexité des opérations et par conséquent à la cherté du logement, mieux répondre à la diversité des besoins sociaux tout en prenant en compte la mixité sociale, le renouvellement urbain et la maîtrise de l'urbanisation. Or bon nombre des solutions préconisées pourraient se traduire par la mise en place d'un partenariat public-privé, en tant que levier utile pour optimiser l'économie des projets, favoriser le montage d'opérations mixtes et proposer une offre diversifiée de logements.

La première partie de la contribution a pour objet d'exposer les avantages des partenariats susceptibles d'être mis en place. Une distinction est opérée entre les partenariats institutionnels qui supposent la création d'une entité juridique disposant d'une personnalité morale propre, et les partenariats conventionnels qui se traduisent par la conclusion d'un contrat entre les parties. Parmi les structures institutionnelles identifiées, figurent notamment la société d'économie mixte locale, la société d'Hlm ou la SCIC-Hlm. Les relations contractuelles entre opérateurs publics et privés se traduisent quant à elles par la conclusion d'une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bail emphytéotique administratif ou enfin d'un marché de conception-réalisation.

² L'introduction est reproduite dans le rapport d'activité du programme de juillet 2014.

Pour autant, la mise en place de partenariats innovants pose d'inévitables difficultés d'ordre juridique et culturel. Parmi les craintes des opérateurs, figure notamment la transposition, dans la législation française, du droit de l'Union européenne. Il est en effet reproché à ce dernier de complexifier les règles de passation des contrats de partenariat et les règles de création de sociétés juridiques nouvelles. Ainsi, l'objet de la deuxième partie de l'article est de dresser un état des lieux de la législation européenne afin de permettre aux opérateurs du logement social de se saisir des outils juridiques mis à leur disposition tout en se familiarisant aux règles européennes de mise en concurrence.

Caroline BUGNON, 2015, « Le contrôle de l'État sur la production du logement social par les communes : une main de fer dans un gant de velours », *La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales* n° 37, 14 Septembre 2015, 2262.

Résumé : La territorialisation de la politique du logement social n'a pas traduit un désengagement de l'État de la production du logement social mais une diversification de ses modes d'action. En effet, se développent, de façon concomitante, un resserrement toujours plus rigoureux des règles qui régissent la production du logement social par les communes et un mouvement vers l'assouplissement de ces mêmes règles à travers la prise en compte de la diversité des besoins en logement exprimés à l'échelle des territoires. De la confrontation entre ces deux dimensions, naît un nouvel équilibre dans l'action publique, entre les municipalités et l'État, ce dernier étant à la fois régulateur de la production du logement social par les communes et animateur des politiques locales de l'habitat. Ainsi, l'État est avant tout régulateur : au nom de la solidarité nationale et de la mixité sociale, il érige la lutte contre la ségrégation urbaine en véritable injonction à destination des communes et veille à son application par différents mécanismes d'inspection. Cependant, le sens donné à l'action étatique doit être concilié avec la nécessaire prise en compte du principe de la libre administration des collectivités territoriales. À cette fin, l'État assume un rôle d'animation des politiques locales de l'habitat grâce à la contractualisation des objectifs qu'il a lui-même fixés.

Caroline BUGNON, commentaire du titre II de la loi « Égalité et citoyenneté », promesse de publication au sein de la revue *La Semaine Juridique Administration et Collectivités territoriales*.

Christelle COUTANT-LAPALUS, 2013, « Cotitularité et solidarité : règles légales et outils conventionnels du logement locatif partagé », *Loyers et Copropriété*, septembre 2013, n°9.

Résumé : Face à la pénurie de biens offerts à la location dans certaines zones tendues, face au poids financier toujours plus important du logement dans le budget d'un ménage, partager un logement loué, que ce soit par choix ou par nécessité, apparaît comme une réponse matérielle et économique possible. Le logement locatif partagé appréhendé au sens large peut revêtir de multiples formes : hébergement à caractère privé, prêt d'un local à usage d'habitation ou encore sous-location, mais seule la colocation crée un véritable partage locatif, au sens strict du terme, en ce qu'elle confère des prérogatives de nature identique aux occupants sur le bien loué. Or, cette forme de logement locatif partagé qu'elle concerne des occupants liés par des obligations civiles, conjugales ou familiales, ou dépourvus de tout lien préalable, ne peut, sur un plan juridique, fonctionner correctement sans les notions de cotitularité et de solidarité. Cette étude a pour finalité de démontrer dans une première partie que la protection légale reste limitée : en 2013, date de rédaction de l'article, le droit français ne reconnaissait qu'aux seuls couples mariés la cotitularité de plein droit du bail d'habitation, alors qu'il a étendu aux partenaires liés par un pacte civil de solidarité (Pacs) l'obligation solidaire de paiement des loyers et des charges locatives. Depuis le législateur est intervenu pour permettre aux partenaires liés par un pacs d'être cotitulaires du bail. La seconde partie de l'étude montre que la cotitularité et la solidarité conventionnelles sont risquées. Dès la formation du contrat, voire en cours d'exécution, bailleurs et locataires, ou candidats locataires, peuvent s'accorder sur l'insertion dans le contrat de bail d'habitation d'une clause de cotitularité et/ou d'une clause de solidarité. Cependant, à la différence de la cotitularité légale, la portée de la cotitularité conventionnelle apparaît fortement limitée. Quant à la solidarité conventionnelle, elle présente des dangers qui ne sont pas toujours bien mesurés pour les copreneurs. De nouveau, depuis la rédaction de cette étude le législateur est intervenu pour créer des règles spécifiques à la colocation (L. 6 juillet 1989, art. 8-1)

Christelle COUTANT-LAPALUS, 2014, « Le logement locatif partagé confronté au régime des baux d'habitation », *Droit et ville* 2014, p. 267.

Résumé : L'instauration, le fonctionnement comme l'extinction de toutes formes de logement locatif partagé lorsqu'il s'agit de la résidence principale se trouvent nécessairement confrontés au régime impératif de la loi du 6 juillet 1989. Il convenait de se demander si cette loi est un outil de développement du logement locatif partagé ou, au contraire, si elle constitue un frein à ces nouvelles formes d'habitat. Afin de répondre à cette interrogation, cette étude a pour objet dans un premier temps, de dresser un état des lieux de l'influence du régime des baux sur le logement locatif partagé, puis, dans un second temps, de tirer les enseignements de ces constats et de proposer des évolutions du régime des baux en faveur du développement du logement locatif partagé.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'analyse de l'influence du droit et plus spécifiquement du régime des baux sur le logement locatif partagé est double. Ce régime se révèle parfois être un facteur de développement et peut être qualifié de levier du logement locatif partagé, mais il est également des hypothèses dans lesquelles il constitue un véritable frein à ces nouvelles formes d'habitat. Les exemples de la sous-location ou de la location interfamiliale montrent qu'il est difficile de concilier des besoins spécifiques et des mesures impératives qui n'ont pas été créées pour ces besoins. A l'inverse, les évolutions apportées à la colocation montrent que le droit peut participer au développement du logement locatif partagé, il est dès lors possible de formuler des propositions d'évolutions du régime des baux d'habitation en vue de favoriser le développement du logement locatif partagé.

Face au constat dégagé, à savoir que le régime des baux peut être aussi bien un levier qu'un frein au développement du logement locatif partagé, deux approches se sont dégagées. La première consiste à exclure le logement locatif partagé du champ d'application du régime impératif des baux d'habitation, la seconde à aménager ce régime impératif afin de l'adapter aux nouvelles formes d'habitat locatif partagé.

Pascale YAPI-AGUIA, Catherine BAUMONT, Christelle COUTANT-LAPALUS, 2016, « Le logement intergénérationnel : enjeux et évolution », Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, Université de Bourgogne, 36 pages + Annexes.

Résumé : Le logement intergénérationnel correspond à l'hébergement des jeunes par des seniors, dans leur propre logement moyennant une contrepartie qui peut être financière ou non. Outre l'objectif de prévenir l'isolement des personnes âgées, il permet de faire face aux problèmes de logement que rencontrent les jeunes (manque de logement dans les zones urbaines et universitaires, augmentation du montant des loyers...) d'une part et, il favorise, d'autre part, la lutte contre la sous-occupation de grands logements le plus souvent occupés par des seniors. Le logement intergénérationnel s'est beaucoup développé en France au cours des 10 dernières années et constitue un levier important d'amélioration de l'adéquation des offres et des demandes de logements locatifs des personnes âgées et des jeunes. *Il serait donc important de s'interroger sur le rôle et les modalités d'un tel dispositif.*

Notre étude a consisté, dans un premier temps, à appréhender ce que le logement intergénérationnel représente en termes d'offre et de demande de logement concernant les seniors et les jeunes ; mais aussi à s'interroger sur sa dimension sociale. Dans un second temps, l'étude a permis de déceler les avantages et les freins du dispositif afin de proposer des pistes pour conforter, repenser et/ou réinventer le dispositif actuel.

Comprendre ce qu'implique le logement intergénérationnel suppose qu'il faudrait interagir avec plusieurs acteurs, à savoir :

-Les associations qui jouent un rôle fondamental dans la mise en place et dans le fonctionnement du dispositif en construisant une série d'étapes structurées qui permettent d'aboutir à une relation de vie harmonieuse entre la personne âgée et la jeune personne.

-Les acteurs institutionnels qui rencontrent des thématiques liées au logement intergénérationnel dans le cadre de leurs activités et qui ont une forte influence dans le domaine du logement. Ceci dans le but d'avoir leurs perceptions et leurs avis en ce qui concerne le dispositif.

Notre entrée sur la question du logement intergénérationnel s'est réalisée sur la base d'une recherche documentaire complétée par des entretiens et la proposition de questionnaires.

La recherche documentaire s'est effectuée à partir des travaux du Centre de Recherches Economiques, Sociologiques et de Gestion de l'Université Catholique de Lille sur Le logement intergénérationnel³. Cette étude analyse les contours du logement intergénérationnel et identifie les acteurs concernés conduisant ainsi à la mise en place des entretiens et du questionnaire pour la collecte des données.

Au total 12 associations et 5 acteurs institutionnels ont été interrogés, ce qui nous a permis de recueillir des informations importantes dans le cadre de l'étude.

L'enquête réalisée montre que le logement intergénérationnel est un dispositif qui évolue progressivement et surtout en fonction des besoins de la population d'un territoire. Cette évolution est due à plusieurs facteurs, à savoir :

-L'engagement de certains acteurs institutionnels comme la Caisse Allocation Familiale, les conseils généraux... pour certains projets qui touchent l'intergénérationnel,

-Au professionnalisme remarquable des associations qui fonctionnent en réseau, mutualisent leurs savoir-faire et leurs expériences pour mieux mettre en avant le projet.

Cependant, le contexte juridique du logement intergénérationnel reste assez flou car aucune loi actuelle ne régit concrètement le dispositif. Hormis le cadre législatif, le logement intergénérationnel se heurte à quelques obstacles : ce sont entre autres la réticence des seniors de recourir au dispositif, mais aussi de nouveaux projets d'habitats intergénérationnels qui remettent en question le dispositif.

Pour conclure, le logement intergénérationnel peut être considéré aujourd'hui comme une solution relativement partielle au problème de logement des jeunes. Cependant, il reste une solution pour lutter contre l'isolement des personnes âgées à domicile et retarder ainsi leur entrée en maison de retraite. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour l'amélioration du dispositif. Il faudrait donc une réelle implication de certains acteurs particulièrement les bailleurs sociaux afin de pouvoir développer le dispositif dans le parc de logement social. Il serait par ailleurs pertinent que de réelles mesures financières soient mises en place par les pouvoirs publics pour encourager le logement intergénérationnel.

Le Quatre Pages du PUCA : en préparation

Le droit protecteur et l'habitat : Entre développement de nouvelles pratiques et mécaniques économiques

³ Le logement intergénérationnel : Evaluation de l'offre et de la demande potentielle Rôle des politiques publiques, CRESGE (Centre de Recherches Economiques, Sociologiques et de Gestion), Université catholique de Lille, 2010, http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/dossier_132_-_le_logement_intergenerational.pdf, consulté le 7 avril 2015

THEME 1.3. DYNAMIQUES RESIDENTIELLES : AGGLOMERATION, MIGRATIONS ET AMENITES ENVIRONNEMENTALES

Responsable : Cécile Detang-Dessendre, Laboratoire Cesaer, UMR Inra, AgroSup Dijon

Contributeurs : Cécile Detang-Dessendre

Le rôle des aménités environnementales dans les processus migratoires (migrations urbain-rural, migrations entre agglomérations) sera analysé à l'aune des questions suivantes :

- 1/ la question des effets de rétroaction dans la mesure où l'occupation plus importante ou plus dense d'un espace attractif peut conduire à une dégradation de sa qualité environnementale,
- 2/ la question pour les ménages des arbitrages entre aménités environnementales et marchés de l'emploi,
- 3/ la question pour le développement des territoires des interactions entre aménités environnementales et activités économiques, notamment concernant les qualifications des migrants,
- 4/ la question de la diffusion spatiale des externalités environnementales (nuisances en l'occurrence : pollution et flux de population par exemple) entre les espaces,
- 5/ les aménités environnementales peuvent aussi sous-tendre des processus migratoires entre les territoires ou des mobilités au sein des espaces urbains à l'origine d'effets d'éviction de certaines populations des espaces valorisés par les aménités environnementales.

Ce thème, considéré comme en émergence au cours du programme a fait l'objet d'une présentation dans le séminaire de suivi du programme (27 mars 2014), puis de l'organisation du séminaire « *Migrations domestiques et internationales : impacts sur le marché foncier* » au PUCA le 8 avril 2016.

Lors du séminaire de suivi des recherches du 27 mars 2014, Cécile DETANG-DESSENDRE a présenté une recherche déjà réalisée sur les migrations résidentielles et publiée dans la Revue *Regional Science and Urban Economics*. Le projet est d'appliquer cette étude au cas français en adaptant la méthodologie aux spécificités françaises, notamment en ce qui concerne les comportements et les freins à la mobilité en distinguant les propriétaires et les locataires. Ce type de travail sur le cas français est également important en termes de politiques économiques dans la mesure où les migrations résidentielles sont fortement impactées par tout un système d'instruments spécifique à la France. Il apparaît par ailleurs important de se focaliser sur le rôle des aménités environnementales sur les migrations résidentielles en définissant, à l'échelle de la France et des mobilités recensées dans les enquêtes « mobilités » de l'Insee, ce que peut revêtir ce concept.

Lors du séminaire du 8 avril 2016, Cécile DETANG-DESSENDRE a présenté les résultats d'une recherche sur « Le rôle des aménités climatiques dans les choix de localisation résidentielles en France ».

Nous rappelons également que le rôle des aménités environnementales en tant que déterminant choix de localisation résidentielle fait l'objet du thème 2.5.

THEME 1.4. SEGREGATION SPATIALE ET ECONOMIQUE DANS LES ESPACES URBAINS

Responsable : Rachel Guillain, laboratoire LEDI, équipe Economie-Territoire-Environnement, UMR CNRS, Université de Bourgogne

Contributeurs : Fanny Alivon (équipe ETE – LEDi), Catherine Baumont (équipe ETE – LEDi), Rachel Guillain (équipe ETE – LEDi), Camille Grivault (MSH et LEDi)

La ségrégation urbaine pèse sur le fonctionnement de la société, le bien-être des personnes et le bien-être collectif, sur l'efficacité d'ensemble du système économique. L'absence d'intégration sociale des zones urbaines défavorisées a un coût non négligeable. Des schémas de ségrégation urbaine trop marqués induisent des tensions entre les individus ou groupes sociaux, l'existence de forces productives inactives révélée par les défauts d'appariement sur le marché de l'emploi et le détournement d'une partie des ressources pour prendre en charge les dysfonctionnements sociaux (police, justice, éducation prioritaire...).

L'analyse économique des disparités spatiales est un domaine de recherche reconnu du Laboratoire d'Economie de Dijon. Dans le cadre du programme, les recherches réalisées dans ce thème s'appuient sur un ensemble de travaux dont le fil directeur est l'évaluation de l'impact des politiques publiques de renouvellement urbain et de lutte contre la ségrégation urbaine. La question des politiques éducatives a été plus particulièrement traitée.

Les liens entre la ségrégation urbaine et le logement social font l'objet de développement dans le thème 2.4. du programme. Le rôle du logement, non plus seulement social, est plus particulièrement abordé dans le cas des politiques de renouvellement urbain et des travaux prolongeant la recherche publiée dans la revue économique en 2016, seront développés en lien avec la théorie des cycles urbains. Cette orientation permet de faire jouer à l'état de dégradation du logement un rôle quant aux dynamiques de ségrégation : les classes aisées délaissant les logements anciens dégradés pour des logements neufs ou rénovés. La transition énergétique et son corollaire en terme de rénovation massive des logements constitue de fait un angle d'approche non encore étudié quant à l'impact de la transition énergétique sur la ségrégation urbaine.

L'ensemble des travaux sont synthétisés dans les deux parties suivantes.

1.4.1. Travaux et productions scientifiques du Thème 1.4.

1.4.2. Essaimage des travaux du Thème 1.4

1.4.1. TRAVAUX ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE DU THEME 1.4.

Les recherches ont fait l'objet de publications et de communication dans les conférences à audience internationale. On peut souligner la publication de 4 articles dans des revues à comité de lecture et la coordination d'un numéro spécial de la Revue Economique (classée en rang 2 par le CNRS) consacrée aux ségrégations spatiales.

Outre les deux séminaires organisés au PUCA, les 20 mars 2014 et 21 septembre 2015, une journée thématique « Les ségrégations urbaines » a été organisée à Dijon le 16 décembre 2014.

Co-financée dans le cadre du programme PUCA avec le Conseil Régional de Bourgogne, **la thèse de Fanny Alivon** a été soutenue le 14 décembre 2016.

Fanny ALIVON, 2016, « La ségrégation spatiale et économique : Une analyse en termes d'emploi et d'éducation dans les espaces urbains », thèse de doctorat sous la direction de Rachel Guillain, soutenue le 14 décembre 2016 à l'Université de Bourgogne.

Résumé : *Les villes ne sont pas des territoires homogènes : certains quartiers concentrent les richesses et sont exempts de difficultés socio-économiques alors que d'autres concentrent de manière cumulative les difficultés telles que le chômage, la précarité, l'exclusion ou la délinquance. Ces fractures sont le reflet de la ségrégation urbaine, c'est à dire l'inscription spatiale des inégalités socio-économiques, dont l'importance peut être montrée en France à travers les indices de dissimilarité s'élevant à 0,1388 à Lyon, 0,1539 pour Paris et jusqu'à 0,2075 à Marseille. Bien que ces indices puissent sembler relativement faibles comparativement à ceux observés dans les villes Nord-Américaines, il n'en demeure pas moins que cette ségrégation a des implications coûteuses pour la société française. En effet, la concentration de difficultés socio-économiques dans certains quartiers des grandes villes entraîne un mal-être profond des populations qui se manifeste régulièrement lors d'émeutes et de crises dans les banlieues. Ainsi, de par le caractère cumulatif de la ségrégation qui vient impacter les individus dans différents aspects de leur vie (logement, emploi, éducation, intégration, etc.), il existe une nécessité d'intervention publique pour lutter contre ce phénomène. Dans ce sens, de nombreuses actions ont été menées dès les années 1970 dans le cadre, entre autre, de la politique de la Ville. Pour autant, malgré des renouvellements réguliers, des adaptations et des changements d'orientation, les villes restent marquées par la ségrégation et par un accroissement des inégalités. Dans ce contexte, le cœur de cette thèse s'interroge sur les origines, les évolutions et surtout les raisons de la pérennité de ce phénomène malgré tous les efforts mis en œuvre pour contrer ce processus. Ainsi, trois objectifs sont poursuivis dans cette thèse : il s'agit de s'interroger sur (i) la caractérisation et l'explication de l'apparition de structures urbaines ségréguées, (ii) le lien entre ségrégation et relation des habitants au marché du travail et (iii) le lien entre ségrégation et éducation.*

Dans un premier temps, cette thèse se place dans le cadre de l'Économie Urbaine et plus particulièrement des modèles microéconomiques de choix de localisation et d'équilibre urbain étendus à des populations et des espaces hétérogènes. Il ressort de ces modèles que la ségrégation est un équilibre urbain de long terme stable et efficace, résultant des arbitrages individuels entre distance au centre et taille du logement dans un espace comportant des aménités différenciant selon le lieu.

Dans un deuxième temps, cette thèse s'intéresse au lien entre ségrégation urbaine et emploi. Ce lien est explicité dans la littérature, à la fois théorique et empirique, à travers trois canaux principaux. Tout d'abord, par la concentration de populations homogènes dans différents quartiers, la ségrégation permet d'expliquer les disparités intra-urbaines de chômage. Dans ce sens, les individus les moins éduqués, ceux sans expérience professionnelle, les femmes et les minorités ethniques ont des chances d'emploi plus faibles de par leur productivité (théorie du capital humain et du signal) ou de par des pratiques discriminatoires. Ensuite, la distance séparant les individus des emplois a un rôle préjudiciable sur leur chance d'être en activité. En effet, il existe une relation négative entre la distance aux emplois avec l'intensité et l'efficacité de la recherche. Enfin, l'espace est également le lieu des interactions individuelles venant conditionner de manière directe (effets de pairs, effets de réseaux) et de manière indirecte (effets de quartier) les chances d'emplois des individus. Une étude empirique a été menée afin de tester l'existence de ces différents effets à une échelle infra-communale dans le cadre de l'aire urbaine d'Aix-en-Provence – Marseille. Pour cela, un modèle de choix discret des probabilités d'emploi des jeunes vivant chez leurs parents a été estimé en fonction de caractéristiques individuelles, du lieu de résidence mais aussi de distance aux emplois. Il ressort de ces estimations que, de manière standard en économie du travail, les femmes, les immigrés et les personnes ayant de faibles niveaux de qualification connaissent des probabilités d'emploi plus faibles. Cette étude confirme également l'influence négative de la distance géographique aux emplois. Enfin, il ressort de cette estimation un rôle fondamental des effets de quartiers, le lieu de résidence venant diminuer de jusqu'à 17 points de pourcentage les probabilités d'emploi des jeunes vivant dans les quartiers très défavorisés, comparativement à ceux vivant dans les zones les plus favorisées.

Dans un troisième temps, cette thèse s'intéresse au rôle des politiques publiques de lutte contre la ségrégation dans le cadre éducatif. L'objectif de ces politiques publiques éducatives compensatoires est, sur la base de la discrimination positive, de réduire les écarts de réussite entre élèves issus de milieux défavorisés et ceux issus d'environnement plus aisés mais également de contrer le processus de reproduction sociale. Ces politiques d'envergure sont aujourd'hui vivement critiquées. Cette thèse s'interroge sur la véracité de ces critiques à travers une revue critique des évaluations économétriques de ces politiques et permet la formulation de préconisations. Dans la lignée de cette revue de la littérature, une étude empirique a été menée pour évaluer l'effet de la politique de la Ville sur le redoublement et les choix d'orientation des collégiens d'Ile-de-France. La mobilisation de l'évaluation économétrique, par la méthode de régression sur discontinuité, a permis d'estimer que la politique de la Ville présente un effet positif en diminuant le taux de redoublement mais échoue dans son ambition d'ouverture à des parcours scolaires diversifiés.

En résumé, cette thèse fournit une explication de l'apparition de la ségrégation urbaine qui semble inéluctable dans les espaces urbains. Elle fournit également un ensemble de preuves théoriques et empiriques de l'influence de cette dernière sur les relations à l'emploi et à l'éducation des habitants de ces villes venant fournir une explication à la perdurance de la ségrégation dans les villes.

Fanny ALIVON, Evaluations of compensatory educational programs: what lessons have to be learned? – Soumis à *Education Economics*

Abstract : This paper is interested in compensatory educational programs over the world, which are regularly criticized. We investigate the lessons to be learned from the econometric evaluations of such programs. The conclusions are not straightforward: the consequences of those programs are not related to any specific application, but those policies exhibit differentiated effects conditional upon school characteristics (such as size of the establishment in the program) and student characteristics (such as age or initial abilities). Through this overview, we establish a set of methodological suggestions and recommendations for improving the evaluation and the efficiency of compensatory educational programs.

Cette recherche a été présentée aux conférences et journées d'études suivantes :

- 11^{ème} conférence annuelle TEPP – « Territoires, espaces et politiques publiques » - Nantes - 25-26 septembre 2014
- Atelier Doctoral LEDi-CESAER – Dijon – 17 avril 2014
- Séminaire « Ségrégation urbaine et éducation. Quels enjeux pour les politiques publiques ? » séminaire du PUCA-MSH – Paris – 20 mars 2014

Fanny ALIVON et Rachel GUILLAIN, « Urban segregation and unemployment: A case study of Marseille », soumis et en révision à *Regional Science and Urban Economics*

Abstract : In this paper, we study the effects of the spatial organization of the city of Marseille on unemployment there. More specifically, differences in the characteristics of the residential population induce urban stratification with the result that urban structure may affect the likelihood of unemployment. In order to evaluate the effects of spatial structure on unemployment, we implement a spatial probit model to reveal the employment probabilities of young adults still living with their parents. Our results support the hypothesis that living in or near a deprived neighborhood increases the likelihood of unemployment.

Cette recherche a été présentée aux conférences et journées d'études suivantes :

- 15th International Workshop on Spatial Econometrics and Statistics – Orléans – 26-27 mai 2016
- 64th Annual Meeting of the French Economic Association (AFSE) – Rennes – 22-24 juin 2015
- Journée thématique « Les ségrégations urbaines » – LEDi-CESAER – Dijon – 16 décembre 2014
- 61st North American Meeting of the RSAI – Washington DC – 12-15 novembre 2014

Catherine BAUMONT, 2016, « Les inégalités territoriales : entre permanence et émergences de nouvelles fractures », colloque « *Penser et combattre les inégalités et les discriminations* », Dijon, 16 décembre 2016.

Catherine BAUMONT et Diego LEGROS, 2013, « Nature et impacts des effets spatiaux sur les valeurs immobilières : Le cas de l'espace urbanisé parisien », *Revue Economique*, 64(5), septembre 2013, 911-948.

L'impact des politiques publiques de renouvellement urbain sur les valeurs immobilières, via notamment l'évaluation hédonique, est une manière assez courante dans la littérature, d'apprécier les effets de la ségrégation. La recherche « *Nature et impact des effets spatiaux sur les valeurs immobilières. Le cas de l'espace urbanisé francilien* » de Catherine BAUMONT et Diego LEGROS, pose⁴ « *d'entrée l'organisation spatiale urbaine comme un déterminant des prix immobiliers. Les concentrations et les inégalités spatiales se traduisent sous formes d'effets spatiaux, en termes d'autocorrélation spatiale, d'hétérogénéité spatiale et de diffusion. Ces effets spatiaux sont présents aussi bien au niveau de la distribution des valeurs immobilières que des distributions des caractéristiques sociales et économiques des habitants. En présence d'effets spatiaux, les estimations par les MCO d'un modèle hédonique ne sont pas fiables. L'utilisation des méthodes de l'économétrie spatiale permet de corriger ce problème et produit des estimations des impacts de l'organisation spatiale sur les prix. Les auteurs montrent dans un premier temps que la prise en compte de variables d'accessibilité et de variables de voisinage n'est pas suffisante pour capter les déterminants spatiaux des prix: si l'impact des interactions spatiales n'est ni pris en compte ni estimé. L'étude empirique porte sur Paris et la Petite Couronne et les variables de voisinage sont construites à l'échelle des IRIS. Un ensemble d'analyses exploratoires de données spatiales permet dans un premier temps de visualiser les disparités socio-spatiales fortes qui sont présentes sur le territoire. Deux indicateurs synthétiques susceptibles d'impliquer des effets de voisinage sont considérés : le statut socio-économique et les politiques de*

⁴ Les passages en italique dans la suite sont extraits de l'article Baumont C. et Guillain R., 2013, Ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats, *Revue Economique*, 64, 5, 765-774.

mixité. Les résultats sont cohérents avec les études anglo-saxonnes : l'effet valorisant accordé aux quartiers concentrant les populations aisées et éduquées s'oppose à l'effet dépréciatif des quartiers concentrant les populations défavorisées. Pour l'effet de la mixité, généralement plus ambigu (GALSTER [2007]), l'étude indique un impact significatif mais négatif lorsque la mixité est décrite par la diversité socio-professionnelle des habitants et la diversité des périodes de construction des logements. Les politiques de mixité ne sont donc pas valorisantes dans ce cas. L'estimation du modèle spatial de Durbin indique la présence d'effets multiplicateurs de ces déterminants sur les prix immobiliers : ce qui se passe en un lieu et dans un quartier a des effets sur les prix dans les autres lieux. »

Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN (COORD.) 2013, « *La ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats* », *Revue Economique*, 64(5).

Contenu du numéro spécial : « *La ségrégation spatiale désigne un processus joint de regroupement géographique de communautés partageant un ensemble de caractéristiques socio-économiques communes et relativement exclusives des autres groupes. Les six contributions de ce numéro analysent par quels mécanismes économiques - tri spatial, interactions et effets de voisinage - se forment ces concentrations et les inégalités qui en découlent, pour mieux en préciser les conséquences économiques en termes de réussite scolaire, polarisation de la pauvreté, construction de logements sociaux, choix de localisation résidentielle ou capitalisation immobilière. Les recherches ont en commun de contribuer à une meilleure connaissance de ces mécanismes grâce à des études empiriques originales sur données françaises, à l'échelle nationale et sur quelques agglomérations urbaines.* » (4^{ème} de couverture, *Revue Economique*, volume 64, n°5)



Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN, 2013, « *Ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats* » *Revue Economique*, 64(5), septembre 2013, 765-774.

Résumé : les auteurs précisent dans l'introduction³ pourquoi le caractère spatial de la ségrégation n'est pas neutre quant aux effets d'une concentration de population aux caractéristiques particulières sur les inégalités sociales et économiques constatées dans les espaces urbains. Etudier l'organisation géographique des inégalités ne suffit pas à comprendre la ségrégation spatiale. « *La localisation et la séparation géographique incarnent de fait le caractère spatial de la ségrégation qui est matérialisé, de plus en plus, à l'aide de cartographies des inégalités sociales ou économiques entre groupes fortement distincts. Ce qui est révélé dans ce cas, c'est l'organisation spatiale de la ségrégation et les études des distributions spatiales de la ségrégation de plus en plus nombreuses et documentées participent de manière fondamentale à la connaissance de ce phénomène et de ses ressorts.* » ... L'organisation spatiale procède des arbitrages des individus et des interactions économiques et sociales. « *Une première entrée significative sur cette question, publiée dans The American Economic Review (COOLEY [1894]), est précisément de confronter des facteurs spatiaux (l'existence de ressources localisées, les formes d'accessibilité et les mécanismes de concentration et d'agglomération spatiale des activités et des populations) aux spécificités économiques de la société industrielle du 19^{ème} siècle : spécialisation, division du travail - qu'elle soit territoriale ou individuelle - et développement des systèmes de transport et de communication. Pour l'auteur, rien ne peut être dit sur l'organisation économique si ces éléments ne sont pas considérés ensemble, tandis qu'il souligne déjà les ambiguïtés de la concentration spatiale et des transports en termes d'avantages ou d'inconvénients (COOLEY [1894], chapitres V, IX et X notamment) que l'on trouvera plus d'un siècle plus tard au cœur des théories de la nouvelle économie géographique.* ». Une définition économique de la ségrégation est proposée : Il s'agit d'un « *processus joint de regroupement géographique de communautés partageant un ensemble de caractéristiques socio-économiques communes et relativement exclusives des autres groupes.* ». La ségrégation spatiale n'est donc pas indépendante d'une organisation des interactions économiques qui suit un « *ensemble de principes : les interactions économiques sont absentes ou très faibles entre les groupes distincts et leurs localisations séparées – principe de séparation –, on s'attend au contraire à ce qu'elles soient fréquentes et fortes au sein des communautés et de leur quartier – principe de concentration –, elles sont porteuses d'externalités, positives et négatives, dont les effets se capitalisent au sein des groupes localisés – principe de capitalisation – et renforcent les effets d'évitement et d'inégalités – principe d'exclusion – entre groupes et leurs espaces de localisation.* ». Le caractère spatial de la ségrégation précise les phénomènes économiques. « *Les analyses du chômage sont ainsi précisées par les défauts d'appariement spatial (spatial mismatch) des marchés du travail (BRUECKNER et ZENOU [2003] ; ZENOU et THISSE [1995] ; DUGUET et al. [2009]), le rôle des effets de voisinage apporte une lecture localisée des inégalités sociales en termes de réussite scolaire (BENABOU [1993]), d'accès aux biens sociaux (KLING et al. [2007]), la capitalisation des caractéristiques socio-économiques locales dans les valeurs immobilières permet d'évaluer les disponibilités à payer pour ces voisinages... La lecture n'est plus tant celle de l'existence d'inégalités sociales ou économiques entre les communautés issues des distances sociales (AKERLOF [1977]), mais bien celle de la concentration de ces inégalités*

dans les mêmes lieux et par extension leur caractère reproductible dans le temps : ségrégation et hystérésis spatiale (FITOUSSI et al. [2004]) sont des phénomènes joints dont il convient de prendre la mesure dans les politiques de lutte contre les inégalités et les pratiques discriminatoires. » Les politiques publiques zonées (area based) ou ciblées sur les individus (individual based) sont, elles-mêmes, interrogées « Pour autant, reconnaître dans la ségrégation spatiale un élément important de renforcement et d'explication des inégalités sociales ne permet pas de parier sur le bien-fondé des politiques People with Place pour lutter contre ces inégalités. Quelles sont, en effet, les compositions socio-économiques des quartiers qui feraient sens ? Est-ce que la ségrégation spatiale n'est porteuse que d'externalités négatives pour les quartiers défavorisés ? » La ségrégation spatiale est plus souvent étudiée en France grâce à une disponibilité plus grande des données à une échelle géographique fine et « parallèlement, le développement des techniques de statistiques et d'économétrie spatiales (ANSELIN [1988] ; [2010]) à partir des années 1990, a amené les chercheurs à mieux tenir compte des effets spatiaux dans l'analyse des mécanismes et phénomènes économiques. La modélisation des effets spatiaux - autocorrélation spatiale ou hétérogénéité spatiale- permet de rendre compte des concentrations et disparités spatiales, de tester l'existence d'externalités (geographic spillovers), de spécifier leurs schémas de diffusion et d'en estimer les impacts... autant de propriétés et mécanismes emblématiques de la ségrégation. »

Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN, 2014, « Urban economic segregation : What can we learn from zoning policies ? Some lessons », Journée thématique “Les ségrégations urbaines” – LEDi-CESAER – Dijon – 16 décembre 2014.

Présentation des recherches publiées en 2016 dans la Revue Economique (voir ci-dessous)

Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN, 2015, “Can urban economics and mixed neighbourhood be matched ? A literature review analysis”, session invitée « Ville et économie d'agglomération », Congrès annuel de l'AFSE, Rennes 22-24 juin 2015.

Présentation des recherches publiées en 2016 dans la Revue Economique (voir ci-dessous)

Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN, 2016, « Transformer les quartiers défavorisés. Les enjeux des politiques publiques zonées », *Revue Economique*, 67(3), mai 2016, 391-414.



Cette recherche est publiée dans un numéro spécial de la Revue Economique « *Economie des quartiers prioritaires* », coordonné par Yannick l'Horty et Pierre Morin.

Résumé : *Cet article analyse les politiques publiques urbaines en direction des quartiers en difficulté à la lumière des théories de l'économie urbaine et de leurs enseignements sur l'organisation socioéconomique des villes. Si l'amélioration des conditions d'habitat est effectivement un facteur d'accroissement du statut socioéconomique des quartiers, il agit par attraction de nouveaux habitants plus riches et fuite des habitants pauvres. Nous soulignons que l'économie urbaine peine à démontrer l'émergence de configurations urbaines mixtes stables. Il faut, pour cela, soit considérer celles-ci comme des étapes transitoires entre deux équilibres de ségrégation, soit viser à l'instauration d'interactions sociales durables et positives, au sein des quartiers, entre les ménages favorisés et les ménages défavorisés. Enfin, l'action publique en matière de renouvellement urbain, bien qu'assujettie à des critères d'équité, produit une valorisation immobilière des quartiers et peut rechercher des effets de levier du côté des acteurs privés. La question importante nous semble bien être celle de la transformation globale de la ville : il n'est pas pertinent de ne raisonner qu'à l'échelle des quartiers en difficulté comme s'ils étaient isolés. L'enclavement géographique est un facteur de friction pour la réussite des politiques zonées. En retour, le désenclavement social n'est pas neutre géographiquement, car les politiques ne peuvent transformer que la géographie de la ségrégation dans la ville.*

Khatarina SCHONE, 2013, « Construction de logements sociaux et stratégies électorales locales », *Revue économique*, 64(5), 833-856.

Résumé : *L'article étudie si les choix des élus locaux en matière de logement social sont influencés par des considérations stratégiques électorales, contrecarrant alors les efforts de l'État en faveur d'une plus grande mixité sociale. À travers un modèle de vote probabiliste intégrant une population partiellement mobile, nous démontrons que de telles considérations stratégiques rendent les choix politiques de communes voisines interdépendants et que l'intensité de ces interactions stratégiques varie en fonction de la mobilité des individus. Ces propositions sont corroborées par une analyse empirique concernant la politique de logement social des communes du Grand Lyon, suggérant que la volonté d'un élu local de construire des logements sociaux pourrait effectivement être régie par des réflexions concernant les conséquences de ce choix politique sur l'évolution de sa base électorale à long terme.*

Khatarina SCHONE, « L'impact de l'urbanisme intercommunal sur la ségrégation urbaine : premiers enseignements de l'expérience française », soumis *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*.

Résumé : L'article vise à étudier si la ségrégation urbaine peut être réduite par un transfert de la compétence de l'urbanisme des communes au niveau intercommunal. Plus précisément, nous analysons l'évolution de la ségrégation sociale entre 1968 et 2010 dans les intercommunalités françaises exerçant la compétence d'urbanisme depuis au moins 1995 et la comparons avec celle de groupements de communes n'ayant pas cette compétence. Afin de minimiser le risque de biais de sélection nous faisons appel à des méthodes d'appariement en différence-de-différence. Les effets révélés par l'analyse sont contrastés et montrent que le succès de ce transfert de compétence dépend de la volonté des EPCI et de l'importance des responsabilités réellement transférées.

TRAVAUX EN COURS

Fanny ALIVON, Manon GARROUSTE et Rachel GUILLAIN « Politique de la ville et éducation prioritaire : Quels effets sur la réussite scolaire des élèves ? »

Fanny ALIVON, « Le logement dans la ségrégation : un rôle majeur trop souvent ignoré ».

Fanny ALIVON, « La politique de la Ville et le parcours scolaire des collégiens en Ile-de-France ».

Catherine BAUMONT, « Les dynamiques de ségrégation urbaine face à la transition énergétique : une approche par les théories des cycles urbains ».

Résumé : L'article publié dans la Revue Economique, « Transformer les quartiers défavorisés. Les enjeux des politiques publiques zonées » montre que le logement joue un rôle majeur dans la ségrégation socio-spatiale. Plus généralement, les théories des cycles urbains posent que l'âge des logements ou leur niveau de service résidentiel intervient dans le tri socio-spatial des ménages urbains. En modélisant une dynamique de rénovations des logements dans un modèle d'économie géographique, nous analysons les équilibres urbains qui en résultent. Une application empirique est réalisée sur les aires urbaines françaises.

Le Quatre Pages du PUCA : en préparation

Ségrégation et dynamiques urbaines : zoom sur les politiques publiques éducatives

1.4.2. ESSAIMAGE DES TRAVAUX DU THEME 1.4.

La participation de Rachel GUILLAIN et de Fanny ALIVON au programme de recherche PUCA a permis d'établir une collaboration avec Manon GARROUSTE (Lille 1) dans le cadre d'une convention de mise à disposition des données par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement et de la Recherche dans le cadre du projet de recherche "Politique de la Ville et Éducation Prioritaire : Quels effets sur la réussite scolaire des élèves ?"

Une journée thématique « Les ségrégations urbaines », coordonnée par Rachel GUILLAIN (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) et de Sophie LEGRAS (CESAER) le 16 décembre 2014, à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, Université de Bourgogne. Elle a réuni les économistes spécialistes de ces questions⁵.

Enfin, la collaboration avec la Région Bourgogne dans le co-financement de la thèse de Fanny ALIVON, s'est accompagnée à partir de 2014, dans le cadre du Programme d'Action Régional pour l'Innovation (PARI) de la région, d'un soutien à un contrat d'étude « *Diversités et dynamiques de ségrégations* » dirigé par Catherine BAUMONT.

⁵ Parallèlement, un numéro spécial de la Revue Economique consacré à l'économie des quartiers prioritaires était en préparation, coordonné par Yannick L'Horty et Pierre Morin, dans lequel on trouvera plusieurs contributions présentées lors de cette journée.

Ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats, dans les media

Les ségrégations urbaines : journée thématique LEDi - CESAER

Le DESSOUS des CARTES

ACCÈS AUX ÉMISSIONS

Chercher une émission

recherche avancée

ACCUEIL | TOUTES LES ÉMISSIONS | À PROPOS DE L'ÉMISSION | NOS ÉVÉNEMENTS | LA BOUTIQUE

PARADOXES DES INÉGALITÉS MONDIALES
 Cette émission a été diffusée la première fois en novembre 2013

NOS CARTES | AUTOUR DU SUJET | VIDÉO

LECTURES | AGENDA

REVUE ÉCONOMIQUE
 Revue économique n° 64. Ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats

Nombreuses contributions introduites par Catherine Baumont et Rachel Guillain
 Éditions Presses de Sciences Po |
 09/2013

Présentation de ce numéro
 Ce dossier analyse par quels mécanismes – tri spatial, interactions et effets de voisinage – se forment les phénomènes de ségrégation spatiale, pour mieux en préciser les conséquences économiques en termes d'inégalités, d'échecs scolaires, de polarisation de la pauvreté, de construction de logements sociaux, de choix de localisation résidentielle ou de capitalisation immobilière. Les six contributions reposent sur des études empiriques originales, qui mobilisent des données françaises recueillies à l'échelle nationale ou sur quelques agglomérations urbaines.

À propos des auteurs
 Catherine Baumont et Rachel Guillain sont responsables de recherches à la *Maison des sciences de l'homme* de Dijon sur les "approches économiques des dynamiques urbaines".

À propos de l'éditeur
 Les Presses de Sciences Po éditent de nombreuses revues spécialisées en sciences humaines, en économie et en politique internationale.



Les ségrégations urbaines

Journée thématique co-organisée par :

L'équipe Economie Territoires et Environnement (LEDi UMR CNRS)

Le Centre d'Economie et de Sociologie Appliquées aux Espaces Ruraux (UMR CESAER INRA)

Mardi 16 décembre 2014 : 10h00 - 17h00

Salle des séminaires de la Maison des Sciences de l'Homme

PROGRAMME

10h00 : Accueil des participants

- Rachel GUILLAIN et Catherine BAUMONT, ETE-LEDi, Université de Bourgogne
Urban economic segregation: What do we learn from zoning policies ?
- Manon GARROUSTE, INED, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, CREST et Laurent DAVEZIES, CREST
More harm than good? Sorting effects in a compensatory education program
- Mathieu BUNEL, ETE-LEDi, Université de Bourgogne et Elisabeth TOVAR, Economix, Université Paris-Ouest Nanterre la Défense
Unemployment duration and job access

12h30 - 14h00 : Déjeuner

- Matthieu SOLIGNAC, Sciences Po Paris et Maxime TÔ, University College of London
Neighborhood Effect and Labor Market Integration
- Fanny ALIVON et Rachel GUILLAIN, ETE-LEDi, Université de Bourgogne
Urban segregation and unemployment: The case study of Marseille
- Loriane PY, Banque de France, Florian MAYNERIS, IRES, Université catholique de Louvain et Thierry MAYER, Sciences Po Paris
The impact of Urban Enterprise Zones on establishment location decisions: Evidence from French ZFU's

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 1^{er} décembre pour permettre l'organisation du buffet (offert), par mail auprès de Camille Grivault : camille.grivault@u-bourgogne.fr

L'organisation de cette journée thématique bénéficie du soutien du Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du PARI SHS 5 "Régions d'Europe et territoires" et du Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) dans le cadre du programme "Approches économiques des dynamiques urbaines".



AXE 2. LES APPROCHES ECONOMIQUES DES DYNAMIQUES URBAINES POLITIQUES PUBLIQUES, INTERACTIONS ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

RESPONSABLES : CATHERINE BAUMONT, EQUIPE ECONOMIE-TERRITOIRE-ENVIRONNEMENT, LABORATOIRE D'ECONOMIE DE DIJON (UMR 6307, CNRS ET UNIVERSITE DE BOURGOGNE)

Ce domaine de recherche se décline en cinq thèmes dont le dénominateur commun est l'analyse de l'action publique, en termes de modalités d'action (légitimité, coordinations, gouvernance) et/ou de politiques sectorielles, notamment environnementales. Les approches sont économiques (économie urbaine, économie publique, théorie de la croissance) et examinées sous l'angle des sciences politiques ou du droit.

Le séminaire inaugural du programme « *Les approches économiques des dynamiques urbaines – Politiques publiques, interactions et enjeux environnementaux* » qui s'est tenu le 22 novembre 2012 au PUCA, a été consacré à l'Axe 2, et plus particulièrement, sur les thématiques 2.1 « *Interactions stratégiques entre collectivités, externalités spatiales et politiques environnementales* », 2.4 « *Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine : entre jeux de pouvoirs et enjeux de développement durable* » et 2.5 « *Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux* ».

Les thématiques de l'Axe 2 :

- 2.1. Interactions stratégiques entre collectivités, externalités spatiales et politiques environnementales
- 2.2. Vers un nouveau service d'intérêt économique général garant de l'efficacité énergétique
- 2.3. Croissance économique et organisation spatiale face aux défis des dégradations environnementales
- 2.4. Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine : entre jeux de pouvoirs et enjeux de développement durable
- 2.5. Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux

Deux thèses, cofinancées par le PUCA, sont associées à l'Axe 2. La première thèse, cofinancée par le PUCA (50%) et le Conseil Régional de Bourgogne (50%) porte sur le thème 2.3 :

Emmanuelle LETURQUE (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *Croissance économique et organisation spatiale face aux défis des dégradations environnementales* ». Sous la direction de Catherine BAUMONT et co-encadrée par Dominique BIANCO (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi). Ecole doctorale DGEP, Université Bourgogne Franche-Comté.

La deuxième thèse, cofinancée par le PUCA (50%) et le projet européen Trustee (50%), porte sur le thème 2.5. :

Camille REGNIER (Laboratoire CESAER, Inra-AgroSup Dijon), « *Développement urbain et services écosystémiques: une analyse du marché foncier* ». Sous la direction de Cécile Detang-Dessendre (CESAER) et co-encadrée par Sophie Legras (CESAER). Ecole doctorale DGEP, Université Bourgogne Franche-Comté. Soutenance prévue début mai 2017.

Quatre autres thèses en économie, bien que non soutenues financièrement par le programme de recherche, ont été motivées par lui. Les thèses de Sileymane Ba (soutenue en décembre 2015) et de Marion Girard (soutenue en novembre 2016) se sont déroulées sur la durée du programme. Leurs

auteurs ont directement été impliqués dans les activités du programme et ont apporté des contributions de recherche majeures aux Thèmes 2.1. et 2.4.

Sileymane BA (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *Essai sur l'intégration des interactions dans l'évaluation des politiques publiques : l'apport des méthodes de l'économétrie spatiale* ». Sous la direction de Catherine BAUMONT (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi). Ecole doctorale LISIT, Université de Bourgogne. Thèse soutenue le 8 décembre 2015.

Marion GIRARD (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *Densités urbaines et analyse économique des choix résidentiels* » Sous la direction de Catherine BAUMONT (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi). Ecole doctorale LISIT, Université de Bourgogne. Thèse soutenue le 15 novembre 2016.

Les sujets des thèses de Marine COINON et de Anne-Marie SOPOUDE, qui ont démarrées en 2015, ont été élaborés afin d'approfondir les recherches du thème 2.5. Leurs auteurs ont participé, dès leur arrivée au LEDi, aux activités du programme.

Lauréate de l'Appel à Projet Thèse 2015 de l'ADEME, la thèse de Marine COINON est co-financée par l'ADEME (50%) et le Conseil Régional de Bourgogne (50%) :

Marine COINON (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *La frange urbain-rural : Concurrence d'usages du sol, préoccupations environnementales et politiques publiques* », sous la direction de Rachel GUILLAIN (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) et co-encadrée par Sophie LEGRAS (CESAER).

Lauréate du concours 2015 de l'ED LISIT de l'Université de Bourgogne, Anne-Marie SOPOUDE SIGUI bénéficie d'une allocation de recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Anne-Marie SOPOUDE SIGUI, (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *La frange urbain-rural dans les territoires de Côte d'Or : concurrence d'usage et politiques publiques environnementales* », sous la direction de Rachel GUILLAIN (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi).

THEME 2.1 INTERACTIONS STRATEGIQUES ENTRE COLLECTIVITES, EXTERNALITES SPATIALES ET POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

Responsable : Denis Claude, laboratoire LEDI, équipe Economie-Territoire-Environnement, Université de Bourgogne

Contributeurs : Denis Claude, Sileymane Ba (MSH et équipe ETE – LEDi), Catherine Baumont (équipe ETE – LEDi), Luc Carpentier (MSH et équipe ETE – LEDi)

Les principes de conception des politiques publiques élaborées par des collectivités territoriales, agents économiques stratégiques, sont à étudier. Ces politiques concernent l'offre d'équipements publics ou motivent les investissements en infrastructures, dont les « infrastructures vertes » des collectivités, ou plus généralement visent la mise en place de dispositifs soutenant les politiques environnementales. Les recherches développées dans le cadre du programme ont permis d'étendre l'offre de politiques publiques à des situations d'interactions plus complexes dépendant du degré de substituabilité (ou de complémentarité) stratégique entre collectivités locales.

Le caractère transversal de ce thème avec le thème 2.4. de l'axe est manifeste en termes d'analyse des interactions stratégiques dans le cas de la maîtrise de la croissance urbaine. De même, les questions relatives à la maîtrise de la croissance urbaine interrogent l'étalement urbain traitée dans le thème 2.5. Deux séminaires organisés ont alors porté conjointement sur ces 3 thèmes :

22 novembre 2012 : « *Les approches économiques des dynamiques urbaines – Politiques publiques, interactions et enjeux environnementaux* »

4 décembre 2015 : « *Maitrise de la croissance urbaine : outils, comportement des acteurs, impacts environnementaux* »

TRAVAUX ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE DU THEME 2.1.

La prise en compte des interdépendances stratégiques entre les collectivités locales posent le problème de l'optimum, confronté à des comportements individuels de chaque collectivité quant aux politiques qu'elles mettent en place. Dans ce cas, la nature de l'instrument utilisé (normes, subvention) peut avoir des effets correctifs plus ou moins efficaces. Ces situations sont présentées dans les recherches développées par Denis CLAUDE. Parallèlement, on peut s'interroger en amont sur la prise en compte de ces interactions par les collectivités locales elles-mêmes et en déduire deux enseignements. La prise en compte des interdépendances stratégiques a-t-elle eu une influence quant aux comportements adoptés par les collectivités et aux choix de leurs politiques ? Quels sont alors les effets des politiques ? Cette problématique nécessite des développements méthodologiques nouveaux pour l'évaluation économique des effets des politiques publiques. Les travaux développés par Sileymane BA dans le cadre de sa thèse ont proposé de tels outils. Ces recherches (pour certaines développées en collaboration avec Catherine BAUMONT et Luc CARPENTIER) ont fait l'objet de publications et de communications dans des colloques internationaux. La *Politique du Grand Paris*, a été traité comme application.

Denis CLAUDE, « *Concurrence entre collectivités et investissement en infrastructures vertes* » Séminaire PUCA, 22 novembre 2012.

La recherche est basée sur un papier théorique réalisé en collaboration avec C. Figuière et M. Tidball (Directeurs de recherche au LAMETA, Montpellier) publié en 2012 dans *Journal of Public Economic Theory*⁶, papier qui traite de la situation de concurrence entre collectivités locales investissant dans des infrastructures vertes dans un objectif d'amélioration de la qualité de l'environnement. Une présentation générale du modèle et des résultats est faite après avoir défini la notion d'infrastructures vertes.

L'objectif des infrastructures vertes est de replacer la question de la nature en ville dans une perspective large, et de concevoir des villes fertiles du point de vue social, culturel et écologique. Il s'agit donc de suppléer des infrastructures traditionnelles par d'autres types d'infrastructures plus écologiques.

La définition des infrastructures vertes diffère selon la littérature considérée. Le concept d'infrastructure verte est ainsi utilisé pour décrire à la fois des modalités ou politiques de développement économique (*slow/smart growth, low impact development, etc.*), des technologies environnementales (toits végétalisés, toits blancs, pavés drainants/poreux, collecteurs d'eau de pluie, etc.), ou exclusivement les technologies biomimétiques, ou bien encore des projets régionaux intégrés visant à la protection de l'environnement (trames vertes, parcs naturels, etc.).

Les infrastructures vertes permettent de répondre aux problèmes d'environnement des villes comme l'effet d'îlots de chaleur, le traitement des eaux de pluie et l'imperméabilisation des sols, la protection de la biodiversité, etc. On peut citer quelques exemples :

- Les îlots de chaleur urbains désignent des élévations localisées des températures enregistrées en milieu urbain par rapport aux zones rurales ou forestières voisines ou par rapport aux températures moyennes régionales. Il s'agit d'un réchauffement climatique des villes propre à la nature de leur aménagement. Une des solutions proposées est de peindre les toits en blanc, solution très efficace, c'est-à-dire ayant un rapport coût-bénéfice élevé.

- L'imperméabilisation des sols due à l'urbanisation provoque le ruissellement des eaux de pluies, empêche le sol et la végétation d'assurer leurs fonctions de filtration et de traitement des eaux, etc. Les solutions proposées sont diverses, cela peut passer par l'installation de toits végétalisés, de pavés drainants/poreux ou encore de récupérateurs d'eau de pluie. Mais ces solutions sont souvent très onéreuses.

Les solutions reposent généralement sur des actions individuelles localisées, pour autant, les anglo-saxons préconisent l'installation d'infrastructures vertes en réseau, en les reliant les unes aux autres afin de créer une certaine continuité écologique. Des exemples sont donnés de ce que peut être une infrastructure verte, comme Montpellier Oz dont l'objectif est de créer un poumon de végétation de 350 ha au cœur même de la ville à un horizon de 15 ans. Il existe un nombre conséquent de technologies pour répondre aux problèmes environnementaux, mais il n'existe pas d'évaluation de leur coût et de leur efficacité.

Après cette clarification des différentes formes que peuvent prendre ces infrastructures vertes, les ambitions du modèle sont présentées. Dans ce cadre, est considérée comme infrastructure verte, toute infrastructure permettant par son fonctionnement d'améliorer la qualité de l'environnement. Cela peut être par exemple un parc public urbain.

Le modèle considère une situation dans laquelle deux collectivités locales investissent dans leurs infrastructures vertes. Ces deux collectivités sont en situation d'interaction stratégique. Elles possèdent un stock d'infrastructures vertes qui peuvent être substituables ou complémentaires. Le comportement décentralisé des collectivités locales conduit à un niveau d'investissement sous-optimal, c'est pourquoi l'intervention d'une juridiction de rang plus élevé est requise afin de restaurer l'efficacité sociale des politiques individuelles d'investissement. Un certain nombre de problématiques découlent de ce modèle : peut-on assurer la coordination des plans d'investissement individuels au moyen d'un mécanisme en prix (taxe ou subvention à l'investissement) ? Autrement dit, peut-on décentraliser l'optimum social comme un équilibre de jeu entre collectivités locales au moyen d'un mécanisme en prix ? Quelles sont alors les propriétés dynamiques de la politique optimale de taxation ou de subvention à l'investissement ?

⁶ D. Claude, C. Figuières, M. Tidball (2012) « Regulation of investments in infrastructure: the interplay between strategic behaviors and initial endowments », *Journal of Public Economic Theory*, 14(1), 35-66.

Les résultats montrent que l'évolution au cours du temps de l'instrument économique va dépendre de la nature de la situation d'interaction entre les collectivités locales, qui elle-même va dépendre de la nature des stocks de capital naturel. On a alors trois situations possibles. Tout d'abord, le stock de capital naturel a un impact uniquement local, dans ce cas les investissements des collectivités locales sont déconnectés et la politique optimale va dépendre uniquement du stock de capital détenu par la juridiction considérée. Une deuxième situation se trouve dans le cas où les stocks s'additionnent et ont un effet global sur l'environnement des deux collectivités. Les investissements effectués sont alors substituables, et la politique se base donc sur la somme des stocks d'infrastructures. La troisième et dernière situation revient à considérer une complémentarité entre les stocks. Dans ce cas, ce qui guidera la politique c'est l'écart entre les stocks de capital naturel des deux collectivités, écart qu'il faudra réduire au cours du temps et « *au plus vite* » théoriquement. Une mise en regard avec les investissements et les politiques françaises a été faite, avec le cas du Grenelle de l'Environnement et du problème du photovoltaïque. L'Etat français n'a pas mesuré le pouvoir du mécanisme incitatif qu'était le rachat de l'électricité par EDF, ni suivi l'évolution des investissements en photovoltaïque au cours du temps, ce qui fait que l'on a eu une convergence trop rapide vers l'état stationnaire, qui a entraîné un coût important qui n'avait pas été budgétisé.

En conclusion, on peut dire qu'il existe une politique de subvention à l'investissement qui permet de décentraliser l'optimum social comme un équilibre du jeu entre les collectivités locales.

Sileymane BA : « *Essai sur l'intégration des interactions dans l'évaluation des politiques publiques : l'apport des méthodes de l'économétrie spatiale* ». Sous la direction de Catherine BAUMONT. Thèse soutenue le 8 décembre 2015, Université de Bourgogne.

Dans la présentation de la thèse, résumée ci-après, on souligne les apports au thème. Ainsi, le chapitre 1 est consacré à la méthodologie d'évaluation économique d'une politique publique prenant en compte les interdépendances entre les acteurs. Les chapitres 2 et 3 sont plus particulièrement dédiés à la politique du Grand Paris.

La thèse est composée de cinq chapitres indépendants mais liés par la question de la prise en compte des effets d'interaction dans l'évaluation d'une politique non expérimentale. Nous proposons une extension de quatre méthodes traditionnelles d'évaluation permettant d'intégrer les effets d'interaction dans l'évaluation d'une politique publique. Ces extensions s'appuient sur les méthodes de l'économétrie spatiale pour étudier et modéliser les effets d'interaction dans l'estimation de l'effet d'une politique publique.

Le premier chapitre introductif porte sur la problématique des effets d'interaction et l'évaluation des politiques non expérimentales. En effet, les méthodes d'estimation traditionnelles (*propensity score matching*, estimation en deux étapes ...) s'appuient sur des hypothèses excluant totalement (*stable unit treatment value assumption-SUTVA*) ou partiellement (*partial interference assumption-PIA*) la présence d'externalités liées au traitement. Or, dans le cadre d'une politique publique, les interactions entre les individus selon qu'ils sont bénéficiaires ou non, peuvent intervenir aussi bien dans le processus de sélection (pour les politiques non expérimentales surtout) que dans la performance de la politique. Par conséquent, la validité des hypothèses dans les méthodes traditionnelles est discutable. De plus, la non-prise en compte de effets d'interaction pourrait conduire à des estimations biaisées de l'effet de la politique et donc à de mauvaises conclusions sur l'effet réel de la politique. C'est pourquoi, nous proposons dans ce chapitre un cadre général permettant une extension des méthodes standards à la prise en compte des effets d'interaction. Après une revue des principales méthodes traditionnelles d'évaluation et de leurs limites, nous abordons différents aspects des interactions, à savoir leurs sources principales, leurs natures et comment elles peuvent être intégrées dans la définition et l'estimation de l'effet d'une politique publique. Nous considérons différents cas : lorsque les interactions apparaissent (i) uniquement dans le processus de sélection (chapitre 2), (ii) uniquement dans la performance de la politique (chapitre 3 et 5) et (iii) à la fois dans le processus de sélection et dans la performance de la politique (chapitre 4). Les quatre chapitres suivants sont alors consacrés à la prise en compte des interactions dans l'évaluation des politiques publiques, en proposant pour chaque chapitre, l'extension d'une méthode traditionnelle qui intègre les effets des interdépendances dans l'évaluation des effets d'une politique. Chacun de ces chapitres fait l'objet d'une application empirique propre dont le choix a été raisonné afin de montrer la diversité des applications possibles, la thèse n'étant pas dédiée à l'évaluation d'une politique publique

particulière. Dans chacun de ces chapitres, nous ne faisons donc pas une évaluation *stricto sensu* de la politique choisie à titre d'illustration.

Le deuxième chapitre est consacré exclusivement à la prise en compte des effets d'interaction dans le processus de sélection ou de participation des individus à une politique publique. Nous analysons les individus sous l'angle d'acteurs économiques dont les prises de décisions sont stratégiques, c'est-à-dire interdépendantes. Ainsi, chaque individu prend une décision optimale au sens économique, c'est-à-dire en tenant compte de la décision des autres individus. Pour tester empiriquement ces interdépendances stratégiques entre les acteurs, nous proposons une estimation d'un modèle auto-logistique, i.e. un modèle de choix binaire tenant compte des interdépendances des décisions individus.

L'application empirique concerne le projet d'aménagement du Grand Paris et plus précisément le comportement des communes quant à leur décision de participer ou non à ce projet. La participation des communes prend la forme d'une adhésion à un Contrat de Développement Territorial, qui est une déclinaison locale – i.e. pour un ensemble de communes – des actions du Grand Paris en matière de logement, transport, emploi, environnement, culture, ... La modélisation du processus de décision par une spécification auto-logistique est déclinée avec deux schémas d'interdépendances (géographique et institutionnel). Nous montrons, selon le schéma considéré, qu'il existe des interdépendances stratégiques entre les communes avec un degré d'interdépendance stratégique beaucoup plus important dans le cas des interactions institutionnelles.

Le troisième chapitre propose une extension de la méthode *Difference-in-Difference* avec la prise en compte des interactions à travers une spécification autorégressive spatiale (modèle SAR). Avec cette modélisation, nous supposons que le traitement reçu par un individu peut affecter les résultats des autres individus de son voisinage. L'application empirique porte sur l'estimation de l'effet du Projet Grand Paris sur les dépenses publiques par habitant des communes de l'Ile-de-France plus particulièrement concernées par le projet. A partir d'un modèle théorique de compétition fiscale (Wildasin, 1988), nous supposons que le niveau de dépenses d'équipement des communes résulte à la fois de leurs propres caractéristiques mais aussi des interactions horizontales entre les communes. De ce fait, nous proposons la méthode *Difference-in-Difference Spatial* (SDID) pour tester l'effet du Grand Paris, en tenant compte des effets des interactions horizontales sur les dépenses d'équipement des communes. Nous considérons deux types de matrices de pondération pour capturer les effets de voisinage : une matrice économique, basée sur les flux domicile-travail et une matrice géographique, basée sur une distance seuil de 10 km. Nous estimons trois types d'effet du Grand Paris sur les dépenses des communes avec la méthode SDID sur trois périodes. La première période 2001-2008 correspond à la période pré-annonce du projet en 2007. L'effet estimé correspond à l'effet d'anticipation sur l'annonce du Grand Paris. Le résultat montre que cet effet d'anticipation ainsi que l'effet d'interaction entre les communes sont non significatifs. La seconde période 2008-2012 correspond à la période post annonce du projet Grand Paris en 2007, consolidée par la loi relative à la constitution du Grand Paris et des CDT du 3 juin 2010. L'effet estimé correspond à l'effet de l'annonce du Grand Paris. Les résultats montrent que dans un premier temps, cet effet, avec les deux matrices d'interactions sont positifs et significatifs au seuil de 10 %. Dans un second temps, l'effet d'interaction estimé est négatif et faiblement significatif avec la matrice des flux et largement significatif avec la matrice géographique. Quant à la troisième période 2001-2012, elle correspond à l'effet global de l'annonce du projet Grand Paris. C'est une période qui inclut les deux sous-périodes. Les résultats montrent que l'effet *ex ante* du projet Grand Paris et les effets d'interaction sont significatifs.

Ces résultats semblent indiquer que le projet Grand Paris a des effets positifs sur les dépenses d'équipement et qu'il existe des interactions horizontales entre les communes par rapport à leurs niveaux de dépenses.

Le quatrième chapitre est consacré à la prise en compte des effets d'interaction à la fois dans le processus de sélection et dans la performance de la politique. Nous nous intéressons au modèle d'estimation en deux étapes à la Heckman, lorsque la sélection est due à des inobservables. Nous proposons une version spatialisée de ce modèle qui permet d'obtenir des estimateurs des effets de traitement spatialement ajustés tenant compte des effets d'interaction. Lors de la première étape, nous modélisons un probit spatial de type *Spatial Error Model* qui permet de prendre en considération les effets d'interaction entre les individus à travers leurs caractéristiques inobservables. Cette première étape permet de calculer l'Inverse de Ratio de Mills spatialisé. Lors de la seconde étape, nous supposons qu'il y a des effets d'interaction, c'est-à-dire que le traitement reçu par un individu peut affecter les résultats des autres individus de son voisinage. Nous estimons un modèle de type *Spatial Autoregressive* (SAR) qui permet d'intégrer ces effets de

voisinage. Nous mettons en exergue dans ce chapitre l'existence des effets d'interaction aussi bien dans le processus de sélection que dans la performance de la politique sur une variable d'intérêt ou résultat observé. Le modèle prend en outre en compte l'hétérogénéité du voisinage, c'est-à-dire le fait qu'un individu a deux types de voisins - un voisinage composé des bénéficiaires de la politique et un autre composé d'individus non bénéficiaires. Nous modélisons cette hétérogénéité et estimons les effets différenciés des types de voisinage. Nous proposons une application portant sur l'effet de la classification des communes en Zones Rurales Revitalisées (ZRR) sur la création d'établissements. Nous montrons alors qu'il existe des effets de voisinage différenciés sur les créations d'établissements selon que les communes et leurs voisines sont classées ou non en ZRR. Nos résultats soulignent que la non prise en compte des effets d'interaction dans le processus de sélection, d'une part, et dans la performance de la politique, d'autre part, aurait conduit à une estimation biaisée de l'effet des ZRR.

Le cinquième et dernier chapitre est enfin consacré à l'intégration des effets d'interaction dans les méthodes non-paramétriques par bornes proposées par Manski (1989 ; 1990). Dans ces méthodes, il s'agit de ne pas proposer une estimation de la valeur-point, mais d'estimer des bornes de l'effet de traitement. En effet, cette approche constitue une alternative aux méthodes paramétriques qui s'appuient sur des hypothèses restrictives, comme l'hypothèse SUTVA, et semble appropriée lorsqu'on ne dispose pas de toutes les informations sur le processus de sélection des bénéficiaires. Cependant, la prise en compte des effets d'interaction constitue en soi une information supplémentaire et permet d'obtenir une meilleure estimation des bornes de l'effet de traitement. Le modèle que nous développons intègre les effets d'interaction en s'appuyant par ailleurs sur les extensions proposées dans les méthodes d'estimation par bornes de Manski et Pepper (2000). Pour le cas où il n'y a aucune hypothèse (« *no assumption* » ou « *worst case* ») sur les bornes estimés, ces dernières sont souvent trop larges et contiennent la valeur zéro ce qui ne permet pas de déterminer le signe de l'effet de la politique. Des hypothèses supplémentaires sont alors introduites pour réduire l'étendue des intervalles et fournir le signe de l'effet du traitement. Nous proposons une application portant sur la politique de la ville et ses effets sur la redynamisation des quartiers prioritaires classés en Zones Urbaines Sensibles. Nous nous intéressons plus précisément aux quartiers prioritaires de Paris et des départements de la Petite Couronne. L'étude est menée à l'échelle des IRIS appartenant aux ZUS et nous estimons l'impact de la politique sur le taux de chômage. Nous montrons que lorsque des hypothèses sont faites sur la sélection (MTS) et les résultats (MTR), l'effet des ZUS est positif sur la réduction du chômage conditionnellement à certaines variables. L'estimation de l'effet de la ZUS est encore plus précise lorsqu'on considère à la fois les effets de voisinage et les effets spécifiques locaux de l'IRIS.

Sileymane BA et Catherine BAUMONT : « Hétérogénéité des interactions et évaluation des effets de traitement. Une approche par les effets de dépendance spatiale », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2015 (1), 105-147.

Résumé : *L'évaluation des effets d'une politique publique peut être confrontée à l'existence d'interactions entre les individus. Dans ce cas, nous interrogeons la validité des hypothèses CIA et SUTVA dans le cas du modèle d'évaluation causal en deux étapes. Nous utilisons un cadre d'analyse spatiale pour caractériser les interactions entre les individus. Nous modélisons l'hétérogénéité des voisinages selon que les individus et leurs voisins sont bénéficiaires ou non-bénéficiaires de la politique. Le modèle d'évaluation combine deux spécifications. Un modèle probit avec erreurs spatialement auto-corrélées permet de tenir compte des facteurs inobservables impactant potentiellement les décisions des individus à participer à la politique. Un modèle spatial autorégressif sur les résultats permet d'intégrer l'hétérogénéité des voisinages et l'éventuel biais de sélection spatiale. Nous utilisons la politique de revitalisation des zones rurales (ZRR) comme application empirique. Avec les modèles sans interactions, les effets moyens de la politique sur la création d'établissements sont significatifs et positifs mais ils ne sont plus significatifs lorsque l'on intègre les interdépendances spatiales.*

Luc CARPENTIER, 2014, « La politique d'aménagement du Grand Paris : Entre cohérence et contradictions territoriales », Rapport de recherche, Université de Bourgogne.

Résumé : Le Grand Paris a pour objectif d'assurer pour les décennies à venir le développement de la métropole du Grand Paris dans un contexte compétitif au niveau des villes mondiales qui exige une fluidité des interactions et une lisibilité réelle des potentiels économiques des grandes cités. Pour répondre à ces enjeux, deux leviers d'intervention sont mobilisés par les pouvoirs publics. 1/ Le développement des transports franciliens, véritable tendon d'Achille de la métropole avec la création

d'un métro périphérique autour de Paris et connectant les grands pôles d'activités économiques : Le Grand Paris Express. 2/Le soutien au dynamisme du potentiel économique de la métropole via l'amélioration du cadre de vie (habitat, culture, environnement) et la spécialisation économique territoriale via le soutien au développement de territoire à fortes capacités scientifiques et économiques (*les 7 pôles du Grand Paris*). Les actions à déployer et les objectifs attendus ont fait l'objet de Contrat de Développement Territoriaux (CDT) par les collectivités.

Dans ce contexte, l'étude a pour but de caractériser les « *Territoires* » du Grand Paris afin de mieux comprendre comment ces derniers interagissent et s'organisent entre eux. Pour cela dans un premier temps ce document retrace l'histoire des politiques d'aménagement qu'a connu la ville depuis la fin de la seconde guerre mondiale afin de mieux comprendre dans quel contexte est apparu cette politique. Le projet du Grand Paris est lui aussi présenté dans les détails tout comme les CDT. La seconde partie s'est attaché à produire des indicateurs, spatialisés ou non, à travers trois angles d'attaque : la mobilité quotidienne et l'accessibilité, les questions socio-économiques, et enfin les éléments du cadre de vie. Ces prismes ont été choisis car ils reprennent les thématiques abordées dans les documents d'application des CDT. Les méthodes de production des indicateurs proviennent de la littérature spécialisée. La création de ces données et des indicateurs associés permet, dans une troisième partie, de construire une typologie des communes franciliennes, à l'aide des outils des statistiques multivariées. Nous mettons ainsi en parallèle les objectifs visés par cette politique dans le cadre de la mise en place des Contrats de Développement Territoriaux et les caractéristiques de ces territoires.

Ces travaux ont été présentés dans différents colloques. Les indicateurs d'accessibilités ainsi que les données issues des migrations pendulaires ont permis de mener l'évaluation ex-ante de la politique du Grand Paris de la thèse de Sileymane BA.

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, 2013, "*Evaluation of public policies and treatment of spatial dependence effects*"

- 62nd Annual Meeting of the French Economic Association (AFSE), Aix-en-Provence, 24-26 Juin 2013
- 12th International Workshop Spatial Econometrics and Statistics, Orléans, 16-19 Juin 2013

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, Luc CARPENTIER (en collaboration avec Denis Carré – EconomiX - Université de Nanterre Paris Ouest la Défense), 2013, « *Evaluation ex-ante et organisation spatiale des territoires : Le cas de la politique du Grand Paris* », 50^{ème} Colloque de l'Association des Sciences Régionales de Langue Française (ASRDLF), UCL-Mons, Belgique, 8-11 Juillet 2013

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, 2015, "*Strategic Interaction among Cities before the Grand Paris Development Project: A Spatial Autologistic Approach*", 4th International Workshop in Spatial Econometrics and Statistics, Paris, 27-28 Mai 2015;

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, Luc CARPENTIER, 2015, « *Evaluation ex-ante et interdépendance territoriales : le cas des communes confrontées à la politique du Grand Paris* », 52^{ème} Colloque de l'Association des Sciences Régionales de Langue Française (ASRDLF), Montpellier, 7-9 Juillet 2015

Sileymane BA, Catherine Baumont, 2015, « *Coordinations et cohérences territoriales et économiques pour un grand projet d'aménagement : le cas du Grand Paris* », séminaire « *Maitrise de la croissance urbaine : outils, comportement des acteurs et impacts environnementaux* », PUCA, La Défense, 4 décembre 2015.

!

THEME 2.2. VERS UN NOUVEAU SERVICE D'INTERET ECONOMIQUE GENERAL GARANT DE L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Responsable : Laure Abramowitch, MSH Réseau Transition, Université de Bourgogne

Contributeurs : Laure Abramowitch, Catherine Baumont (équipe ETE, Laboratoire LEDi), Denis Claude (équipe ETE, Laboratoire LEDi)

L'intégration progressive de l'environnement dans toutes les politiques publiques, qui se concrétise par la mise en œuvre d'un développement durable, fait apparaître un nouveau droit fondamental à l'énergie en même temps que s'impose la question de l'efficacité énergétique. La question d'un nouveau service d'intérêt économique général garant d'un accès à l'énergie, ressource vitale, pour l'ensemble de la population, se pose. Quels sont les acteurs qui pourraient garantir et/ou prendre en charge ce nouveau service d'intérêt économique général et à quelles échelles : entreprises, collectivités territoriales, Etat, Union Européenne ?

Dans cette perspective, les approches économique et juridique, tant du service d'intérêt économique général que de l'efficacité énergétique, présentent des divergences qui doivent être observées de plus près.

Ces différents angles de recherche sont à étudier à l'échelle interne de la France et de manière comparée avec les autres pays membres de l'Union européenne.

Deux séminaires ont été organisés :

9 décembre 2013 : « *Du service public de l'énergie au service public de l'efficacité énergétique : Simple glissement sémantique ou nouvel ordre énergétique ?* »

15 décembre 2014 : « *Le service public de l'efficacité énergétique : une garantie de l'intérêt général pour les générations futures ?* »

Les travaux ont été l'occasion de collaborer avec l'ADEME Bourgogne dans le cadre d'une étude portant sur « *Le service public de l'énergie : Définition et enjeux pour un service public de l'efficacité énergétique* ». Dans le cadre de ce travail, une enquête a été réalisée par Line Grace METCHUM, stagiaire au LEDi, pour apprécier la réalité du *service public de l'efficacité énergétique* en Bourgogne.

L'ensemble des travaux sont synthétisés dans les deux parties suivantes.

2.2.1. Travaux et productions scientifiques du Thème 2.2.

2.2.2. Essaimage des activités du Thème 2.2.

2.2.1. TRAVAUX ET PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES DU THEME 2.2.

Laure **ABRAMOWITCH** et Catherine **BAUMONT**, 2013, « *Le service public de l'énergie : Définition et enjeux pour un service public de l'efficacité énergétique* », Rapport à l'ADEME et au PUCA.

Résumé : De mai 2012 à avril 2013, un ensemble de recherches a été mené afin d'appréhender ce que pourrait être un service public de l'efficacité énergétique. Cette question revêt une importance cruciale à de nombreux égards. Elle se situe dans un contexte dual d'abondance et de rareté de l'énergie où s'opposent le « tout énergie » et le droit à l'énergie pour tous et les conditions de soutenabilité de cette situation. L'efficacité énergétique en constitue une clé majeure sur laquelle l'ensemble des acteurs s'accorde. En revanche, la question du statut de cette solution reste posée. Etant donné l'importance

sociétale de l'efficacité énergétique, ne peut-on pas légitimement considérer celle-ci comme un bien public ? Comme la situation d'Etat Providence n'est plus et qu'elle ne peut être mobilisée, la notion de *service public de l'efficacité énergétique* interroge les modalités de son effectivité. Quels rôles pour les pouvoirs publics, centraux et locaux, pour les usagers, les producteurs et les fournisseurs, les prescripteurs, le secteur associatif... peuvent être réservés, consolidés ou développés pour chacun ?

L'objet de la recherche est d'apporter un ensemble de connaissances scientifiques sur la question du service public de l'efficacité énergétique. Une première partie permet de clarifier la notion de service public appliquée à l'énergie. Deux grilles d'analyse majeures sont mobilisées : l'économie et le droit qui abordent la notion de service public de manière importante mais souvent indépendante. Le rapport final tente au contraire d'analyser cette question en utilisant les deux registres de manière complémentaire. Les notions de service public et d'intérêt général sous-tendent en effet le contexte de l'intervention économique de l'Etat dans un cadre réglementaire. L'approche juridique est donc indispensable à la construction d'un référentiel opérationnel. Cette approche juridique montre en même temps la manière dont les concepts économiques sont transcrits. On montre notamment un ensemble de parallèles entre les concepts juridiques et l'économie publique. Pour cette dernière, le service public se mesure à l'aune de trois éléments : l'efficacité allocative des ressources rares avec recherche d'optimalité, l'équité redistributive des richesses avec recherche de réduction des inégalités et l'offre de biens publics.

Un premier constat s'impose. Le *service public de l'efficacité énergétique* apparaît en réduction par rapport à la dimension du service public de l'énergie. Ce n'est pas étonnant car il s'agit d'une dimension qualitative et nouvelle pour les pouvoirs publics qui fait référence essentiellement à la transparence (information) et s'inscrit dans un double contexte de libéralisation des services publics de l'énergie à l'échelle européenne, d'une part, et d'un ensemble d'actions politiques plus larges : les politiques énergétiques visant à maîtriser les dépenses et la consommation d'énergie.

Cette dimension réduite peut apparaître surprenante étant donné la position centrale et historique des « pouvoirs publics » en France sur le secteur de l'énergie. La dérégulation et la déréglementation du secteur, évolutions économiques et institutionnelles, n'ont pas été accompagnées d'une évolution parallèle sur le rôle des pouvoirs publics dans le domaine de l'intérêt général de l'efficacité énergétique. La question est donc celle de la construction de ce service public. Un état des lieux peut à ce titre être utile et une étude appliquée a été réalisée pour apprécier la « réalité » du *service public de l'efficacité énergétique* en Bourgogne. On établit le même constat : l'efficacité énergétique est à l'énergie ce que la lutte contre le tabagisme est à la santé. Un ensemble d'acteurs participe à la diffusion d'informations, mène des actions de conseils et de sensibilisation ... à des particuliers qui sont pour l'essentiel convaincus que l'efficacité énergétique leur sera profitable ou qu'ils ne peuvent y déroger compte tenu des réglementations.

Ce qui est intéressant c'est que le « service » intervient dans la sphère de proximité : les intermédiaires, pour l'habitat, comme les artisans sont ainsi des leviers précieux car ils sont écoutés. Les organismes publics dédiés (Espace Info Energie, Ademe) sont moins des relais considérés comme compétents et utiles mais pas toujours bien connus. Les particuliers sont en tout cas exigeants dans leurs demandes d'informations : tarifs, aspects techniques ... Enfin, internet est le support informationnel le plus utilisé. La dimension locale et de proximité devient dès lors une piste intéressante de préconisation.

Jean Luc PISSALOUX et **Laure ABRAMOWITCH**, 2015, « Le service public de la performance énergétique, *in* Gouvernance et innovations dans les systèmes énergétiques. De nouveaux défis pour les collectivités territoriales », G. Marcou (dir.), L'Harmattan, octobre 2015, p. 261

Résumé : C'est dans un contexte *a priori* peu favorable à l'accueil de nouveaux services publics qu'a été adoptée, le 15 avril 2013, la loi visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre⁷ ou « loi Brottes ». Ce texte, adopté selon la procédure accélérée, est issu d'une proposition de loi⁸, poursuivant – selon son exposé des motifs – deux objectifs majeurs : « accélérer la transition énergétique » et « accompagner la

⁷ Loi n° 2013-312 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre et portant diverses dispositions sur la tarification de l'eau et sur les éoliennes (*JORF* n° 89 du 16 avril 2013, p. 6208).

⁸ Proposition de loi n° 150 instaurant une tarification progressive de l'énergie, enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 6 septembre 2012, présentée par les députés François Brottes et Bruno Le Roux et par les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen et apparentés.

hausse inéluctable des prix de l'énergie ». La loi crée par là-même le service public de la performance énergétique de l'habitat.

Si la création de ce service public n'a guère posé de difficultés de principe et si elle a été largement approuvée, les missions et les objectifs de ce nouveau service public ont été réduits par rapport aux ambitions exprimées par la majorité des députés, en raison de divergences sur la liaison entre le nouveau service public et le dispositif du bonus-malus prévu.

La création du service public de la performance énergétique permet d'opposer une logique de « guichet unique » à la situation de diversité et d'éparpillement qui prévaut encore à l'heure actuelle. Aujourd'hui en effet, il existe une multitude d'aides susceptibles d'être accordées aux personnes (propriétaires, occupants ou non, et locataires) en situation de précarité énergétique et/ou souhaitant réhabiliter thermiquement leur logement ; ces aides relèvent notamment de mécanismes nationaux, parmi lesquels l'on peut citer les tarifs sociaux de l'énergie, l'éco-prêt à taux zéro (pour tous les propriétaires sans condition de ressources), le crédit d'impôt « développement durable », les aides du programme « Habiter mieux », le tiers-investissement, mécanismes nationaux qu'il convient de compléter par tous les mécanismes et dispositifs d'aides auxquels participent – plus ou moins directement, et le plus souvent en partenariat avec d'autres acteurs – les collectivités locales, leurs groupements et/ou leurs établissements publics⁹. Cet article propose de préciser les contours de ce nouveau service public, dans un paysage énergétique en mouvement.

Laure ABRAMOWITCH « *Le service public de la performance énergétique de l'habitat : un nouveau service public ?* », séminaire PUCA « Du service public de l'énergie au service public de l'efficacité énergétique : simple glissement sémantique ou nouvel ordre énergétique ? », Session « Service public de l'énergie et service public de l'efficacité énergétique : quelles corrélations et perspectives ? », 9 décembre 2013, PUCA, La Défense (Article disponible dans le compte rendu du séminaire).

Denis CLAUDE « *Service public, intérêt général, énergie, efficacité énergétique : Approches économiques* », séminaire PUCA « Du service public de l'énergie au service public de l'efficacité énergétique : simple glissement sémantique ou nouvel ordre énergétique ? » Session « Service public de l'énergie et service public de l'efficacité énergétique : quelles corrélations et perspectives ? », 9 décembre 2013, PUCA, La Défense (présentation disponible dans le compte rendu du séminaire).

Laure **ABRAMOWITCH**, 2016, « *La transition énergétique dans les territoires ruraux. Enjeux juridiques,* » colloque « Approches critiques de la « transition énergétique » dans les sciences humaines et sociales, Strasbourg, 9-10 juin 2016

Résumé : En 2013, la surface agricole utile recouvrait 52,5% du territoire métropolitain français¹⁰. La multifonctionnalité qui caractérise l'agriculture en fait un secteur à part, du fait de son rôle fondamental pour la sécurité alimentaire, l'emploi, le développement rural, la protection de la biodiversité et des paysages, la qualité de l'air et l'eau. Le secteur agricole présente de telles spécificités qu'il est à la fois fortement consommateur d'énergie mais également producteur¹¹. Une étude de l'INRA révèle plus précisément que l'agriculture contribue à hauteur de 20% des émissions de gaz à effet de serre nationales et dresse, par des constats et des préconisations, la contribution de l'agriculture française à la lutte contre

⁹ Cf. J.-L. Pissaloux, *Collectivités locales et lutte contre la précarité énergétique*, Annuaire 2013 du GRALE, sept. 2013, Éd. du Moniteur.

¹⁰ Source Agreste - Teruti-Lucas, Agreste France, Mémento 2014.

¹¹ La Loi Grenelle fixait à 50% l'objectif pour 2020 de production d'énergie renouvelable par la biomasse ainsi définie à l'art. L. 211-2 du code de l'environnement : « Les sources d'énergies renouvelables sont les énergies éolienne, solaire, géothermique, (...) ainsi que l'énergie issue de la biomasse (...) et du biogaz.

La biomasse est la fraction biodégradable des produits, déchets et résidus provenant de l'agriculture, y compris les substances végétales et animales issues de la terre et de la mer, de la sylviculture et des industries connexes, ainsi que la fraction biodégradable des déchets industriels et ménagers ».

les émissions de gaz à effet de serre¹². D'autres chercheurs¹³ ont également mené une analyse globale des flux d'énergie (entrants, circulants et sortants) dans les élevages où la consommation d'énergie fossile est directe (mécanisation des exploitations) ou indirecte (production et utilisation d'engrais et d'aliments pour les animaux). Cette méthode intègre toutes les composantes de l'énergie : énergie fossile, solaire, physique (travail humain et traction animale), énergie contenue dans la biomasse, faisant ainsi apparaître l'étroite imbrication des enjeux énergétiques propres au secteur agricole.

Ces états des lieux, mis en perspective avec des potentialités intéressantes, ont reçu un écho récent par le législateur français, lui-même largement inspiré par les directives européennes. Aussi, la volonté d'intégrer les problématiques liées aux sols agricoles dans la politique énergétique est prégnante, comme en témoigne la législation européenne en matière d'énergie renouvelable et dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune (PAC) pour 2015-2020 qui fait évoluer les traditionnelles mesures agro-environnementales en mesures agro-environnementales et climatiques, témoignant de la synthèse qui s'opère progressivement entre l'agriculture et la climatologie. En droit interne, la Loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt¹⁴ et la Loi de transition énergétique pour la croissance verte¹⁵, traduisent ces évolutions. L'ensemble de ces dispositions, combinées à des pratiques émergentes en milieu rural, manifestent la mise en marche d'un projet agroécologique conscient de la transition énergétique mais pour lequel les recherches sont à ce jour limitées.

La présente contribution, qui s'inscrit notamment dans l'axe 3 « Un territoire absent ou un frein aux questions énergétiques ? » du colloque, propose d'appréhender les enjeux juridiques attachés à la transition énergétique dans le secteur agricole, encore peu étudié (par la doctrine juridique) par ce prisme. Elle repose sur une étude des textes récemment adoptés en droit interne et en droit de l'Union européenne, combinée à l'observation de la jurisprudence de plus en plus étayée, du fait de l'instabilité du cadre juridique actuel et des innovations émergentes en milieu rural.

2.2.2. ESSAIMAGE DES ACTIVITES DU THEME 2.2.

Outre la collaboration avec l'ADEME rappelé ci-dessus, les travaux et activités liées au thème ont permis de soutenir l'émergence de réflexions plus globales autour de la question de la transition énergétique des territoires.

C'est le cas de la collaboration de recherche avec le Conseil Français de l'Energie qui a été indiquée dans la partie 1.1). Les journées « Energie-Territoire » organisées les 15 et 16 octobre 2015 à la MSH de Dijon, puis celles qui seront organisées les 23 et 24 mars à la MSE de Paris seront l'occasion de présenter les recherches réalisées.

Le programme PUCA a été aussi l'occasion de renforcer la lisibilité des recherches au sein de la MSH de Dijon et a permis l'émergence du Réseau Transition présenté ci-après.

La collaboration avec la Région Bourgogne s'est développée à partir de 2016, dans le cadre du Programme d'Action Régional pour l'Innovation (PARI) de la région, d'un soutien à un contrat d'étude « *la transition socio écologique des territoires : rénovation énergétique et vulnérabilité* » dirigé par Catherine BAUMONT. Ce programme questionne l'efficacité de politiques publiques quant à l'objectif de massification de la rénovation énergétique des logements face aux situations des populations vulnérables.

¹² S. PELLERIN (coord.), 2013. *Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques*. Synthèse du rapport d'étude, INRA (France), 92 p.

¹³ M. VIGNE, J. VAYSSIERES, P. LECOMTE, J.L. PEYRAUD. 2012. Evaluating the ability of current energy use assessment methods to study contrasting livestock production systems. *J. Env. Manag.* 112 : 199-212 ; 2013. Pluri-energy analysis of livestock systems - a comparison of dairy systems in different territories. *J. Env. Manag.* 126 : 44-54.

¹⁴ L. n° 2014-1170 du 13 octobre 2014, d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, JORF du 14 octobre 2014 p. 16601.

¹⁵ L. n° 2015-992, JORF n°189 du 18 août 2015 p. 14263.

Note de présentation

Janvier 2017

Contexte

Le programme de recherche « Approches économique des dynamiques urbaines » (PUCA, Ministère de l'écologie) combiné avec celui consacré aux « Villes en Transitions MOVIDA » (Ministère de l'écologie, ADEME, université de Bourgogne), relatif aux modes de vie et de consommation sur le territoire de la Fontaine d'Ouche, ont été à l'origine d'une véritable dynamique de recherche et d'innovation qui s'est constituée en Bourgogne sur le thème de la transition socio-écologique.

Cette dynamique, souhaitée et appuyée par l'ADEME Bourgogne dans un souci d'accompagnement de l'innovation sociale durable sur le territoire bourguignon et au-delà, s'est mise en place simultanément au déploiement des travaux scientifiques des programmes PUCA et VeT MOVIDA. C'est ainsi qu'entre 2011 et 2013, deux missions de réflexion et de configuration ont été confiées à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, sous la direction d'Olivier Galibert, pour envisager la forme organisationnelle la plus à même de structurer et de stimuler l'émergence et le développement d'actions de recherche, mettant en lumière l'apport concerté des sciences humaines et sociales auprès des acteurs du monde socio-économique. Dès lors, l'interdisciplinarité de l'équipe scientifique à l'œuvre sur ces programmes, ainsi que son ouverture sur les recherches partenariales explicitant et répondant à la demande sociale, ont jeté les bases d'un mode opératoire propice à cette innovation sociale durable.

Le Réseau Transition

« On ne peut conduire des recherches uniquement technologiques si on veut que le changement des sociétés fasse partie de la transition que nous espérons »¹.

La transition socio-écologique nécessite l'implication de tous pour aboutir. Les entreprises et les collectivités ont un rôle essentiel dans ce mouvement, qui passe par une nécessaire conversion écologique de notre économie. Dans ce contexte, l'accompagnement au changement peut largement tirer parti d'une recherche scientifique soucieuse d'articuler les savoirs et les savoir-faire interdisciplinaires, remettant les sciences humaines et sociales au cœur du dispositif d'innovation écologique.

¹ François MOISAN, Directeur exécutif de la Stratégie, Recherche, International, Directeur scientifique de l'ADEME, colloque « Usages, comportements et modes de vie, quelles évolutions, quelles pistes pour l'action publique ? », 4 avril 2016, Palais d'Iéna.

La transition socio-écologique ?

Le constat de l'épuisement des ressources et des risques climatiques est sans appel. Enclencher une dynamique de transition, écologique et énergétique devient une nécessité. Si l'Homme est bien à l'origine de ces bouleversements, sa capacité d'innovation est également la clé du problème. Dès aujourd'hui, il s'agit de préparer et d'accompagner les changements sociaux et sociétaux en vue d'atteindre un niveau écologique soutenable.

Mais la contribution des acteurs issus du milieu de la recherche doit être coordonnée. Les objectifs d'interdisciplinarité, de partage entre les sciences de l'environnement, de la nature ou de la matière et les sciences humaines et sociales, combinés à ceux de mixité sectorielle public/privé, impliquent l'élaboration de projets collectifs complexes.

Le Réseau de Recherche et d'Innovation sur la Transition socio-écologique, dit « Réseau Transition », se présente comme la plateforme de services assurant l'émergence et l'organisation de nouvelles dynamiques scientifiques partenariales au service de l'innovation socio-écologique. Guichet unique de ces enjeux à l'université de Bourgogne, il se situe à l'interface entre les chercheurs, les collectivités, les entreprises et les associations qui se mobilisent pour faire de la transition socio-écologique une réalité. Trois ans après sa création, il rassemble une centaine de chercheurs, situés principalement en Bourgogne Franche-Comté mais aussi sur l'ensemble du territoire national et de plus en plus international (Allemagne, Québec notamment).



Plus d'informations sur le Réseau Transition (équipe, activités, événements, etc.) : <http://reseau-transition.fr/>



communauté
 accompagnement
 conseils orientation
 collaboration créativité
 professionnalisation
 banque de talents

THEME 2.3. CROISSANCE ECONOMIQUE ET ORGANISATION SPATIALE FACE AUX DEFIS DES DEGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES

Responsable : Catherine Baumont et Dominique Bianco, laboratoire LEDI, équipe Economie-Territoire-Environnement, UMR CNRS, Université de Bourgogne

Contributeurs : Catherine Baumont, Dominique Bianco, Rachel Guillain (équipe ETE – LEDi) et Emmanuelle Leturque (équipe ETE – LEDi)

Les dynamiques spatiales de concentration et de diffusion, d'une part, les dynamiques de croissance, d'autre part, ont été combinées dans les modèles dits de la synthèse Géographie-Croissance (Baumont et Huriot, 1999). Par ailleurs, l'importance de la portée spatiale des spillovers a été mise en évidence comme moteur de croissance et de divergence ou convergence spatiale (Martin et Ottaviano, 1999). La prise en compte des dégradations environnementales, force centrifuge, et de leurs portées spatiales (forces centrifuges ou centripètes) questionnent les résultats de ces modèles. Les recherches sont d'ordre théorique et empirique¹⁶.

Ces sujets visent à éclairer les conditions d'une croissance durable et posent également la question de la nature des interactions économiques ou informationnelles porteuses de croissance.

Deux séminaires ont été organisés :

22 mars 2013 : « *Croissance et dégradations environnementales* »

26 mai 2015 : « *Organisation spatiale, croissance et dégradations environnementales* »

TRAVAUX ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE DU THEME 2.3.

Les travaux développés par Dominique BIANCO portent sur la relation entre l'environnement et la croissance dans le cadre de modèles de croissance endogène, plus précisément sur la compréhension des fondements des diverses versions de l'hypothèse de Porter (voir Jaffre et Palmer, 1997). Ces travaux ont abouti aux trois articles présentés ci-dessous.

Dominique BIANCO et Evens SALIÈS, 2016, « The strong Porter hypothesis in an endogenous growth model with satisficing managers ». Working paper de l'OFCE (janvier, 2016) : <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/WP2016-01.pdf>. Actuellement en révision à *Economics Bulletin*.

Résumé : *Contrairement à la littérature qui se focalise sur l'hypothèse faible de Porter (c'est-à-dire sans se soucier de l'effet de la politique environnementale sur le profit des firmes), l'objectif de cet article est de comprendre les conditions de validité de l'hypothèse forte de Porter à l'aide d'un modèle de croissance endogène schumpétérien (Aghion et Griffith, 2005) avec des dirigeants dont l'objectif est de dégager un profit satisfaisant et non maximal.*

- Communication au Congrès annuel de l'AFSE, Nancy, Université de Lorraine, juin 2016

¹⁶ Afin de circonscrire la problématique « Croissance économique et organisation spatiale, face aux défis des dégradations environnementales », deux mémoires, réalisés par Alexandre CHEVRET au cours de son master en Economie et Gouvernance des Territoires de l'Université de Bourgogne, ont été consacrés à la revue de la littérature sur les modèles de croissance et les modèles d'économie géographique incorporant une dimension environnementale, ainsi qu'à des premières investigations en matière de modélisation.

Dominique BIANCO et Evens SALIÈS, 2016, « *Environmental policy in an endogenous growth model with satisficing managers* » en cours.

Résumé : Cet article généralise le modèle développé dans l'article précédent en introduisant un nouveau type de firmes : les firmes qui maximisent leurs profits et qui sont impactées négativement par la politique environnementale. En outre, il permet de considérer des extensions du modèle pour investiguer quatre situations : i) le cas de l'innovation drastique, ii) le cas d'un accès au marché du crédit et iii) le cas de l'endogénéisation de l'intensité de pollution et iv) une analyse du bien-être.

- Communication à la 1^{ère} journée de l'innovation organisée par le LEDI le 22 mai 2014 dans la session *Croissance – Territoires – Innovation* présidée par Emmanuel Raoul (PUCA) et en séminaire de suivi des recherches du programme (mai 2015).

Dominique BIANCO, « *Environmental policy in an endogenous growth model with expanding variety* », soumis à la *Revue d'Économie Politique*.

Résumé : Dans cet article, on se concentre sur l'hypothèse faible de Porter. Le modèle développé se différencie de la littérature sur deux points : en utilisant une fonction d'utilité non séparable et en analysant les effets de la politique environnementale sur le bien-être.

- Communication au Congrès annuel de l'AFSE, Nancy, Université de Lorraine, juin 2016

Une thèse co-financée par le PUCA (50%) et le Conseil Régional de Bourgogne (50%) porte sur ce thème. La thèse sera achevée à la fin de l'année 2017.

Emmanuelle LETURQUE : « *Croissance économique et organisation spatiale face aux défis des dégradations environnementales* ». Sous la direction de Catherine BAUMONT et co-encadrée par Dominique BIANCO.

Résumé : Dans la mesure où les dégradations environnementales ont un impact sur l'activité économique et sur le bien être des ménages, quelle place tiennent les enjeux environnementaux dans l'arbitrage entre croissance et équité territoriale ? Comment le capital environnemental d'un territoire et les politiques publiques en sa faveur influencent les choix de localisation des entreprises ?

La localisation des entreprises polluantes représente un enjeu majeur pour les gouvernements locaux. En effet, tout en souhaitant préserver le capital environnemental territorial, les pouvoirs publics ont pour objectif de favoriser le dynamisme économique et l'attractivité de la région. Si les effets de l'agglomération des activités sur la croissance économique sont bien étudiés dans la littérature, les contreparties environnementales de l'organisation spatiale sur l'activité économique demeurent peu explorées. Les dégradations environnementales, affectant le bien être ou la productivité, telles que la pollution de l'eau, du sol ou la pollution sonore et visuelle, peuvent alors constituer une nouvelle force centrifuge dans un modèle de Nouvelle Economie Géographique. Le niveau de capital environnemental affecte la productivité des secteurs d'activité tels que le tourisme, l'agriculture ou d'autres formes d'activités résidentielles, il s'agit donc de comprendre la portée inter sectorielle des dégradations environnementales issues du secteur industriel. Il est important de noter que la croissance émerge ici de l'innovation, i.e. l'apparition de nouvelles variétés de bien, et ainsi la création de nouvelles firmes industrielles (puisque une variété de bien correspond à une firme dans ce cadre d'analyse).

L'objectif de la thèse est d'intégrer conjointement croissance et considérations environnementales dans un modèle canonique d'économie géographique. Le cadre d'analyse dynamique choisi considère le capital mobile et le facteur travail immobile entre les deux régions et constitue un contexte relativement simple afin de trouver des solutions analytiques (Martin et Ottaviano 1999, modèle *Footloose Capital*). Les résultats du modèle d'équilibre général ne sont pas encore stabilisés, et nécessitent une analyse plus approfondie : la détermination du taux de croissance et l'impact positif de la taxe environnementale sur ce dernier ; la présence d'un lien de causalité par la demande (normalement absent dans un modèle de type FC) en raison de la taxe locale complique la résolution ; la mise en évidence d'un effet positif de la taxe sur qualité environnementale de la région mais cela passe par la diminution du nombre d'entreprises ; une meilleure considération des autres outils de politique environnementale possibles est nécessaire.

De nombreux travaux se relèvent être assez critiques sur l'effet positif de l'agglomération (et de la taille de région) sur la croissance économique malgré la présence d'économies d'agglomération, en particulier concernant l'effet d'échelle important sur le taux de croissance. Il s'agit d'identifier comment la détérioration du capital environnemental régional peut modifier les mécanismes économiques entre organisation spatiale et croissance endogène, non uniquement par un effet sur l'agglomération des activités comme c'est le cas dans le modèle pour le moment.

Deux projets d'étude économétrique sont menés. Ils permettent de discuter les hypothèses et résultats trouvés dans le modèle d'équilibre général. La première étude concerne les interactions, sur le territoire français, entre agglomérations et entre secteurs qu'elles soient positives (spillovers de connaissance) ou négatives (pollution) sur le dynamisme économique des agglomérations. Le niveau de pollution émis par une agglomération, avec un focus sur la pollution industrielle, peut être négativement corrélé non seulement au dynamisme économique de son territoire mais aussi affecter l'activité économique des agglomérations voisines. Le second projet relève de la littérature empirique sur l'estimation des économies d'agglomération, au cœur du modèle théorique présenté ci-dessus et permettant d'obtenir une productivité du travail dans le secteur de R&D croissante avec l'agglomération des activités. Il s'agit donc de compléter cette littérature en prenant en compte les effets potentiellement néfastes de la pollution *industrielle* (à isoler le mieux possible de la pollution automobile) sur la productivité des travailleurs, cette dernière étant fréquemment utilisée pour mesurer le dynamisme économique.

Les travaux réalisés ont fait l'objet de plusieurs communications, dont un a été sélectionné pour la Summer School de l'European Regional Science Association (Intervenants invités : Andrés Rodriguez-Pose, Frank van Oort, Roberto Camagni, Roberta Capello et Peter Nijkamp).

Emmanuelle LETURQUE, 2016, "*Growth and Agglomeration : the effects of pollution*", communication Summer school de l'ERSA, "Space, Territory and Growth. Advances in Regional Science" (Milan, Italie, 3 au 10 juillet).

Emmanuelle LETURQUE et Catherine BAUMONT, 2015, "*Infrastructures de transport, innovation et agglomération : une revue de la littérature*", Les Journées de l'innovation, LEDi, Université de Bourgogne, 9 juin 2015, Dijon.

Emmanuelle LETURQUE, 2016, « *Croissance endogène, organisation spatiale et préoccupations environnementales* », Doctorales de l'ASRDIF, Clermont-Ferrand, France, 16-18 février 2016.

Organisation de la session « *Innovation, Croissance et Territoires* » lors des 1^{ères} Journées de l'Innovation du Laboratoire d'Economie de Dijon (22 mai 2014, Maison des Sciences de l'Homme de Dijon).

Cette session, placée sous la présidence d'Emmanuel RAOUL, Secrétaire permanent du PUCA, a permis la présentation de deux recherches autour de la conférence donnée par Philippe AGHION.

- **Philippe AGHION** (Harvard University et PSE) : « *What do we learn from Schumpeterian Growth Theory?* »
- **Dominique BIANCO** : « *Extending the Porter Hypothesis to an Endogenous Growth Framework with Conservative Innovators* » (voir point 4)
- **Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN** : « *Interactions, Knowledge Spillovers and Growth of European Cities: Do Geography, Institutions or Internal Firm Networks Matter?* »

Cette dernière recherche est publiée sous le titre « Interactions, spillovers de connaissance et croissance des villes européennes. Quel est le rôle de la géographie, du climat institutionnel et des réseaux de firmes multinationales ? » *Région et Développement*, n°38, p. 161-207.¹⁷

¹⁷ Le numéro spécial « Diffusion, friction et inégalités spatiales » de la revue *Région et Développement*, n°38 a été coordonné par Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN.

THEME 2.4. INTERACTIONS STRATEGIQUES ET MAITRISE DE LA CROISSANCE URBAINE : ENTRE JEUX DE POUVOIRS ET ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Responsable : Katharina Schone, laboratoire LEDI, équipe Economie-Territoire-Environnement, UMR CNRS, Université de Bourgogne

Contributeurs : Sileymane Ba (MSH et équipe ETE, LEDi), Catherine Baumont (LEDi), Luc Carpentier (MSH), Marion Girard (équipe ETE, LEDi), Katharina Schone (LEDi)

La question de l'évolution des stratégies d'influence des différents groupes de pression, aussi bien aux niveaux des secteurs économiques, des acteurs publics et des citoyens, vers la prise en compte ou non des enjeux de développement durable (cohésion sociale, environnement et partage des connaissances) est à analyser en prenant en compte les interdépendances entre les collectivités locales ; les politiques décidées par l'une, n'étant pas indépendantes, ni sans conséquences sur les politiques décidées par les autres.

Le fil directeur de ces recherches est la prise en compte des interactions économiques entre les acteurs. Ceux-ci sont considérés à titre d'entité territoriale sur lesquelles s'appliquent des politiques zonées ou à titre d'agents dotés d'objectifs. La modélisation des interactions économiques via les spécifications économétriques spatiales est l'apport méthodologique des recherches théoriques et empiriques.

On rappelle le lien transversal de ce thème avec le thème 2.1 du fait de la considération des interactions stratégiques entre les collectivités et des interdépendances entre les acteurs. Les préoccupations sont dans cette partie liées aux politiques publiques de maîtrise de la croissance urbaine. L'artificialisation des sols par les constructions, notamment l'habitat résidentiel, est au cœur des préoccupations en matière de maîtrise de la croissance urbaine. Pour autant, la densification, en tant que remède à l'étalement, ne présente pas que des avantages. Les travaux de recherche menés dans le thème se sont donc focalisés sur ces deux questions.

L'ensemble des travaux sont synthétisés dans les deux parties suivantes.

2.4.1 Travaux et productions scientifiques du Thème 2.4.

2.4.2 Essaimage des activités du Thème 2.4.

2.4.1. TRAVAUX ET PRODUCTION SCIENTIFIQUE DU THEME 2.4.

Les travaux de Katharina SCHONE s'intéressent aux effets des interactions stratégiques entre collectivités territoriales dans le cas des politiques d'urbanismes (zonage et taxes)¹⁸.

Les interactions stratégiques sont modélisées sous formes d'interdépendances spatiales entre collectivités proches. Cette approche permet de répondre alors à la question suivante : quel est l'effet d'une politique publique mise en place par une commune sur le comportement des communes voisines quant à leur propre politique ?

¹⁸ Deux autres articles de Katharina Schone sont présentés dans le thème 1.4 compte tenu de leur sujet portant sur le logement social.

Katharina SCHONE, 2014, « Interactions stratégiques entre communes : le cas des politiques d'urbanisme », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 37(1/3), 1-9.

Résumé : Notre article étudie les interactions stratégiques entre communes en matière de zonage et cherche à en déterminer les causes. A cette fin, nous analysons les choix d'urbanisme des communes du Grand Lyon, en estimant des modèles spatiaux autorégressifs classiques et à deux régimes. Notre étude montre que le comportement de mimétisme des communes ne dépend pas seulement de la pression électorale, mais aussi de la mobilité des habitants-électeurs. Les interactions stratégiques observées dans le domaine du zonage pourraient donc être causées par une concurrence politique pour des électeurs mobiles, c'est-à-dire être dues à une combinaison des phénomènes de concurrence par comparaison et de concurrence basée sur la mobilité des individus.

Katharina SCHONE (en collaboration avec Diego LEGROS, Equipe ETE, LEDi) : « Taxation du foncier et construction nouvelle : le cas de la taxe forfaitaire sur la cession de terrains nus devenus constructibles ». En cours.

Résumé : Le classement d'un terrain en zone constructible implique souvent de lourdes conséquences financières pour les communes, qui doivent alors financer les équipements publics accompagnant cette ouverture, tandis que le propriétaire bénéficie d'une plus-value importante, pouvant aller jusqu'à 100 fois le prix initial. Pour cette raison, et face à la « crise du foncier », la loi portant Engagement National pour le Logement (ENL) du 13 juillet 2006 a donné aux communes la possibilité d'instituer une taxe pour la vente de terrains nus devenus constructibles en raison de leur classement par un plan local d'urbanisme dans une zone urbaine ou à urbaniser ou par une carte communale dans une zone constructible.

Fin 2013, environ 17% des communes en France métropolitaine appliquaient cette taxe. Notre projet de recherche vise à évaluer l'impact de ce choix sur la construction nouvelle, c'est-à-dire sur le nombre de logements autorisés et commencés (comptabilisé dans la base Sit@del2 du Ministère de l'Ecologie). Cet impact est a priori indéterminé : d'un côté la taxe peut encourager la construction nouvelle en facilitant l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux terrains ; d'un autre côté elle peut l'entraver en décourageant les propriétaires fonciers à vendre leurs terrains devenus constructibles.

Afin de déterminer avec justesse le sens et la magnitude de l'effet de la taxe sur la construction nouvelle, notre analyse prêter une attention particulière à deux points clés de l'estimation.

Premièrement, l'analyse tiendra compte du fait que les communes ayant décidé d'instaurer la taxe et celles y ayant renoncé sont probablement fondamentalement différentes et auraient de toute manière évolué différemment. Elle fera alors appel aux méthodes économétriques d'évaluation afin de réduire ce risque de biais de sélection et de parer à d'éventuels problèmes de causalité inverse.

Deuxièmement, des outils d'économétrie spatiales seront mises en œuvre afin de détecter d'éventuels effets de spillover de la taxe et de déterminer si la taxe a comme conséquence un déplacement de l'activité de construction des communes l'ayant instauré vers d'autres communes proches y ayant renoncé.

La question des densités urbaines à fait l'objet de la thèse de Marion Girard.

Marion GIRARD : « Densités urbaines et analyse économique des choix résidentiels » Sous la direction de Catherine BAUMONT, Thèse soutenue le 15 novembre 2016, Université de Bourgogne.

Résumé : Depuis une quinzaine d'années, le modèle de Ville Compacte s'est progressivement imposé dans la plupart des documents de planification et d'aménagement des espaces urbains. Ce nouveau modèle de ville entend répondre aux limites de la Ville Étendue dont l'organisation spatiale n'apparaît plus en adéquation avec les enjeux environnementaux (pollution, artificialisation des sols) et sociaux (ségrégation socio-spatiale) actuels. Dans un objectif de maîtrise de la croissance urbaine, la Ville Compacte se réalise principalement par une densification du tissu urbain existant. Pour autant, ce modèle urbain prôné par les décideurs publics se heurte aux arbitrages des agents et aux aspirations des individus en termes d'habitat, l'idéal résidentiel restant la maison individuelle.

Le propos de la thèse réside d'une part, dans la compréhension de la formation d'espaces urbains denses et d'autre part, dans l'identification des conditions d'acceptabilité de la densité par les individus. Dans cette optique, nous nous plaçons dans le cadre théorique de la microéconomie urbaine traitant des choix de localisation des ménages. Nous mobilisons ces théories afin d'identifier les principaux déterminants

des choix résidentiels et d'analyser l'organisation spatiale - dense ou dispersée - qui en découle. Notre synthèse nous amène à considérer différents types de densité : les densités de bâti, de population et les densités sociales. La thèse met ainsi en évidence divers enjeux méthodologiques associés au traitement et à l'analyse des densités urbaines. L'étude des théories d'Economie Urbaine nous amène également à constater que la densité n'est que très rarement considérée comme un déterminant direct des choix de localisation individuels. Lorsque celle-ci est directement intégrée dans les arbitrages des agents, deux visions s'opposent alors. La première suggère que les individus expriment une préférence pour les espaces peu denses et verts tandis que la seconde envisage une valorisation de la densité pour les interactions sociales qu'elle facilite et amplifie.

Deux études empiriques appliquées à la communauté urbaine du Grand Dijon sont menées afin d'illustrer ces résultats. L'objet de la première étude est de rapprocher les niveaux et types de densité observés et les déterminants théoriques de localisation résidentielle. Nous réalisons pour cela une typologie portant sur les quartiers dijonnais et mobilisons une mesure de densité nette pour évaluer l'intensité d'occupation de l'espace. La seconde étude empirique s'intéresse à la valorisation des densités par les ménages. Cette évaluation est réalisée par l'estimation d'un modèle hédonique spatial appliqué aux prix immobiliers. En nous appuyant sur les méthodes et outils de l'économétrie spatiale, nous estimons la valeur des différents types de densité et identifions les conditions de son acceptabilité par les individus. La thèse apporte des éclairages sur les conditions de réalisation et d'acceptation des politiques d'aménagement actuelles visant la Ville Compacte.

Les travaux de la thèse ont fait l'objet de plusieurs communications.

Marion GIRARD, 2014, « L'analyse et le traitement des densités par l'économie urbaine : enjeux et application au cas de l'agglomération dijonnaise », *11^{ème} conférence annuelle TEPP « Territoires, Espaces et Politiques Publiques »*, 25 et 26 septembre 2014, Université de Nantes

Marion GIRARD, 2015, « Instruments de maîtrise de la croissance urbaine et gouvernance des politiques environnementales », *Doctorales ASRDLF 2015*, 2 au 4 février 2015, Université Paris-Est

Marion GIRARD, 2015, « Les densités des espaces urbains : fondements théoriques et méthodes d'évaluation appliquées au Grand Dijon », *52^{ème} colloque annuel de l'ASRDLF*, 7 au 9 juillet 2015, Université de Montpellier

Marion GIRARD, 2015, « Valuing the urban density in residential choices: a spatial hedonic approach », *2^{ème} Spatial Data Meetings for Interdisciplinary Sciences*, 23 et 24 octobre 2015, Université de Bourgogne.

2.4.2. ESSAIMAGE DES TRAVAUX DU THEME 2.4.

Premièrement, l'intérêt du sujet de thèse a été souligné par la **Communauté Urbaine du Grand Dijon** en donnant lieu à la signature d'une convention permettant, au Laboratoire d'Economie de Dijon, l'accès au catalogue de données du Grand Dijon. L'interlocuteur privilégié de cette convention est le service SIG de la communauté urbaine.

- Ces bases de données sont établies à l'échelle du Grand Dijon et couvrent de multiples domaines : la mobilité et les transports, le bâti, l'usage des sols, les documents d'urbanisme et zonages, les équipements publics, l'énergie... Il s'agit principalement de données géoréférencées traitées via des logiciels de SIG, dont certaines comportent de multiples attributs.
- En échange, des restitutions des travaux scientifiques ayant mobilisé ces données sont proposées au Grand Dijon. Ces restitutions permettent d'une part, d'échanger sur les méthodes et outils de traitement des données spatiales et d'autre part, de diffuser les résultats de travaux scientifiques à la sphère des collectivités locales ; d'autant que les deux études empiriques de la thèse portent sur la communauté urbaine du Grand Dijon.

Cette convention devrait également bénéficier aux travaux du LEDi portant sur l'évaluation de la valeur verte des logements.

Deuxièmement, l'Ademe, le Conseil Régional de Bourgogne et la DREAL ont souhaité confier à la MSH de Dijon la conduite d'une recherche-action pluridisciplinaire sur les densifications. Le programme de recherche « Formes et enjeux de la densification, vers un aménagement durable des territoires bourguignons » s'est déroulé entre 2013 et 2015 (responsables scientifiques : Anne Jegou et Matthieu Gateau, Université de Bourgogne). Il visait trois objectifs principaux : 1/ clarifier les problématiques sociétales sous-jacentes à la densification en Bourgogne, 2/ observer et analyser les politiques de densification en Bourgogne et 3/ accompagner les politiques d'aménagement durable des territoires bourguignons.

La partie économie a été confiée à Marion GIRARD et Catherine BAUMONT du LEDi qui ont participé à la réalisation du livrable remis en juin 2015 par la rédaction de l'Axe 5 du rapport : « Economie » : « La densité vue par l'Economie Territoriale ».

Résumé : Les concepts de densification urbaine et de Ville Compacte sont actuellement au cœur des débats publics et des politiques d'aménagement du territoire, car ils apparaissent aujourd'hui comme une des solutions à l'étalement urbain amorcé en France depuis les années 1970. La ville durable, passant généralement par une forme concentrée et dense, est devenue le modèle urbain à atteindre, permettant de conjuguer soutenabilité environnementale, cohésion sociale et dynamisme économique. Cependant, si les externalités négatives de l'étalement urbain ont bien été démontrées, un débat subsiste autour de la ville dense et de ses retombées sur les conditions de vie des habitants ou le développement économique. Ainsi, un débat émerge « *entre la Ville compacte " non désirée par les individus " et la Ville Etalée, considérée comme " non désirable pour la collectivité" »* (Pouyanne, 2007), débat particulièrement prégnant lorsque l'on s'intéresse aux choix de localisation des individus. En effet, au-delà du simple indicateur que représente la densité, tout espace est organisé et formé selon les stratégies de localisation des différents agents économiques, les entreprises et les ménages. Ainsi, il est possible de comprendre la formation d'espaces denses au travers des choix résidentiels des individus, analysés sous l'angle de l'Economie Urbaine, et de mieux appréhender les attributs spatiaux que ceux-ci valorisent ou au contraire, fuient. Comprendre la structuration spatiale d'un espace urbain, dans ses formes (bâti, type de logement) et dans ses caractéristiques (composition sociale), permet de mieux identifier les situations dans lesquelles la densité est acceptable, voire même valorisée, par les individus.

Dans une première partie de contextualisation, le document présente les causes et les limites de l'étalement urbain appréhendées sous l'angle de l'économie urbaine ainsi que les éléments de débat relatifs à la densification et ses retombées. Dans un deuxième temps, cette étude aborde les enjeux de traitement méthodologique de la densité, en appliquant plusieurs mesures possibles de cet indicateur au cas du Grand Dijon et notamment, une mesure de densité nette. Enfin, dans une dernière partie, le document propose une analyse empirique des densités urbaines de l'agglomération dijonnaise afin de rapprocher densité, choix de localisation et organisation socio-spatiale.

THEME 2.5. ÉTALEMENT URBAIN, REGULATION FONCIERE ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Responsable : Sophie Legras, Laboratoire Cesaer, UMR INRA et AgroSup Dijon

Contributeurs : Catherine Baumont (LEDi), Marine Coinon (LEDi), Arthur Delacroix (LEDi et MSH), Cécile Detang-Dessendre (CESAER), Rachel Guillain (LEDi), Sophie Legras (CESAER), Aliqui Tientao (LEDi), Camille Regnier (CESAER)

Les aménités environnementales, les contraintes énergétiques, le changement climatique sont de plus en plus intégrés dans les modèles de localisation et d'organisation spatiale. La croissance urbaine et les transformations spatiales qui l'accompagnent – étalement urbain, éclatement des centralités – conduisent à étudier l'efficacité de ces formes urbaines en matière de développement durable : déplacements, pollutions, artificialisation des sols...

Pour les spécialistes de l'économie urbaine, il s'agit d'un thème de prédilection qui autorise l'analyse des stratégies de localisation des ménages et des activités économiques par le prisme de la microéconomie. Les enjeux environnementaux portent alors principalement sur les affectations des usages des sols et sur les transports. Dans le programme, la diversité des recherches tient à l'analyse des premiers, tandis que les conséquences environnementales associées au transport s'expriment plus traditionnellement à travers la pollution émise par les déplacements domicile-travail.

L'évaluation environnementale, i.e. l'évaluation des biens et services environnementaux, complète les analyses théoriques car elle permet d'apprécier la valeur affectée à la préservation d'une ressource environnementale ou à sa transformation en cas d'altération ou de changement d'usage.

L'ensemble des travaux sont synthétisés dans les deux parties suivantes.

2.5.1. Travaux et productions scientifiques du Thème 2.5.

2.5.2. Essaimage des activités du Thème 2.5.

2.5.1. TRAVAUX ET PRODUCTIONS SCIENTIFIQUES DU THEME 2.5.

Les travaux ont fait l'objet de plusieurs publications et d'autres sont en cours. Une partie des recherches s'est appuyée sur les travaux développés par Camille Regnier, dans le cadre de sa thèse co-financée par le PUCA (50%) et le projet européen Trustee (50%). fait l'objet de plusieurs publications et ont été présentées dans des colloques à audience internationale.

La thèse de **Camille REGNIER** : « *Développement urbain et services écosystémiques : une analyse du marché foncier* » sous la direction de Cécile DETANG-DESSENDRE (CESAER) et co-encadrée par Sophie LEGRAS (CESAER). Soutenance prévu en mai 2017, Université de Bourgogne.

Résumé : Depuis la fin de la révolution industrielle, la sphère scientifique aussi bien que la sphère politique se sont interrogées sur la forme optimale des villes. D'abord marquée par un courant majoritaire prônant le désentassement urbain et la ville aérée, le paradigme s'est retourné au fil du temps et notamment après la forte montée de nouveaux enjeux environnementaux. Le débat public s'oriente aujourd'hui vers la nécessité d'une densification de la croissance urbaine, et d'une lutte contre l'étalement urbain. Se pose dès lors la question de la validité de telles mesures, et plus largement de conception de stratégie d'intervention publique sur le marché foncier assurant un développement urbain compatible avec la préservation de l'environnement.

Cette thèse propose de contribuer au débat sur les formes optimales de ville durable en répondant à la question suivante : est-il possible de concilier développement urbain et préservation de l'environnement ? Autrement dit, la lutte contre l'étalement urbain est-elle la seule solution pour obtenir une forme de ville durable ? Nous répondons à cette question à travers une analyse micro-économique du marché foncier, en utilisant la notion de services écosystémiques et en mobilisant les cadres théoriques de l'économie urbaine et de l'économie de l'environnement.

Dans une première étude empirique, en utilisant la méthode des choix expérimentaux, nous testons le postulat selon lequel les ménages valorisent les paysages et l'environnement qui les entourent car ils leur procurent des services écosystémiques culturels. En combinant ces résultats à une analyse écologique qui détermine la capacité des paysages verts urbains à soutenir la biodiversité à travers la provision d'habitat naturel, nous comparons les valeurs esthétiques et écologiques du paysage urbain.

Faisant directement écho à cette étude, nous réalisons ensuite une étude théorique sur les formes optimales de structure urbaine lorsque le planificateur social a un objectif de préservation des habitats naturels et de la biodiversité. Ici encore, il s'agit de tester la combinaison possible entre la valorisation de services écosystémiques culturels, et de services de régulation tels que la provision d'habitat par les espaces ouverts.

Enfin, dans une seconde étude théorique, nous traitons la question de la qualité de l'air en ville. Cette étude est complémentaire à la précédente et nous permet de voir si les conclusions que nous pouvons tirer concernant la structure optimale de la ville sont vraies lorsqu'un autre service écosystémique est en jeu : celui du maintien de la qualité de l'air.

De manière générale les travaux de cette thèse font apparaître l'élément majeur suivant : en raison de la complexité du lien entre les différents services écosystémiques, et des interconnexions entre ceux-ci et le développement qui revêtent des facettes multiples, les conclusions sur les formes de ville durable ne peuvent se faire qu'en des termes conditionnels. Bien que pouvant apparaître comme trivial, ce résultat constitue une invitation à engager des recherches adéquates en amont afin de bien saisir et prévoir les potentiels effets pervers associés à la promotion d'une unique forme de ville durable, comme c'est le cas à l'heure actuelle avec le paradigme de la ville compacte.

Cécile DETANG-DESSENDRE, Mohamed HILAL, Sophie LEGRAS, Camille REGNIER et TU, G.,
« *Combining choice experiment and connectivity metrics to compare aesthetic and ecological values of urban landscape* ». En cours

Résumé : Dans cet article, nous testons le postulat selon lequel les ménages valorisent les paysages et l'environnement qui les entourent car ils leur procurent des services écosystémiques culturels, notamment parce qu'ils sont vecteurs de valeurs esthétiques. Il s'agit de déterminer comment les ménages valorisent l'environnement urbain qui les entoure. Pour ce faire, nous conduisons une étude de choix expérimentaux appliqués au choix résidentiel, réalisée sur un échantillon de 854 habitants de l'agglomération Dijonnaise. Nous étudions en particulier deux attributs relatifs à l'environnement urbain : la présence de vert dans le paysage à proximité de la résidence, et la densité du bâti dans le voisinage de la résidence. Nous démontrons que les ménages préfèrent les environnements verts et peu denses. Dans un second temps, il s'agit de comparer les préférences des ménages avec une valeur écologique des différents environnements urbains. En effet, la présence d'arbres, de pelouses, d'arbustes, etc. et d'un bâti plus ou moins dense peut avoir un impact sur la fourniture d'autres services écosystémiques, et notamment la provision d'habitat naturel, faisant partie de la catégorie des services de régulation. En comparant la valeur esthétique accordée par les ménages aux différents types d'environnement urbains et leur valeur écologique, nous démontrons que les préférences des ménages ne sont pas nécessairement contradictoires avec la préservation de l'environnement. Comprendre si les attentes des ménages, consommateurs de foncier résidentiel, vis-à-vis des attributs paysagers sont en accord avec la valeur écologique de ces attributs est crucial pour distinguer les contextes où les politiques d'aménagement, agricoles et environnementales peuvent bénéficier de synergies de ceux où la recherche de compromis est nécessaire.

Camille REGNIER, 2016, « *Open space preservation in an urbanization context* », 9èmes journées de recherches en sciences sociales INRA–SFER–CIRAD (Nancy, 10-11 décembre 2015) et au 56^{ème} congrès de l'European Regional Science Association (Vienne, 23-26 août 2016).

Résumé : *Dans cet article, sont analysées de manière théorique les formes optimales de structure urbaine lorsque le planificateur social a un objectif de préservation des habitats naturels et de la biodiversité. La question sous-jacente est la suivante : est-il préférable d'avoir des formes urbaines étalées avec de la nature en ville (land sharing) ou à l'inverse des villes compactes mais qui préservent les écosystèmes alentours (land sparing) ? Cet article introduit alors le débat sur le « land-sharing vs land-sparing » dans un contexte urbain et en utilisant des outils d'analyse micro-économique. Nous testons ici la combinaison possible entre la valorisation de services écosystémiques culturels, et de services de régulation tels que la provision d'habitat par les espaces ouverts. Nous démontrons que l'optimum social peut être atteint avec des formes urbaines différentes, allant d'une ville très compacte à une ville très étalée, selon la capacité de différents types d'espaces ouverts à produire des habitats naturels. Nous constatons donc que les préférences des ménages ne sont pas toujours en contradiction avec les objectifs de préservation de l'environnement.*

Camille REGNIER et Sophie LEGRAS, 2017, « Urban structure and environmental externalities », *Environmental and Resource Economics* doi:10.1007/s10640-016-0109-0.

Résumé : *En se basant sur le modèle de ville monocentrique établi par Ogawa et Fujita (1982), dans lequel ménages et firmes choisissent leur localisation, nous démontrons que la prise en compte de la pollution industrielle dans le comportement de localisation des ménages amène à un équilibre du marché où la ville est plus spatialisée : les zones industrielles d'un côté, et les zones résidentielles de l'autre. La conséquence directe est dès lors l'augmentation de la distance parcourue par les ménages pour les trajets domicile-travail, provoquant une augmentation de la pollution atmosphérique émise par les voitures. Nous étudions ensuite quelles politiques publiques doivent être mises en place pour préserver la qualité de l'air, sachant que deux types de pollution sont en cause : l'une provenant des industries, et l'autre des ménages par leur utilisation de la voiture. Nous démontrons l'impact indirect que peuvent avoir certaines politiques publiques, comme une taxe sur le carburant, sur le marché foncier et le bien-être. Il s'agit ici d'étudier comment les choix individuels de localisation affectent la structure urbaine et la préservation de l'environnement. Dans ce cas, les préférences des ménages et leurs comportements résidentiels entrent en contradiction avec la préservation de la qualité de l'air. Cela remet en cause l'utilisation des politiques publiques partielles dans un contexte où les externalités environnementales proviennent de sources multiples.*

Cet article a fait l'objet de communication au :

- 7èmes journées de recherches en sciences sociales INRA–SFER–CIRAD (Angers, 12-13 décembre 2013)
- 63^e journées de l'AFSE (Lyon, 16-18 juin 2014)
- 1^{ère} conférence annuelle de la FAERE (Montpellier, 11-12 septembre 2014).

D'autres contributions ont porté sur les usages des sols dans les espaces agricoles ou périurbains. Les schémas de dépendances spatiales affectent les usages des terres agricoles (papier de GUILLAIN et al.) en termes de « débouchés » et « d'apprentissage ». Dans les espaces fortement anthropisés, les aménités naturelles (vertes ou bleues) participent à la formation des prix immobiliers (papier de BAUMONT et al.). Dans la contribution de Sophie LEGRAS, la modélisation spatiale, dans un cadre d'économie urbaine, du choix d'une infrastructure environnementale, en l'occurrence ici un système d'assainissement individuel ou collectif des eaux usées, met en exergue les choix technologiques et leurs impacts sur l'efficacité des villes compactes ou étalées, puis plus largement sur l'organisation des systèmes urbains multicentriques.

Catherine BAUMONT, Masha MASLANSKAÏA-PAUTREL et **Pierre VOYE**, 2017, « Hedonic estimation of the green value in the residential housing », papier sélectionné pour le numéro spécial « Logement et marchés du logement » de la revue *Economie et Statistiques*.

Abstract : *Given the fact that today we aim to reduce carbon dioxide emissions and modify the way we use energy, the energy management of the residential sector is being put under the spotlights in the literature. Managing the energy demand in the residential sector could be achieved by the promotion of energy efficient buildings. We assume that households adopting a green behavior are willing to pay a greater price to access "green" housing. This added value is called the "green value". This paper studies the impact of the energy efficiency rating of a house, as certified by an EPC (etiquette DPE), on housing*

prices. In order to do this, the hedonic price method has been applied to the Perval database, which contains information on the prices and features of houses and apartments sold between Q1 of 2013 and Q4 of 2014 in the area of Dijon (France). We have built a GIS (geographic information system) to establish spatial variables such as residential amenities. To take into account the spatial distribution of housing characteristics and amenities, we estimate a spatial hedonic model. The results have been tested for their robustness to spatial patterns and to spatial diffusion process. The results allow us to evaluate the total effect (direct and indirect) of the green value on housing prices.

Rachel GUILLAIN, Sophie LEGRAS et Elsa MARTIN, 2016, « Usages agricoles diversifiés du sol : le rôle des effets de voisinage », *Revue Economique*, à paraître.

Résumé : La diversification des cultures agricoles est mise en avant comme le principal moyen d'atteindre les objectifs de réduction d'utilisation des pesticides fixés dans le cadre du plan Ecophyto. Cet article analyse les déterminants de cet usage des sols agricoles afin de dégager des leviers potentiels de politique publique afin d'inciter à sa mise en œuvre. Nous portons une attention particulière aux effets de voisinage potentiels. Pour ce faire, nous proposons une analyse spatiale, à l'échelle du canton, des déterminants de la diversification des cultures à l'échelle du Bassin Parisien élargi. Nous montrons qu'aux côtés des déterminants traditionnels pédo-climatiques, il existe un schéma spatial de la décision de diversification des cultures.

Les conclusions de la recherche indiquent « ... l'existence d'un schéma spatial de la diversification des cultures sur le Bassin Parisien élargi, historiquement caractérisé par une part importante de grandes cultures. Ainsi, si nous corroborons le rôle joué par les déterminants traditionnels liés aux conditions pédo-climatiques, des effets de localisation et des effets de diffusion entre ces localisations sont mis en évidence. En particulier, nous établissons l'existence d'un effet « débouché », lié à la présence à proximité de bétail, et un effet d'apprentissage, lié à la démographie des agriculteurs du canton et des cantons voisins. »

Sophie LEGRAS, 2015, « Correlated environmental impacts of wastewater management in a spatial context », *Regional Science and Urban Economics* 52 : 83-92.

Résumé : Dans ce document, nous analysons comment la gestion des eaux usées affecte la qualité de l'eau et l'extension urbaine, à travers le choix de localisation résidentielle des agents. Nous adoptons un modèle d'économie urbaine d'une ville monocentrique, puis polycentrique, et considérons deux types de zones résidentielles : suburbia, où l'assainissement collectif est disponible, et où les lots résidentiels sont petits ; et exurbia, où l'assainissement est individuel au travers de fosses septiques, qui nécessitent des lots résidentiels plus grands pour satisfaire à la réglementation. Selon l'écart d'efficacité de filtration entre les technologies de traitement des eaux usées, l'amélioration de la qualité de l'eau peut être obtenue au détriment d'une propagation urbaine plus élevée, ou via un développement urbain plus faible. Nous appliquons l'analyse à une ville polycentrique pour souligner comment la prise de décision asymétrique entre les villes primaires et secondaires peut avoir des conséquences bénéfiques au niveau local, mais être préjudiciable à la performance environnementale agrégée de la ville polycentrique. Nos conclusions illustrent les impacts inattendus, positifs et négatifs, que la gestion d'un problème environnemental peut avoir sur une autre question environnementale à la même échelle ou sur la même question à une échelle différente.

Cet article a fait l'objet de communication au

- 59^{ème} congrès du North American Regional Science Council (Ottawa, 7-10 novembre 2012)
- 52^{ème} congrès de l'European Regional Science Association (Bratislava, 24 août 2012)
- 7^{èmes} journées de recherches en sciences sociales INRA-SFER-CIRAD (Angers, 12-13 décembre 2013).

Masha MASLANSKAÏA-PAUTREL et **Catherine BAUMONT**, 2016, « Environmental spillovers and their impacts on housing prices: A spatial hedonic analysis », *Revue d'Economie Politique*, 2016/5 (Vol. 126), p. 921-945. DOI 10.3917/redp.265.092

Résumé : Nous analysons dans cette recherche la dimension spatiale de l'impact des facteurs environnementaux sur les valeurs immobilières. L'estimation de modèles hédoniques spatiaux sert de base à cette évaluation environnementale. La dimension spatiale peut être interprétée en termes de spillovers locaux ou globaux. L'analyse empirique est réalisée sur l'estuaire de la Loire. Nous nous intéressons plus particulièrement aux caractéristiques naturelles ou plus artificialisées des caractéristiques environnementales de ce territoire (zones humides, cours d'eau, front de mer, bruit). Nous montrons que les valeurs estimées des prix implicites dépendent du modèle spatial estimé. Ces prix implicites ne se réduisent pas à la valeur estimée du coefficient et qu'ils combinent un effet de rétroaction et un effet de propagation.

2.5.2. ESSAIMAGE DES ACTIVITES DU THEME 2.5.

En s'appuyant sur les travaux développés dans les premières années du programme, deux projets ont été proposés pour approfondir les analyses de soutenabilité environnementale des formes urbaines. Un projet déposé à l'Appel à Projet Thèse 2015 de l'Ademe a été sélectionné et Marine COINON a intégré les activités du programme PUCA dès son arrivée.

Marine COINON (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) : « *La frange urbain-rural : Concurrence d'usages du sol, préoccupations environnementales et politiques publiques* », sous la direction de Rachel GUILLAIN (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi) et co-encadrée par Sophie LEGRAS (CESAER).

Résumé : Les contraintes économiques, sociales et environnementales poussent les pouvoirs publics vers un besoin de maîtriser l'étalement urbain. L'expansion des villes depuis les années cinquante a modifié la structure spatiale autour des villes en créant des franges urbain-rural, où l'occupation de sols est mixte entre les activités commerciales et résidentielles et les activités agricoles. Les terres agricoles dans ces espaces sont sous la pression constante de l'urbanisation ce qui pousse les agriculteurs à s'adapter soit en vendant leurs terres pour aller s'installer plus loin, soit en s'orientant vers des productions à plus haute valeur ajoutée. Par ailleurs, les préoccupations environnementales prennent de plus en plus de place et engendrent de nouveaux comportements de la part des ménages et des agriculteurs en termes, notamment, de choix de localisation et d'usage des sols. L'objectif de cette thèse est de comprendre les nouveaux comportements d'usage des sols en analysant leurs déterminants. Ceci permettrait de mieux cerner les enjeux de politiques publiques en matière de protection des zones fragiles que sont les espaces aux franges urbaines. Cet objectif rejoint principalement l'Axe 5 « Energie, environnement et société » du programme de recherche ADEME, sur l'axe thématique *Gouvernance de la transition écologique, analyse et instrument de politiques publiques*. Par ailleurs, de manière secondaire, ce projet s'insère dans deux autres axes : l'Axe 1 : « Villes et territoires », *Cadre Bâti et projet urbain* via l'aménagement durable des territoires, et l'Axe 3 : « Agriculture, forêt, sols et biomasse », *Gestion durable des sols* via l'analyse de la concurrence entre différents usages du sol. Plus précisément, il s'agira d'insérer dans les analyses de concurrence d'usage des sols à la frange urbaine la dimension environnementale et, suite à une modélisation et une étude approfondie des comportements des agents, de proposer des instruments de politiques publiques durables. Pour parvenir à ces résultats, les approches mobilisées seront celles de l'économie urbaine, de l'économie agricole et de l'économie de l'environnement.

De même Anne-Marie Sopoudé Sigui a rejoint le projet après avoir obtenu une allocation de recherche pour sa thèse de doctorat : « *La frange urbain-rural dans les territoires de Côte d'Or : concurrence d'usage et politiques publiques environnementales* », sous la direction de Rachel GUILLAIN (Equipe Economie des Territoires et de l'Environnement, LEDi).

Le second projet, déposé dans l'Appel à Projet « Energie et Territoire » du Conseil Français de l'Energie (cf. également le Thème 1.1., page 11), s'intéresse, dans le cadre du thème 2.5, à la relation entre les formes urbaines (densité, position géographique) et d'une part, les émissions de CO² (transport et habitat) et, d'autre part, la consommation d'énergie (habitat). Une typologie de l'espace francilien a été réalisée à l'échelle des IRIS et des communes pour qualifier chaque territoire en fonction de ses caractéristiques socio-économiques, types d'habitat et moyens de mobilité. A partir de cette typologie, un échantillon représentatif des territoires franciliens est constitué sur lequel

L'estimation des relations énergie-territoire seront réalisées. Ce travail sera présenté aux journées « Energie-Territoire » qui se dérouleront en mars 2017 à la MSE de Paris.

L'organisation du séminaire du 14 février 2014 avec la présence de Sonia Guelton (professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris) et Jean Cavailhès (Directeur de Recherche Emérite à l'Inra), a débouché sur la participation de Catherine Baumont à l'**Expertise Scientifique Collective (ESCo) "Artificialisation des sols, déterminants, impacts et leviers d'action** et de l'ADEME et du Ministère de l'Environnement et Ministère de l'Agriculture. Catherine Baumont et Sonia Guelton sont responsables du chapitre Villes dans la partie Consommation d'espace – approche par les dynamiques foncières et immobilières, partie coordonnée par Jean Cavailhès.

Enfin, les collaborations avec le Conseil Régional de Bourgogne, outre le co-financement de la thèse de Marine COINON, se sont développés à partir de 2015, dans le cadre du Programme d'Action Régional pour l'Innovation (PARI) de la région, à travers un contrat d'étude « *Ressources territoriales et développement durable* » dirigé par Rachel GUILLAIN.

PARTIE II

ACTIVITES DE RECHERCHE PAR TYPES DE PRODUCTION SCIENTIFIQUE

1. PUBLICATIONS

- Sileymane BA et Catherine BAUMONT** : « Hétérogénéité des interactions et évaluation des effets de traitement. Une approche par les effets de dépendance spatiale », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2015 (1), 105-147.
- Fanny ALIVON**, Evaluations of compensatory educational programs: what lessons have to be learned? – Soumis à *Education Economics*
- Fanny ALIVON et Rachel GUILLAIN**, « Urban segregation and unemployment: A case study of Marseille », en révision à *Regional Science and Urban Economics*
- Martine BARRE-PEPIN**, 2013, « Quelles solidarités pour le logement », *Droit et ville*, IEJUC de Toulouse, n° 75/2013.
- Catherine BAUMONT et Diego LEGROS**, 2013, « Nature et impacts des effets spatiaux sur les valeurs immobilières : Le cas de l'espace urbanisé parisien », *Revue Economique*, 64(5), septembre 2013, 911-948.
- Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN (COORD.)** 2013, « *La ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats* », *Revue Economique*, 64(5).
- Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN**, 2013, « Ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats » *Revue Economique*, 64(5), septembre 2013, 765-774.
- Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN**, 2016, « Transformer les quartiers défavorisés. Les enjeux des politiques publiques zonées », *Revue Economique*, 67(3), mai 2016, 391-414.
- Catherine BAUMONT, Masha MASLANSKAÏA-PAUTREL et Pierre VOYE**, 2017, Hedonic estimation of the green value in the residential housing, papier sélectionné pour le numero spécial « Logement et marchés du logement » de la revue *Economie et Statistiques*.
- Dominique BIANCO et Evens SALIÈS**, 2016, « The strong Porter hypothesis in an endogenous growth model with satisficing managers ». Working paper de l'OFCE (janvier, 2016) : <http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/WP2016-01.pdf>. En révision à *Economics Bulletin*.
- Dominique BIANCO**, 2017, « *Environmental policy in an endogenous growth model with expanding variety* ». soumis à la *Revue d'Économie Politique*.
- Caroline BUGNON**, 2014, « Loi ALUR : quelles interférences sur le logement social et le DALO ? », *La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales* n° 37, 15 Septembre 2014, 2260.
- Caroline BUGNON**, 2015, « Le rôle des partenariats public-privé dans la production du logement social », *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n°5 septembre-octobre 2015, 1255.
- Caroline BUGNON**, 2015, « Le contrôle de l'État sur la production du logement social par les communes : une main de fer dans un gant de velours », *La Semaine Juridique Administrations et Collectivités territoriales* n° 37, 14 Septembre 2015, 2262.
- Caroline BUGNON**, 2017, commentaire du titre II de la loi « Égalité et citoyenneté », promesse de publication au sein de la revue *La Semaine Juridique Administration et Collectivités territoriales*.
- Christelle COUTANT-LAPALUS**, 2013, « Cotitularité et solidarité : règles légales et outils conventionnels du logement locatif partagé », *Loyers et Copropriété*, septembre 2013, n°9.
- Christelle COUTANT-LAPALUS**, 2014, « Le logement locatif partagé confronté au régime des baux d'habitation », *Droit et ville* 2014, p. 267.
- Rachel GUILLAIN, Sophie LEGRAS et Elsa MARTIN**, 2016, « Usages agricoles diversifiés du sol : le rôle des effets de voisinage », *Revue Economique*, à paraître.
- Sophie LEGRAS**, 2015, « Correlated environmental impacts of wastewater management in a spatial context », *Regional Science and Urban Economics* 52 : 83-92.

- Masha MASLANSKAÏA-PAUTREL et **Catherine BAUMONT**, 2016, « Environmental spillovers and their impacts on housing prices: A spatial hedonic analysis », *Revue d'Economie Politique*, 2016/5 (Vol. 126), p. 921-945. DOI 10.3917/redp.265.092
- Jean Luc PISSALOUX et **Laure ABRAMOWITCH**, 2015, « Le service public de la performance énergétique, in Gouvernance et innovations dans les systèmes énergétiques. De nouveaux défis pour les collectivités territoriales », G. Marcou (dir.), L'Harmattan, octobre 2015, p. 261
- Camille REGNIER et Sophie LEGRAS**, 2017, « Urban structure and environmental externalities », *Environmental and Resource Economics* doi:10.1007/s10640-016-0109-0.
- Khatarina SCHONE**, 2013, « Construction de logements sociaux et stratégies électorales locales », *Revue économique*, 64(5), 833-856.
- Khatarina SCHONE**, « L'impact de l'urbanisme intercommunal sur la ségrégation urbaine : premiers enseignements de l'expérience française », soumis à la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*.
- Katharina SCHONE**, 2014, « Interactions stratégiques entre communes : le cas des politiques d'urbanisme », *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales* 37(1/3), 1- 9.

2. THESES

2.1.THESES CO-FINANCEES

Fanny ALIVON : « La ségrégation spatiale et économique : Une analyse en termes d'emploi et d'éducation dans les espaces urbains »

Thème 1.4. Ségrégation spatiale et économique dans les espaces urbains

Laboratoire de rattachement : LEDi, Université de Bourgogne, Ecole Doctorale LISIT

Directeurs de thèse : Rachel GUILLAIN

Date de démarrage de la thèse : 1 octobre 2012

Co-financement : Conseil Régional de Bourgogne, Programme PARI SHS 4

Comité de Thèse : Catherine BAUMONT (Pr. Université de Bourgogne, Resp. Programme de recherche), Alain AYONG LE KAMA (Pr. Université de Paris Ouest la Défense, Conseiller Scientifique du PUCA), Cécile DETANG-DESSENDRE (DR., Cesaer, Inra Dijon), Rachel GUILLAIN (Pr. Université de Bourgogne, Directrice de Thèse), Lionel MARTINS (Chargé de mission, PUCA), Thomas QUENTIN (Chargé de mission, Conseil Régional de Bourgogne), Roland RATHELOT (DR, Crest, Paris)

Soutenance : 14 décembre 2016.

Jury : Alain Ayong-Le-Kama (Pr, Université Paris 10), Catherine Baumont (Pr, Université de Bourgogne), Emmanuel Duguet (Pr, Université Paris Créteil, rapporteur), Fabien Moizeau (Pr, Université Rennes 1, rapporteur), Emmanuel Raoul (Secrétaire Permanent du PUCA)

Emmanuelle LETURQUE : Croissance économique, organisation spatiale et dégradations environnementales

Thème 2.3. Croissance économique, organisation spatiale face aux défis des dégradations environnementales

Laboratoire de rattachement : LEDi, Université de Bourgogne. Ecole Doctorale DGEP.

Directeurs de thèses : Catherine BAUMONT et Dominique BIANCO

Date de démarrage de la thèse : 15 décembre 2013

Cofinancement : Conseil Régional de Bourgogne, Programme PARI SHS 5.

Comité de Thèse : Catherine BAUMONT (Pr. Université de Bourgogne, Resp. Programme de recherche, Directrice de Thèse), Alain AYONG LE KAMA (Pr. Université de Paris Ouest la Défense, Conseiller Scientifique du PUCA), Dominique BIANCO (MCF, Université de Bourgogne, Co-directeur de thèse), Rachel GUILLAIN (Pr. Université de Bourgogne, Responsable Programme de recherche PARI SHS 5), Lionel MARTINS (Chargé de mission, PUCA), Thomas QUENTIN (Chargé de mission, Conseil Régional de Bourgogne), Stéphane RIOU (Pr. Université de Saint-Etienne, GATE-SE) et Francesco RICCI (Pr., Université de Montpellier, Art-Dev).

Soutenance : décembre 2017

Camille REGNIER : « Développement urbain et services écosystémiques : une analyse du marché foncier »

Thème 2.5. Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux

Laboratoire de rattachement : CESAER, UMR INRA et AgroSup Dijon. Ecole Doctorale DGEP.

Directeurs de thèse : Cécile DETANG-DESSENDRE et Sophie LEGRAS

Date de démarrage de la thèse : 1^{er} janvier 2014

Cofinancement : Programme Européen Trustee, Inra.

Comité de Thèse : Catherine BAUMONT (Pr. Université de Bourgogne, Resp. Programme de recherche), Alain AYONG LE KAMA (Pr. Université de Paris Ouest la Défense, Conseiller Scientifique du PUCA), Cécile DETANG-DESSENDRE (DR Inra, Cesaer, Dijon, Directrice de thèse), Carl GAIGNE (DR, Inra Smart Rennes), Sophie LEGRAS (CR, Inra Cesaer, Dijon, co-directrice de Thèse), Lionel MARTINS (Chargé de mission, PUCA), Alban THOMAS (DR Inra Toulouse).

Soutenance : début mai 2017

2.2. AUTRES THESES

Sileymane BA « Essai sur l'intégration des interactions dans l'évaluation des politiques publiques : l'apport des méthodes de l'économétrie spatiale »

Thème 2.1. Interactions stratégiques entre collectivités, externalités spatiales et politiques environnementales

Laboratoire de rattachement : LEDI, Université de Bourgogne, Ecole Doctorale LISIT

Directeurs de thèse : Catherine Baumont

Date de démarrage de la thèse : 1^{er} novembre 2011

Cofinancement : contrat de recherche PUCA

Soutenance : 8 décembre 2015.

Jury : Alain Ayong le Kama (Pr. Université Paris 10, Président du Jury), Yannick L'Horty (Université Paris Est Marne-la-Vallée, Rapporteur), Pauline Givord (Administratrice de l'Insee) Julie le Gallo (Pr. AgroSup Dijon), Fabien Moizeau (Pr, Université Rennes 1, rapporteur)

Marion GIRARD « Densités urbaines et analyse économique des choix résidentiels »

Thème 2.4. Interactions stratégiques et maîtrise de la croissance urbaine : entre jeux de pouvoirs et enjeux de développement durable

Laboratoire de rattachement : LEDI, Université de Bourgogne, Ecole Doctorale LISIT

Directeurs de thèse : Catherine Baumont

Date de démarrage de la thèse : 1^{er} octobre 2012

Cofinancement : Conseil Régional de Bourgogne (100%)

Soutenance : 15 novembre 2016

Jury : Olivier Bouba-Olga (Pr. Université de Poitiers, Rapporteur), David Giband (P. Université de Perpignan), Rachel Guillain (Pr. Université de Bourgogne, Présidente), Emmanuel Raoul (Secrétaire permanent du PUCA), Richard Shearmur (Pr. Université McGill de Montréal, Rapporteur)

Pierre VOYE « Trajectoires résidentielles des ménages et approches spatialisées de la maîtrise de la demande d'énergie »

Thème 1.1. Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux

Laboratoire de rattachement : LEDI, Université de Bourgogne, Ecole Doctorale DGEP

Directeurs de thèse : Catherine Baumont

Date de démarrage de la thèse : 1^{er} octobre 2014

Cofinancement : Ademe (50%), Conseil Régional de Bourgogne PARI SHS « Attract » (50%)

Marine COINON « La frange urbain-rural : Concurrence d'usages du sol, préoccupations environnementales et politiques publiques »,

Thème 1.1. Etalement urbain, régulation foncière et enjeux environnementaux

Laboratoire de rattachement : LEDI, Université de Bourgogne, Ecole Doctorale DGEP

Directeurs de thèse : Rachel Guillain (LEDi) et Sophie Legras (CESAER)

Date de démarrage de la thèse : 1^{er} octobre 2015

Cofinancement : Ademe (50%), Conseil Régional de Bourgogne PARI SHS « Attract » (50%)

3. LES QUATRE PAGES DU PUCA

Le Quatre Pages du PUCA : en préparation

Mobilités et interdépendance spatiale des espaces urbains et périurbains : conflits ou complémentarités ?

Le Quatre Pages du PUCA : en préparation

Le droit protecteur et l'habitat : Entre développement de nouvelles pratiques et mécaniques économiques

Le Quatre Pages du PUCA : en préparation

Ségrégation et dynamiques urbaines : zoom sur les politiques publiques éducatives

Le Quatre Pages du PUCA : en préparation

Régulation foncière, anticipations, interactions stratégiques et politiques publiques

4. TRAVAUX EN COURS

Fanny ALIVON, « Le logement dans la ségrégation : un rôle majeur trop souvent ignoré ».

Fanny ALIVON, « La politique de la Ville et le parcours scolaire des collégiens en Ile-de-France ».

Fanny ALIVON, Manon GARROUSTE et Rachel GUILLAIN « Politique de la ville et éducation prioritaire : Quels effets sur la réussite scolaire des élèves ? »

Catherine BAUMONT, “Les dynamiques de ségrégation urbaine face à la transition énergétique : une approche par les théories des cycles urbains”

Dominique BIANCO et Evens SALIÈS, 2016, « Environmental policy in an endogenous growth model with satisficing managers”

Cécile DETANG-DESSENDRE, Mohamed HILAL, **Sophie LEGRAS**, **Camille REGNIER** et TU, G., « Combining choice experiment and connectivity metrics to compare aesthetic and ecological values of urban landscape ».

Katharina SCHONE (en collaboration avec Diego LEGROS, Equipe ETE, LEDi) : « Taxation du foncier et construction nouvelle : le cas de la taxe forfaitaire sur la cession de terrains nus devenus constructibles ».

5. COMMUNICATIONS

Laure ABRAMOWITCH « *Le service public de la performance énergétique de l'habitat : un nouveau service public ?* », séminaire PUCA « Du service public de l'énergie au service public de l'efficacité énergétique : simple glissement sémantique ou nouvel ordre énergétique ? », 9 décembre 2013, PUCA, La Défense.

Laure ABRAMOWITCH, 2016, « *La transition énergétique dans les territoires ruraux. Enjeux juridiques,* » colloque « Approches critiques de la « transition énergétique » dans les sciences humaines et sociales, Strasbourg, 9-10 juin 2016

Fanny ALIVON, Evaluations of compensatory educational programs: what lessons have to be learned?

- 11^{ème} conférence annuelle TEPP – « Territoires, espaces et politiques publiques » - Nantes - 25-26 septembre 2014
- Atelier Doctoral LEDi-CESAER – Dijon – 17 avril 2014
- Séminaire « *Ségrégation urbaine et éducation. Quels enjeux pour les politiques publiques ?* » séminaire du PUCA-MSH – Paris – 20 mars 2014

Fanny ALIVON et Rachel GUILLAIN, « Urban segregation and unemployment: A case study of Marseille »,

- 15th International Workshop on Spatial Econometrics and Statistics – Orléans – 26-27 mai 2016
- 64th Annual Meeting of the French Economic Association (AFSE) – Rennes – 22-24 juin 2015
- Journée thématique « Les ségrégations urbaines » – LEDi-CESAER – Dijon – 16 décembre 2014
- 61st North American Meeting of the RSAI – Washington DC – 12-15 novembre 2014

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, 2013, « *Evaluation of public policies and treatment of spatial dependence effects* »

- 62nd Annual Meeting of the French Economic Association (AFSE), Aix-en-Provence, 24-26 Juin 2013
- 12th International Workshop Spatial Econometrics and Statistics, Orléans, 16-19 Juin 2013

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, Luc CARPENTIER (en collaboration avec Denis Carré – EconomiX - Université de Nanterre Paris Ouest la Défense), 2013, « *Evaluation ex-ante et organisation spatiale des territoires : Le cas de la politique du Grand Paris* », 50^{ème} Colloque de l'Association des Sciences Régionales de Langue Française (ASRDLF), UCL-Mons, Belgique, 8-11 Juillet 2013

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, 2015, « *Strategic Interaction among Cities before the Grand Paris Development Project: A Spatial Autologistic Approach* », 4th International Workshop in Spatial Econometrics and Statistics, Paris, 27-28 Mai 2015;

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, 2015, « *Coordinations et cohérences territoriales et économiques pour un grand projet d'aménagement : le cas du Grand Paris* », séminaire « *Maitrise de la croissance urbaine : outils, comportement des acteurs et impacts environnementaux* », PUCA, La Défense, 4 décembre 2015.

Sileymane BA, Catherine BAUMONT, Luc CARPENTIER, 2015, « *Evaluation ex-ante et interdépendance territoriales : le cas des communes confrontées à la politique du Grand Paris* », 52^{ème} Colloque

de l'Association des Sciences Régionales de Langue Française (ASRDLF), Montpellier, 7-9 Juillet 2015

Catherine BAUMONT, 2016, « Les inégalités territoriales : entre permanence et émergences de nouvelles fractures », colloque « *Penser et combattre les inégalités et les discriminations* », Dijon, 16 décembre 2016.

Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN : « *Interactions, knowledge spillovers and growth of European cities : geography, business climate or networks ?* » Communication à la 1^{ère} journée de l'innovation organisée par le LEDI le 22 mai 2014 dans la session *Croissance – Territoires – Innovation* présidée par Emmanuel Raoul (PUCA)

Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN, 2014, « Urban economic segregation : What can we learn from zoning policies ? Some lessons », Journée thématique “Les ségrégations urbaines” – LEDi-CESAER – Dijon – 16 décembre 2014.

Catherine BAUMONT et Rachel GUILLAIN, 2015, “Can urban economics and mixed neighbourhood be matched ? A literature review analysis”, session invitée « Ville et économie d'agglomération », Congrès annuel de l'AFSE, Rennes 22-24 juin 2015.

Dominique BIANCO et Evens SALIÈS, 2016, « The strong Porter hypothesis in an endogenous growth model with satisficing managers ». Communication au Congrès annuel de l'AFSE, Nancy, Université de Lorraine, juin 2016

Dominique BIANCO et Evens SALIÈS, 2016, « *Environmental policy in an endogenous growth model with satisficing managers* » Communication à la 1^{ère} journée de l'innovation organisée par le LEDI le 22 mai 2014 dans la session *Croissance – Territoires – Innovation* présidée par Emmanuel Raoul (PUCA) et en séminaire de suivi des recherches du programme (mai 2015).

Dominique BIANCO, « *Environmental policy in an endogenous growth model with expanding variety* ». Communication au Congrès annuel de l'AFSE, Nancy, Université de Lorraine, juin 2016

Denis CLAUDE, « *Concurrence entre collectivités et investissement en infrastructures vertes* » Séminaire PUCA, 22 novembre 2012.

Denis CLAUDE « *Service public, intérêt général, énergie, efficacité énergétique : Approches économiques* », séminaire PUCA « Du service public de l'énergie au service public de l'efficacité énergétique : simple glissement sémantique ou nouvel ordre énergétique ? » Session « Service public de l'énergie et service public de l'efficacité énergétique : quelles corrélations et perspectives ? », 9 décembre 2013, PUCA, La Défense (présentation disponible dans le compte rendu du séminaire).

Cécile DETANG-DESSENDRE, 2016, « Le rôle des aménités climatiques dans les choix de localisation résidentielles en France », séminaire PUCA, Paris La Défense, 8 avril 2016.

Marion GIRARD, 2014, « L'analyse et le traitement des densités par l'économie urbaine : enjeux et application au cas de l'agglomération dijonnaise », 11^{ème} conférence annuelle TEPP « *Territoires, Espaces et Politiques Publiques* », 25 et 26 septembre 2014, Université de Nantes

Marion GIRARD, 2015, « Instruments de maîtrise de la croissance urbaine et gouvernance des politiques environnementales », *Doctorales ASRDLF* 2015, 2 au 4 février 2015, Université Paris-Est

Marion GIRARD, 2015, « Les densités des espaces urbains : fondements théoriques et méthodes d'évaluation appliquées au Grand Dijon », 52^{ème} colloque annuel de l'ASRDLF, 7 au 9 juillet 2015, Université de Montpellier

Marion GIRARD, 2015, « Valuing the urban density in residential choices: a spatial hedonic approach », 2^{ème} *Spatial Data Meetings for Interdisciplinary Sciences*, 23 et 24 octobre 2015, Université de Bourgogne.

- Emmanuelle LETURQUE**, 2016, “*Growth and Agglomeration : the effects of pollution*”, communication Summer school de l’ERSA, “Space, Territory and Growth. Advances in Regional Science” (Milan, Italie, 3 au 10 juillet).
- Emmanuelle LETURQUE et Catherine BAUMONT**, 2015, “*Infrastructures de transport, innovation et agglomération : une revue de la littérature*”, Les Journées de l’innovation, LEDi, Université de Bourgogne, 9 juin 2015, Dijon.
- Emmanuelle LETURQUE**, 2016, « *Croissance endogène, organisation spatiale et préoccupations environnementales* », Doctorales de l’ASRDLF, Clermont-Ferrand, France, 16-18 février 2016.
- Benjamin MOTTE-BAUMVOL**, 2013, « *Evolutions démographiques récentes et demande de logement dans les espaces périurbains* », séminaire PUCA, Paris La Défense, 3 octobre 2013.
- Camille REGNIER**, 2016, « *Open space preservation in an urbanization context* », 9èmes journées de recherches en sciences sociales INRA–SFER–CIRAD (Nancy, 10-11 décembre 2015) et au 56^{ème} congrès de l’European Regional Science Association (Vienne, 23-26 août 2016).
- Camille REGNIER et Sophie LEGRAS**, 2017, « Urban structure and environmental externalities »,
 - 7èmes journées de recherches en sciences sociales INRA–SFER–CIRAD (Angers, 12-13 décembre 2013)
 - 63è journées de l’AFSE (Lyon, 16-18 juin 2014)
 - 1ère conférence annuelle de la FAERE (Montpellier, 11-12 septembre 2014).
- Pierre VOYE et CATHERINE BAUMONT**, 2015, « *Valeur verte dans l’immobilier : Matériaux pour une méta-analyse* », Journées « Energies et Territoires », Maison des Sciences de l’Homme, Université de Bourgogne, Dijon, 15-16 Octobre 2015
- PIERRE VOYÉ**, 2015, “*Household's production theory, energy consumption and choice of location*”, Journées « Energies et Territoires », Maison des Sciences de l’Homme, Université de Bourgogne, Dijon, 15-16 Octobre 2015
- PIERRE VOYE**, 2015, « *Modélisations hédoniques de la valeur verte : premiers résultats* », 1ères rencontres du réseau transition, Maison des Sciences de l’Homme de Dijon, Université de Bourgogne, Dijon, 26 Novembre 2015.
- PIERRE VOYE, CATHERINE BAUMONT et Masha Maslanskaïa-Pautrel**, 2016, « *Evaluation par la méthode des prix hédoniques de la valeur verte des biens immobiliers dans la zone urbaine de Dijon* ». Workshop Environnement, territoire et milieu Urbain : regards croisés, Granem, Université d’Angers, 6 Décembre 2016.

6. RAPPORTS

- Laure ABRAMOWITCH et Catherine BAUMONT**, 2013, « *Le service public de l’énergie : Définition et enjeux pour un service public de l’efficacité énergétique* », Rapport à l’ADEME et au PUCA.
- Fabien BOFFY**, 2015, « La sous-occupation des logements (indice de peuplement Insee) dans les espaces périurbains en France, analyse à partir des enquêtes logements (INSEE) 1984 et 2006 », Laboratoire THEMA, Université de Bourgogne
- Luc CARPENTIER**, 2014, « La politique d’aménagement du Grand Paris : Entre cohérence et contradictions territoriales », Rapport de recherche, Université de Bourgogne.
- Anaïs PIGNET**, 2015, « Le logement des petits ménages dans les espaces périurbains en France, analyse à partir des enquêtes logements (INSEE) 1984 et 2006 », Laboratoire ThEMA, Université de Bourgogne.
- Pierre VOYE**, 2013 ; « *Les trajectoires résidentielles des familles monoparentales et des célibataires dans le périurbain français* », Laboratoire ThEMA, Université de Bourgogne, juin 2013.

Pascale YAPI-AGUIA, Catherine BAUMONT, Christelle COUTANT-LAPALUS, 2016, « Le logement intergénérationnel : enjeux et évolution », Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, Université de Bourgogne, 36 pages + Annexes.

7. ESSAIMAGE

1. Programme de recherche « *Formes et enjeux de la densification, vers un aménagement durable des territoires bourguignons* » MSH de Dijon pour l'Ademe, le Conseil Régional de Bourgogne et la DREAL, Responsables scientifiques : Anne Jegou et Matthieu Gateau, Université de Bourgogne). 2013-2015.

- Marion GIRARD et Catherine BAUMONT du LEDi : Rédaction de l'Axe 5 du rapport : « Economie » : « La densité vue par l'Economie Territoriale ». Juin 2015

2. Convention de mise à disposition des données par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement et de la Recherche dans le cadre du projet de recherche "Politique de la Ville et Éducation Prioritaire : Quels effets sur la réussite scolaire des élèves ?"

- Rachel GUILLAIN, Fanny ALIVON, Manon GARROUSTE (Lille 1). Recherche en cours.

3. Convention de mise à disposition des données par la **Communauté Urbaine du Grand Dijon** au Laboratoire d'Economie de Dijon : accès au catalogue de données du Grand Dijon. L'interlocuteur privilégié de cette convention est le service SIG de la communauté urbaine. Ces bases de données sont établies à l'échelle du Grand Dijon et couvrent de multiples domaines : la mobilité et les transports, le bâti, l'usage des sols, les documents d'urbanisme et zonages, les équipements publics, l'énergie... Il s'agit principalement de données géoréférencées traitées via des logiciels de SIG, dont certaines comportent de multiples attributs.

- Marion GIRARD, Pierre VOYE : contribution aux recherches des thèses

4. Collaboration à la rédaction du 5^{ème} rapport de l'Observatoire Des Territoires « *Qualité de vie, habitants, territoire : Rapport de l'Observatoire des Territoires 2014* »

- Luc CARPENTIER (MSH Dijon) sous l'encadrement de Dominique Bonnans et Vivien Roussez pour la DATAR (devenu CGET) et de Catherine Baumont pour le LEDi.

5. Collaboration à l'Expertise Scientifique Collective (ESCo) "*Artificialisation des sols, déterminants, impacts et leviers d'action* » de l'ADEME et du Ministère de l'Environnement et Ministère de l'Agriculture. Jean Cavailhès (coord.) de la partie *Consommation d'espace – approche par les dynamiques foncières et immobilières*

- Catherine BAUMONT et Sonia GUELTON : rédaction du chapitre Consommation d'espace – approche par les dynamiques foncières et immobilières dans les Villes

6. Emergence du Réseau Transition – MSH de Dijon (cf. page 42)

- Laure ABRAMOWITCH, Directrice Scientifique du réseau.

PARTIE III

SEMINAIRES

ANNEXE 1 - SEMINAIRES

Date Lieu	Thème	Titre	Organisateur	Nb. d'intervenants Modérateurs/discutants
Séminaire inaugural				
22/11/2012 PUCA	2.1, 2.4 et 2.5	<i>Politiques publiques, interactions et enjeux environnementaux</i>	Catherine Baumont (LEDi) Denis Claude (LEDi)	5 intervenants 6 modérateurs / discutants
Année 2013				
22/03/2013 PUCA	2.3	<i>Croissance et dégradations environnementales</i>	Dominique Bianco (LEDi) Catherine Baumont (LEDi)	4 intervenants 4 modérateurs / discutants
17/05/2013 PUCA	1.2	<i>Les solidarités, le logement abordable et le logement partagé : entre dispositifs juridiques et modèles économiques</i>	Martine Barré-Pépin (CREDESPO) Caroline Bugnon (CREDESPO)	7 intervenants 7 modérateurs / discutants
03/10/2013 PUCA	1.1	<i>Quelles adéquations des marchés fonciers et immobiliers aux transformations socio-économiques des familles dans les territoires périurbains ?</i>	Benjamin Motte-Baumvol (THEMA)	4 intervenants 5 modérateurs / discutants
09/12/2013 PUCA	2.2	<i>Du service public de l'énergie au service public de l'efficacité énergétique : Simple glissement sémantique ou nouvel ordre énergétique ?</i>	Laure Abramowitch (CREDESPO-MSH)	6 intervenants 4 modérateurs / discutants
Année 2014				
14/02/2014 PUCA	2.5	<i>Maîtrise de la croissance urbaine et régulation du foncier : Outils et impacts</i>	Sophie Legras (CESAER)	4 intervenants 6 modérateurs / discutants
22/03/2014 PUCA	1.4	<i>Ségrégation urbaine et éducation : Quels enjeux pour les politiques publiques</i>	Rachel Guillain (LEDi)	5 intervenants 5 modérateurs / discutants
24/09/2014 PUCA	1.2	<i>Solidarités et occupations des logements : Dispositifs et modèles d'analyse</i>	Caroline Bugnon (CREDESPO) Catherine Baumont (LEDi)	4 intervenants 2 modérateurs / discutants
17/10/2014 PUCA	1.1	<i>Les trajectoires résidentielles des familles périurbaines : quelles perspectives face aux évolutions démographiques et d'emplois ?</i>	Benjamin Motte-Baumvol (THEMA) Catherine Baumont (LEDi)	4 intervenants 2 modérateurs / discutants

Date Lieu	Thème	Titre	Organisateur	Nb. d'intervenants Modérateurs / discutants
15/12/2014 PUCA	2.2	<i>Le service public de l'efficacité énergétique : une garantie de l'intérêt général pour les générations futures ?</i>	Laure Abramowitch (MSH)	5 intervenants 2 modérateurs / discutants
Année 2015				
13/04/2015 PUCA	2.5	<i>Maitrise de la croissance urbaine : outils, comportement des acteurs, impacts environnementaux</i>	Sophie Legras (CESAER)	3 intervenants 1 modérateur / discutant
26/05/2015 PUCA	2.3	<i>Organisation spatiale, croissance et dégradations environnementales</i>	Dominique Bianco (LEDi)	5 intervenants 2 modérateurs / discutants
21/09/2015 PUCA	1.4	<i>Ségrégations urbaines et discriminations : quelles interdépendances ?</i>	Rachel Guillain (LEDi)	5 intervenants 2 modérateurs / discutants
04/12/2015 PUCA	2.1, 2.4. 2.5	<i>Maitrise de la croissance urbaine : outils, comportement des acteurs, impacts environnementaux</i>	Sophie Legras (CESAER) Catherine Baumont (LEDi)	5 intervenants 2 modérateurs / discutants
Année 2016				
08/04/2016 PUCA	1.3	<i>Migrations domestiques et internationales : impacts sur le marché foncier</i>	Cécile Detang-Dessendre (CESAER) Sophie Legras (CESAER)	4 intervenants 2 modérateurs / discutants

Date Lieu	Thème	Journées d'étude	Organisateur	Intervenants
22/05/2014 MSH Dijon	2.3	<i>Les Journées de l'innovation du LEDi Session « Croissance Territoire Innovation »</i>	Organisation : Catherine Baumont Présidence : Emmanuel Raoul (PUCA) Intervenants Keynote speaker : Philippe Aghion Professeur au collège de France Catherine Baumont et Rachel Guillain (LEDi) Dominique Bianco (LEDi)	

16/12/2014 MSH Dijon	<i>Journée thématique « Les ségrégations urbaines »</i>	Organisation : Rachel Guillain (LEDi) et Sophie Legras (CESAER) Intervenants : Catherine Baumont (LEDi) Fanny Alivon (LEDi) Manon Garrouste (INED) Matthieu Solignac (Science Po Paris) Loriane Py (Banque de France) Mathieu Bunel (LEDi)
09/06/2015 MSH Dijon	2.3 <i>Les Journées de l'innovation du LEDi Session Territoire et Innovation</i>	Organisation : Catherine Baumont (LEDi) Intervenants : Jérôme Vicente, Professeur à l'Université de Toulouse Catherine Baumont et Emmanuelle Leturque, LEDi



Séminaire inaugural

SEMINAIRE n°1

22 novembre 2012

POLITIQUES PUBLIQUES, INTERACTIONS ET ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Programme

10h00-10h15 : 10h00 - 10h15 : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires

« Une stratégie pour développer la recherche économique sur les dynamiques urbaines »

10h15 - 12h30 : Economie et politiques publiques des enjeux environnementaux

Présidence, discussion : Alain Ayong le Kama, Université Paris Ouest la Défense, conseiller scientifique au PUCA

Marc Baudry, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense, Chercheur associé à la Chaire d'Economie du Climat

« Evaluer l'incidence des politiques d'aménagement à travers le marché foncier: principe, limites et enjeux »

Denis Claude, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne, LEG.

« Concurrence entre collectivités et investissement en infrastructures vertes »

Echanges avec la salle

14h15 - 16h30 : Economie spatiale des enjeux environnementaux

Présidence : Michel Dimou, Université de Toulon

Discussion : Valérie Weber-Haddad, ADEME, Villes et Territoires Durables

Jean Cavailhès, Directeur de Recherche Emérite, et **Sophie Legras**, Chargée de recherche au CESAER, INRA Dijon

« Polycentrisme urbain : performance économique et soutenabilité environnementale »

Carl Gagné, Directeur de Recherche au SMART-LERECO, INRA, Rennes

« Efficacité des régulations environnementales et localisation des activités »

Echanges avec la salle

Conclusion et perspectives :

Emmanuel Raoul, Secrétaire permanent du PUCA, DGALN

Francis Aubert, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme, Dijon

Catherine Baumont, Responsable scientifique, Université de Bourgogne



SEMINAIRE n°2

22 mars 2013

CROISSANCE ET DEGRADATIONS ENVIRONNEMENTALES



Programme

10h00 - 10h15 : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires

10h15 - 13h00 : Session « **Innovation, capital humain et dégradations environnementales** »

Présidence : **Alain AYONG LE KAMA**, Professeur, Université Paris Ouest La Défense, Conseiller Scientifique au PUCA

Xavier PAUTREL, Professeur, Université de Nantes, Laboratoire d'Economie de Nantes
« Politiques économiques, dégradations environnementales et croissance »

Maia DAVID, Maître de Conférences, Agro ParisTech, Laboratoire Economie Publique (INRA)
« Eco-industries, politique environnementale et politique de la concurrence »

Echanges avec la salle

14h15 – 16h45 : Session « **Quelles politiques publiques pour une croissance durable ?** »

Présidence : **Alain AYONG LE KAMA**, Professeur, Université Paris Ouest La Défense, Conseiller Scientifique au PUCA

Dominique BUREAU, Délégué général, Conseil économique pour le développement durable - MEDDE
« Ecofiscalité carbone, enjeux et principes, équité et efficacité, le projet 2009 revisité »

Christophe POUPARD, Adjoint à la sous-directrice de l'Economie des Ressources Naturelles et des Risques, Service de l'Economie, de l'Evaluation et de l'Intégration du Développement Durable, Commissariat Général au Développement Durable
« Biodiversité et services rendus par les écosystèmes : les outils économiques »

Echanges avec la salle

16h45 – 17h00 : Conclusion **Francis Aubert** (MSH Dijon), **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne) et **Emmanuel Raoul** (PUCA)



SEMINAIRE n°3

17 mai 2013

***LES SOLIDARITES, LE LOGEMENT ABORDABLE ET LE
LOGEMENT PARTAGE : ENTRE DISPOSITIFS JURIDIQUES ET
MODELES ECONOMIQUES***

~~~~~  
***Programme***

**9h30 - 10h20 : Introduction**

**Emmanuel RAOUL**, Secrétaire permanent PUCA : « *En quoi la question du logement abordable et celle du logement partagé constituent des enjeux pour le Ministère ?* »

**Martine BARRE-PEPIN**, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne, « *Quelles solidarités pour le logement ?* »

**Christelle COUTANT-LAPALUS**, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne, « *Cotitularité et solidarité : règles légales et outils conventionnels* » <sup>(1)</sup>

---

**10h20 - 13h00 : Session « Le logement abordable »**

**Jean-Philippe BROUANT**, Maître de Conférences de droit public à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne, Ecole de droit de la Sorbonne, Codirecteur du SERDEAUT

« *La production de logements privés abordables* »

**Frédéric GASCHET**, Maître de Conférences, Université de Montesquieu – Bordeaux 4, Laboratoire GRETHA-CNRS

« *Les choix de localisation sont-ils contraints ou choisis ?  
Une approche par l'économie urbaine* »

**Echanges avec la salle : Quels modèles économiques du logement abordable ?**

**Modérateurs**

**Catherine BAUMONT**, Professeur à l'Université de Bourgogne, Responsable scientifique du programme PUCA-MSH « Approches économiques des dynamiques urbaines »

**Pierre MADEC** : Economiste OFCE

---

**14h00 – 17h00 : Session 2 « Le logement abordable et le logement partagé »**

**Caroline BUGNON**, Maître de Conférences à l'Université de Bourgogne

« *Le rôle des partenariats dans la production de logements abordables* » <sup>(1)</sup>

**Nicole ROUX**, Maître de conférences à l'Université de Tours,

« *Logement abordable, logement durable face aux enjeux du développement durable* » \*

**Corinne MANSON**, Maître de Conférences à l'Université François-Rabelais, Tours

« *Une approche juridique de l'habitat participatif* »

**Echanges avec la salle : Quels modèles économiques du logement partagé ?**

**Modérateurs**

**Francis AUBERT**, Professeur, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon

**Olivier DUPRE** : Chargé d'études au CETE Nord-Picardie, « *La cohabitation des jeunes* »



**SEMINAIRE n°4**

**23 octobre 2013**

***QUELLES ADEQUATIONS DES MARCHES FONCIERS ET  
IMMOBILIERS AUX TRANSFORMATIONS SOCIO-ECONOMIQUES  
DES FAMILLES DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS ?***



***Programme***

**10h00 - 10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires et **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne, Laboratoire LEG-CNRS.

---

**10h15 - 12h45** : **Session 1 « Choix de localisation, habitat, emploi »**

**Présidence** : **Anne LAFERRERE**, Administrateur de l'INSEE, CREST

**Benjamin MOTTE-BAUMVOL**, Maître de conférences, Université de Bourgogne, laboratoire THEMA-CNRS

*« Evolutions démographiques récentes et demande de logement dans les espaces périurbains »*

**Guillaume POUYANNE**, Maître de Conférences, Université de Bordeaux IV, Laboratoire GRETHA-CNRS

*« Les stratégies résidentielles entre aménités et accessibilité : une approche par la valeur immobilière »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h00 – 16h30** : **Session 2 « Jeux des acteurs, étalement urbain et caractéristiques socio-économiques »**

**Présidence** : **Eric CHARMES**, Directeur de Recherche, ENTPE de Lyon, laboratoire RIVES

**Thierry VILMIN**, Directeur de Logiville Consultant, chercheur et enseignant en aménagement urbain

*« Logiques communales et logiques professionnelles dans le périurbain »*

**Katharina SCHONE**, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne, laboratoire LEG-CNRS

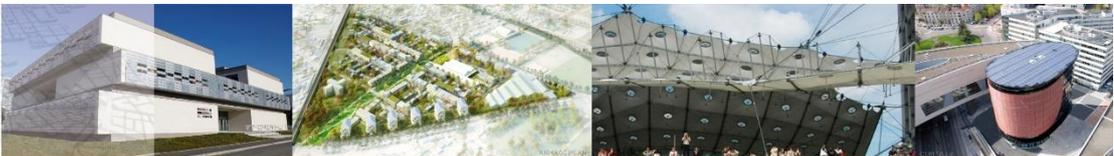
*« Jeux des acteurs et politiques de maîtrise de la croissance résidentielle »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h30 – 17h00** : Conclusion et perspectives par **Emmanuel Raoul** (PUCA) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne)

---



**SEMINAIRE n°5**

**9 décembre 2013**

***DU SERVICE PUBLIC DE L'ENERGIE AU SERVICE PUBLIC DE  
L'EFFICACITE ENERGETIQUE : SIMPLE GLISSEMENT  
SEMANTIQUE OU NOUVEL ORDRE ENERGETIQUE ?***



***Programme***

**10h00 - 10h15** : Introduction par **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne, Laboratoire LEDi-CNRS et **Alain Ayong Le Kama**, Professeur, Université Paris Ouest-Nanterre La Défense, Conseiller scientifique du PUCA

---

**10h15 - 12h45** : **Session 1 « Service public de l'énergie et service public de l'efficacité énergétique »**

**Présidence** : **Alain Ayong Le Kama**, Professeur, Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, Conseiller scientifique du PUCA

**Laure ABRAMOWITCH**, Ingénieur de recherche, Université de Bourgogne

*« Le service public de la performance énergétique de l'habitat : un nouveau service public ? »*

**Denis CLAUDE**, Maître de Conférences, Université de Bourgogne

*« Service public, intérêt général, énergie, efficacité énergétique : Approches économiques »*

**Bertrand DU MARAIS**, Professeur, Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense

*« La redéfinition du service public à l'aune des bouleversements technologiques et sociologiques »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h00 – 16h30** : **Session 2 « Le service public de l'efficacité énergétique : un nouveau service public à construire ? »**

**Présidence** : **Didier CHATEAU**, Directeur Environnement, Synergie

**Christian DU TERTRE**, Professeur, Université Paris Diderot

*« Service public de l'efficacité énergétique : quelle appréhension par l'économie de la fonctionnalité ? »*

**Frédéric LANTZ**, Professeur, IFP School

*« Substitution voiture – transports en commun et conséquences en termes d'efficacité énergétique : un débat toujours en renouvellement »*

**Pierre-Olivier PINEAU**, Professeur, HEC Montréal

*« L'efficacité énergétique au Canada : dispositifs institutionnels/ réglementaires et perspectives de développement »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h30 – 17h00** : Conclusion et perspectives par **Catherine Baumont** (Professeur, Université de Bourgogne)



***MAITRISE DE LA CROISSANCE URBAINE ET REGULATION DU  
FONCIER : OUTILS ET IMPACTS***



***Programme***

**10h00 - 10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires et **Sophie Legras**, Chargée de recherche INRA, Laboratoire CESAER.

---

**10h15 - 13h00** : Session 1 « Régulation foncière et maîtrise de l'étalement urbain : quelles politiques et quels outils pour quelle efficacité ? »

**Présidence** : Sonia Guelton, Professeur, Institut d'urbanisme de Paris, Université Paris Est-Créteil

**Discutante** : Emmanuelle Quiniou, directrice de l'agence d'urbanisme de la région angevine

Jean-Marie HALLEUX, Professeur, Université de Liège

*« Perspectives européennes sur l'étalement urbain et les outils de sa maîtrise foncière »*

Laurence DELATTRE, Docteur, INRA-Ecodéveloppement

*« Quels sont les déterminants de la préservation des espaces non-urbanisés dans les documents d'urbanisme ? »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15 - 16h45** : Session 2 « Régulation foncière par les prix ou les taxes : les effets sont-ils conformes aux objectifs ? »

**Présidence** : Jean Cavailhès, Directeur de recherche émérite, INRA-CESAER

**Vincent VIGUIE**, Chercheur au CIRED

*« Modélisation de l'effet d'une taxe sur la construction : le versement pour sous-densité »*

**Ghislain GENIAUX**, Chargé de recherche, INRA-Ecodéveloppement

*« Les effets-prix de l'offre foncière »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45 - 17h00** : Conclusion et perspectives par Emmanuel Raoul (PUCA), **Sophie Legras**, (INRA) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne).



**SEMINAIRE n°7**

**20 mars 2014**

**SEGREGATION URBAINE ET EDUCATION : QUELS ENJEUX POUR  
LES POLITIQUES PUBLIQUES ?**



**Programme**

**10h00 - 10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne et **Rachel Guillain**, Professeur, Université de Bourgogne.

---

**10h15 - 13h00 : Session 1 « Ségrégation socio-spatiale et éducation : état des lieux et analyse comparative »**

**Présidence : Jean-Michel Floch**, INSEE, Département de l'Action Régionale

**Discutant : Fabrice Murat**, Ministère de l'Education Nationale, DEPP

**Rémi ROUAULT**, Professeur, Université de Caen, Laboratoire ESO

*« Atlas des fractures scolaires en France : Une école à plusieurs vitesses »*

**Fanny ALIVON**, Doctorante, Université de Bourgogne, Laboratoire d'Economie de Dijon

*« Traitement de la ségrégation par l'intervention publique dans le système éducatif »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15 - 16h45 : Session 2 « Ségrégation urbaine et éducation : méthodologie de l'évaluation des politiques publiques »**

**Présidence : Yves Crozet**, Professeur Sciences Po Lyon et Université de Lyon II, Laboratoire d'Economie des Transports

**Discutant : Pierre-Yves Cusset**, Commissariat Général à la Stratégie et à la Prospective

**Manon GARROUSTE**, Doctorante, CREST

*« Effets d'évitement scolaire liés à la politique des Réseaux 'Ambition Réussite' »*

**Florent SARI**, Maître de Conférences, Université de Nantes, Laboratoire IEMN-IAE

*« Effets contextuels et effets de pairs : quelles conséquences sur la réussite scolaire ? »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45 - 17h00** : Conclusion et perspectives par **Emmanuel Raoul** (PUCA), **Rachel Guillain** (Université de Bourgogne) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne).



**SEMINAIRE n°8**

**24 septembre 2014**

***SOLIDARITE ET OCCUPATION DES LOGEMENTS : DISPOSITIFS  
ET MODELES D'ANALYSE***



***Programme***

**10h00-10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne, LEDi et **Caroline Bugnon**, Maître de conférences, Université de Bourgogne, CREDESPO.

---

**10h15-13h00** : **Session 1 « Logement partagé : résistances et enjeux »**

**Présidence : Martine Vernhes, PUCA**

**Didier CORNUEL**, Professeur, Université de Lille 1, EQUIPPE

*« Habitat partagé : éléments d'analyse économique »*

**Christelle COUTANT-LAPALUS**, Maître de conférences, Université de Bourgogne, CREDESPO

*« Le logement partagé confronté aux régimes des baux d'habitation »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15-16h45** : **Session 2 « Habitat léger/mobile/éphémère, logement intergénérationnel : des modes d'habiter alternatifs à repenser »**

**Présidence : Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne, LEDi

**Béatrice MESINI**, Chargée de recherche, Université d'Aix-Marseille, TELEMME

*« L'habitat léger, mobile et éphémère : effectivité de droits-créances au logement, à l'hébergement, à la subsistance »*

**Ingrid FOURNY et Julien SALINGUE**, Université catholique de Lille, CRESGE

*« Le logement intergénérationnel : évaluation de l'offre et de la demande potentielle »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45-17h00** : Conclusion et perspectives par **Emmanuel Raoul** (PUCA), **Caroline Bugnon** (Université de Bourgogne) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne).



**SEMINAIRE n°9**

**17 octobre 2014**

***LES TRAJECTOIRES RESIDENTIELLES DES FAMILLES  
PERIURBAINES : QUELLES PERSPECTIVES FACE AUX  
EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES ET D'EMPLOIS ?***



***Programme***

**10h00-10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne, LEDi et **Benjamin Motte-Baumvol**, Maître de Conférences, Université de Bourgogne, THEMA.

---

**10h15-13h00 : Session 1 « Trajectoires résidentielles des actifs dans les espaces périurbains : vers un ancrage dans les espaces périurbains ? »**

**Présidence : Olivier Bonin**, Ingénieur du corps des Ponts, Université Paris-Est, LVMT-IFSTTAR

**Yannick L'HORTY**, Professeur, Université Paris-Est Marne-La-Vallée, ERUDITE

*« Lieu de résidence et accès à l'emploi »*

**Jean-Paul HUBERT**, Directeur de recherche, DEST-AME, IFSTTAR

*« Quelques phénomènes sous-jacents à l'augmentation constante des distances domicile-travail vus à partir des recensements et des enquêtes nationales transports »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15-16h45 : Session 2 « Tendances démographiques à l'œuvre dans les espaces des Aires Urbaines : vers une normalisation des ménages périurbains ? »**

**Présidence : Martin Vanier**, Professeur, Université Joseph Fourier Grenoble, PACTE

**Jean-Claude DRIANT**, Professeur à l'institut d'urbanisme de Paris, Lab'Urba, Université Paris-Est Créteil

*« Les familles à précarité économique et les projections pour le logement dans les espaces périurbains »*

**Christophe IMBERT**, Maître de Conférences, Université de Poitiers, MIGRINTER

*« Des espaces peuplés, des ménages bien ancrés : le cas des espaces périurbains franciliens »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45-17h00** : Conclusion et perspectives par **Emmanuel Raoul** (PUCA), **Benjamin Motte-Baumvol** (Université de Bourgogne) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne).

---



**SEMINAIRE n°10**

**15 décembre 2014**

***LE SERVICE PUBLIC DE L'EFFICACITE ENERGETIQUES : UNE  
GARANTIE DE L'INTERET GENERAL DES GENERATIONS  
FUTURES ?***



***Programme***

**10h00-10h15** : Introduction par **Laure Abramowitch**, Ingénieur de recherche, Université de Bourgogne, MSH et **François Ménard**, Chargé de projets, PUCA.

---

**10h15-13h00** : Session 1 « Le service public de l'efficacité énergétique, témoin d'une nouvelle conception de l'intérêt général »

**Présidence** : **Alain Ayong Le Kama**, Professeur, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Conseiller scientifique du PUCA

**Emilie GAILLARD**, Maître de conférences, Université de Caen Basse-Normandie

*« Vers un intérêt général transgénérationnel »*

**Jean-Philippe FOUQUET**, Sociologue, Université François Rabelais, Tours

*« Individuelles et collectives, les attentes en matière de prise en charge et de portage de l'efficacité énergétique comme bien commun »*

**Stéphane MIALOT**, Directeur général du Médiateur de l'énergie

*« Le rôle du médiateur de l'énergie dans le service public de l'efficacité énergétique »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15-16h45** : Session 2 « Le service public de l'efficacité énergétique, soutien à la durabilité de l'habitat »

**Présidence** : **Gilles-J Martin**, Professeur émérite, Université Nice Sophia-Antipolis

**Loïc AUBREE**, Directeur du CRESGE, Université catholique de Lille, et **Françoise REFABERT**, Vesta Conseil et finances

*« Pertinence du service public de l'efficacité énergétique : contenu et conditions de mise en oeuvre »*

**Gilles ROTILLON**, Professeur, Université Paris Ouest Nanterre La Défense

*« Arbitrages entre le présent et l'avenir : ce que disent les taux d'actualisation »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45-17h00** : Conclusion et perspectives par **François Ménard** (PUCA), **Laure Abramowitch** (Université de Bourgogne) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne).



**SEMINAIRE n°11**

**13 avril 2015**

***MAITRISE DE LA CROISSANCE URBAINE : OUTILS,  
COMPORTEMENTS DES ACTEURS ET IMPACTS  
ENVIRONNEMENTAUX***



***Programme***

**10h00-10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire Permanent du PUCA, Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne et **Sophie Legras**, Chargée de recherche, INRA-CESAER.

---

**10h15-13h00** : « **Régulation foncière, anticipations et politiques publiques** »

**Présidence** : **Jean-Claude Prager**, Directeur des études économiques de la Société du Grand Paris

**Dominique MIGNOT**, Directeur de recherche, IFSTTAR

*« Infrastructures et localisation des activités : un effet certain en termes de concentration mais qui n'est pas synonyme de développement urbain ou régional »*

**Tina RAMBONILAZA**, Directrice de recherche, IRSTEA, **Jeanne DACHARY-BERNARD** Chargée de recherche, IRSTEA

*« Extension de l'urbanisation dans les zones inondables : les effets des plans de prévention »*

**Jean-David GERBER**, Professeur Assistant, Université de Bern

*« Maîtrise foncière en Suisse : dynamiques entre politiques d'acquisition foncière et de land-use planning »*

**Echanges avec la salle**

---

**13h00-13h15** : Conclusion et perspectives par **Emmanuel Raoul** (PUCA), **Sophie Legras** (INRA) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne)



Approches Economiques des Dynamiques Urbaines

**SEMINAIRE n°12**

**26 mai 2015**

**ORGANISATION SPATIALE, CROISSANCE ET DEGRADATIONS  
ENVIRONNEMENTALES**



**Programme**

**10h00-10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire Permanent du PUCA, DGALN, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne et **Dominique Bianco**, Maître de conférences, Université de Bourgogne.

---

**10h15-11h00 : Intervention introductive**

**Francesco RICCI**, Professeur, Université de Montpellier 1

*« Les mécanismes permettant d'articuler la croissance, les dégradations environnementales et l'organisation spatiale »*

**11h00-13h00 : « Les effets distributifs et/ou redistributifs territoriaux des politiques environnementales »**

**Présidence : Xavier Bonnet, Commissariat Général au Développement Durable/MEDDE**

**Ibrahim AHAMADA**, Maître de conférences et **Mouezz FODHA**, Professeur, Paris School of Economics et **Djamel KIRAT**, Maître de conférences, Université d'Orléans

*« Taxe carbone, spécificités régionales et redistribution : Impacts sur le secteur résidentiel-tertiaire en France »*

**Matthieu GLACHANT**, Professeur, Mines ParisTech/CERNA

*« Quelques réflexions sur les effets distributifs territoriaux des politiques de transport urbain »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15-16h45 : « Prise en compte des externalités environnementales dans la mesure des effets d'agglomération »**

**Présidence : Michel Massoni, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable/MEDDE**

**Aurélie MAHIEUX**, Doctorante et **Marion DRUT**, ATER, Université de Lille 1

*« Comment la pollution atmosphérique réduit les gains à l'agglomération : analyses récentes et nouveaux résultats ? »*

**Emmanuelle LAVAINÉ**, Maître de conférences, Université de Savoie

*« Impacts de la production d'énergie sur la santé des résidents »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45-17h00** : Conclusion et perspectives par **Emmanuel Raoul** (PUCA) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne)



Approches Economiques des Dynamiques Urbaines

**SEMINAIRE n°13**

**21 septembre 2015**

***SEGREGATION URBAINE ET DISCRIMINATION :  
QUELLES INTERDEPENDANCES ?***



***Programme***

**10h00-10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, DGALN, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne, LEDi et **Rachel Guillain**, Professeur, Université de Bourgogne, LEDi.

**10h15-11h00** : **Session introductive « Enjeux sociétaux de la discrimination »**

**Lionel Ragot**, Professeur, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, EconomiX

**Echanges avec la salle**

**11h00-13h00** : **Session 1 « Analyse et évaluation des comportements discriminatoires dans les espaces urbains »**

**Présidence** : **Thomas Kirszbaum**, Institut des Sciences Sociales du Politique, Université de Paris Ouest La Défense

**Roland Rathelot**, Université de Warwick

*« Ethnic discrimination on an online marketplace of vacation rentals »*

**Fabien Moizeau**, Université de Rennes 1, CREM

*« Dynamiques culturelles et ségrégation urbaine »*

**Echanges avec la salle**

**14h00-16h00** : **Session 2 « Population discriminée et politiques publiques ciblées »**

**Présidence** : **Dominique Bureau**, Conseil Economique pour le Développement Durable, MEDDE-MLETR

**Emanuel Duguet**, Université de Paris-Est Créteil, ERUDITE

*« Estimating the effect of recurrent events births, labor market participation and hourly wage »*

**Yannick L'Horthy**, Université de Rennes 1, ERUDITE

*« Les politiques d'aides à la mobilité des jeunes, réflexions autour de l'expérimentation 10 000 permis pour réussir »*

**Echanges avec la salle**

**16h45-17h00** : Conclusion et perspectives par **Emmanuel Raoul** (PUCA) et **Catherine Baumont** (Université de Bourgogne)



**SEMINAIRE n°14**

**4 décembre 2015**

***MAITRISE DE LA CROISSANCE URBAINE : OUTILS,  
COMPORTEMENT DES ACTEURS ET IMPACTS  
ENVIRONNEMENTAUX***

***Programme***

**10h00-10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, DGALN, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, (Catherine Baumont, Professeur, Université de Bourgogne, LEDi) et **Sophie Legras**, Chargée de Recherche en économie, INRA CESAER.

---

**10h15-12h45 : Session 1 « Interactions stratégiques entre collectivités locales »**

**Présidence : David Meunier**, CGDD/Service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable.

**Quentin Frère**, Maître de Conférences, Université de Haute-Alsace,

*« L'impact de l'intercommunalité sur les dépenses des communes françaises :  
entre économies d'échelle et interactions spatiales »*

**Catherine Baumont et Sileymane Ba**, Université de Bourgogne, Laboratoire d'Economie de Dijon,

*« Coordination et cohérences territoriales et économiques pour un grand projet d'aménagement :  
le cas du Grand Paris »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15-16h45 : Session 2 « Population discriminée et politiques publiques ciblées »**

**Présidence : Alain Ayong le Kama**, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense.

**Julien Licheron**, Responsable de l'Observatoire de l'Habitat, LISER,

*« Politique volontariste d'aménagement du territoire et marché foncier : l'exemple du projet Belval au Grand-Duché de Luxembourg »*

**Marc Kazynski**, directeur général de l'EPF Nord-Pas-De-Calais,

*« De la réserve foncière à la constitution du gisement du recyclage foncier »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45-17h00 : Conclusions et perspectives** par Emmanuel Raoul (PUCA), (Catherine Baumont, Université de Bourgogne) et Sophie Legras (INRA CESAER)



**SEMINAIRE n°15**

**8 avril 2016**

***MAITRISE DE LA CROISSANCE URBAINE, FONCIER, MIGRATIONS  
ET AMENITES ENVIRONNEMENTALES***



***Programme***

**10h00-10h15** : Introduction par **Emmanuel Raoul**, Secrétaire permanent du PUCA, DGALN, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et Ministère de l'Egalité des Territoires, **Catherine Baumont**, Professeur, Université de Bourgogne, LEDi et **Sophie Legras**, Chargée de recherche en économie, INRA CESAER.

---

**10h15-13h00 : Session 1 « Migrations internationales et choix de localisation résidentielle »**

**Présidence** : **Hippolyte d'Albis**, Professeur, Centre d'Economie de la Sorbonne, *Paris School of Economics*

**Nadiya Ukrayinchuk**, Maître de Conférences, Université de Lille 2,

*« Le choix résidentiel des immigrants : quel est le rôle du marché du travail ? »*

**Grégory Verdugo**, Maître de Conférences, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne,

*« L'offre de logement social influence-t-elle la localisation et l'insertion des immigrants ? »*

**Echanges avec la salle**

---

**14h15-16h45 : Session 2 « Migrations domestiques »**

**Présidence** : **Lionel Ragot**, Professeur, EconomiX, Université de Paris Ouest Nanterre la Défense

**Pierre Pistre**, Post-doctorant, Lab'Urba, Université Paris-Est Créteil,

*« Etude des migrations résidentielles internes à partir des recensements de la population : l'attractivité croissante des territoires hors des cœurs métropolitains s'est-elle confirmée au cours des années 2000 ? »*

**Cécile Détang-Dessendre**, directrice de recherche, INRA UMR CESAER

*« Rôle des aménités climatiques dans les choix de localisation résidentielles en France »*

**Echanges avec la salle**

---

**16h45-17h00 : Conclusions et perspectives** par Emmanuel Raoul (PUCA), Catherine Baumont (Université de Bourgogne) et Sophie Legras (INRA CESAER)

**CATHERINE BAUMONT**  
PROFESSEUR D'ECONOMIE  
LABORATOIRE D'ECONOMIE DE DIJON  
UNIVERSITE DE BOURGOGNE

